

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Sept régions font le pari des spécialités

Des ententes avec la SGF seront annoncées au Rendez-vous national

STÉPHANE PAQUET
S.Paquet@lesoleil.com

■ Fini le développement économique à hue et à dia. Sept régions du Québec annonceront ce matin, dans le contexte du Rendez-vous national des régions, qu'elles vont se spécialiser en « filières d'excellence ». Un premier pas, puisque les autres suivront.

Vers 11 h ce matin, la Société générale de financement, bras investisseur du gouvernement, et les représentants de ces sept régions annonceront qu'ils se sont entendus sur ce qu'on appelle des projets ACCORD, pour Action concertée de coopération régionale de développement. En vertu de ces ACCORD, la SGF et ses filiales s'engagent à cher-

cher avec les régions des investisseurs privés intéressés à s'installer dans ces régions. De leur côté, les régions s'entendent pour se concentrer sur ces champs de spécialisation.

Ainsi, a appris LE SOLEIL, la tourbe deviendra, du moins c'est ce qu'on espère dans le Bas-Saint-Laurent, la carte maitresse du développement de la région, qui veut la développer et en faire des filtres pour les eaux. En Gaspésie, on mise sur le récrétourisme avec un souci particulier de développer le tourisme en nature et les installations offrant des soins de santé, comme la thalassothérapie par exemple.

La Côte-Nord, de son côté, a opté pour le secteur de l'ingénierie des procédés industriels, plus spécialement ceux utilisés dans les mines et le secteur métallurgique. On compte ainsi donner un coup de pouce aux PME qui se sont greffées autour des grands exploitants miniers au cours des dernières décennies. Au Saguenay—Lac-Saint-Jean, c'est sans étonnement que les Bleuets ont opté pour l'aluminium comme première filière d'excellence.

La surprise vient du fait que la SGF et les régions annonceront aujourd'hui que celles-ci pourront se concentrer sur plus d'un secteur, un *cluster* comme on l'enseigne dans les facultés de sciences économiques. D'abord, plusieurs régions pourront partager un même *cluster*. Gaspésie—Îles-de-la-Madeleine partage les biotechnologies marines (algues médicinales, par

Voir RÉGIONS en A 2 ►
□ Landry ouvre le sommet Page A 5
□ Premier consensus Page A 5
□ Encore les porcheries Page A 5
□ M^{re} Blanchet déçu Page A 4
□ Où sont les femmes? Page A 4

Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine

- 1) Récrétourisme (santé et nature)
- 2) Biotechnologies marines
- 3) Éolien

Côte-Nord

- 1) Ingénierie des procédés industriels (mines & métallurgie)
- 2) Biotechnologies marines
- 3) Forêt boréale (conifères)
- 4) Phytogénétique (pomme de terre et petits fruits)

Bas-Saint-Laurent

- 1) Valorisation de la tourbe
- 2) Biotechnologies marines
- 3) Produits métalliques

Saguenay—Lac-Saint-Jean

- 1) Aluminium
- 2) Transformation du bois
- 3) Équipements récréotouristiques d'aventures

Mauricie

- 1) Papiers à valeur ajoutée
- 2) Transformation des métaux légers (titanium et magnésium)
- 3) Hydrogène et électrotechnologie

Laurentides

- 1) Récrétourisme
- 2) Forêt (feuillus)
- 3) Matériel de transport avancé
- 4) Mets préparés (avec Montérégie)

Abitibi-Témiscamingue

- 1) Technomines souterraines
- 2) Panneaux et bois d'ingénierie
- 3) Bœuf à l'herbe
- 4) Eaux souterraines

Source: LE SOLEIL

INFOGRAPHIE LE SOLEIL



Les ministres ont eu droit à un intimidant comité d'accueil, hier matin, à leur arrivée au Rendez-vous national des régions. Une centaine de citoyens de Murdochville ont rappelé à coups d'injures et de jurons l'urgence de se pencher sur le sort de leur patelin ébranlé par la fermeture de la Noranda. Bernard Landry a pris l'engagement que les projets émanant de cette ville seront prioritaires pour son gouvernement.

OUVERTURE DU SOMMET

« L'avion a décollé, voyons comment il atterrira »

MYLÈNE MOISAN
M.Moisan@lesoleil.com

Les lumières se sont tamisées. Le ton a baissé. Venue de nulle part, une voix a ouvert le Rendez-vous national des régions. Quatre mots simples, un cri de la dernière chance : « Dernier appel pour Baie-Comeau. »

Dernière chance pour les régions ou pour le Parti québécois, c'est sur ces paroles qu'a commencé hier matin la grand-messe tant attendue. Avant de passer aux choses sérieuses, les organisateurs avaient inscrit une petite saynète à l'horaire. Des gens coincés à l'aéroport, qui refont le monde des régions en attendant que décolle

Voir AVION en A 2 ►

Ben Laden est vivant

WASHINGTON (AFP et AP) — Le message sonore diffusé hier sur la chaîne qatariote Al-Jazira et attribué à Oussama ben Laden serait bien celui du chef du réseau terroriste Al-Qaïda, selon des analyses préliminaires d'experts en renseignements rapportées par des télévisions américaines.

L'auteur du message salue la plupart des actes terroristes anti-occidentaux perpétrés depuis avril 2002 dans le monde.

Il vilipende et menace parallèlement les États-Unis et ses alliés, dont le Canada, pour l'invasion depuis un an de l'Afghanistan, où il élirait encore domicile.

Il s'agit de la première indication

Voir BEN LADEN en A 2 ►
□ Ports en alerte Page A 12

Climat malsain et gestion désuète à la SRC

Un comité patronal-syndical sur les relations de travail propose des correctifs

ALAIN BOUCHARD

A.Bouchard@lesoleil.com

Dans une analyse toute fraîche consécutive au récent lock-out de Radio-Canada, des patrons de l'information reconnaissent avec des collègues syndiqués que le climat de travail y respire le mépris et l'humiliation, et que la gestion du personnel y est désuète.

Cette vision est contenue dans le rapport écrit d'un comité conjoint patronal-syndical dont la formation faisait partie de l'entente qui mettait fin, le 26 mai, au lock-out decreté deux mois plus tôt, après une journée de grève du personnel syndiqué. Il a été remis le 7 novembre au grand patron de l'information, Claude Saint-Laurent.

Même si le constat est dur, « la démarche constitue une démarche plutôt positive, a commenté au SOLEIL, hier, le président du syndicat des employés de Radio-Canada. Le fait que des patrons se soient assis avec des syndiqués pour examiner ainsi le climat de travail peut constituer un excellent processus de guérison du conflit qui nous a mis à la rue », a dit Michel Couturier, qui est lui-même journaliste à Matane, dans le Bas-Saint-Laurent.

Deux cadres majeurs ont préparé ce rapport aux côtés de syndiqués : Jean Pelletier, directeur de la première chaîne radio-télé, et Martin Cloutier, son homologue de la télévision de RDI (Réseau de l'information). Deux affectataires syndiqués,

Voir SRC en A 2 ►

PIERRE PEUT S'APPELER MICHELINE.

JE M'APPELLE PIERRE
MAIS TU PEUX
M'APPELER
MICHELINE!

JE M'APPELLE
MAURICE MAIS
T'ES PAS OBLIGÉ
DE M'APPELER!



SOMMAIRE

Actualités	A 3	Économie	C 1
Agenda	B 10	Éditorial	A 16
Arts et vie	B 1	Le monde	A 12
Bourses	C 8	Petites annonces	S 11
Bridge	S 14	Québec / Canada	A 6
Capitale et régions	A 16	Sports	S 1
Décès	C 10	Statistiques	S 6
Divertissements	B 11	Télévision	B 4

LA MÉTÉO

Maximum 6, minimum -2

Nuageux avec percées de soleil et vents légers. Détails page S 16.
Accumulation de neige (à 13 h hier)
Ce mois-ci: 34,9 cm Lan dernier: 4,2 cm
Cet hiver: 34,6 cm L'hiver dernier: 4,2 cm

QUÉBEC
106^e ANNÉE, N° 313
FLORIDE, 1,75 \$ US
MONTREAL
OTTAWA 87¢
PLUS TAXES



65¢ PLUS TAXES 2765700073

Le Sénat prescrit à l'armée un congé de missions de deux ans

Elle ne pourrait participer à une guerre contre l'Irak, juge un comité

RAYMOND GIROUX

R.Giroux@lesoleil.com

OTTAWA — « À bout de souffle » à un point tel qu'il faudrait rapatrier tous ceux qui sont en poste hors du pays, affirme un rapport sénatorial publié hier, les militaires canadiens n'ont pas la capacité de participer à une guerre contre l'Irak.

Au même moment, pourtant, le ministre de la Défense nationale, John McCallum, donne de plus en plus d'indices que le Canada prépare des plans pour se joindre à une offensive contre Saddam Hussein.

Cet avertissement du Comité sénatorial sur la Sécurité nationale et la Défense, le libéral Colin Kenny, en conférence de presse, survient tout juste avant la visite du Secrétaire d'État américain, Colin Powell, demain, dans la capitale fédérale.

M. Powell discutera alors « d'un lan-



Des soldats canadiens en mars en Afghanistan. S'il n'en tenait qu'au Sénat, l'armée mettrait fin à ses missions à l'étranger pour deux ans, le temps de se réorganiser.

ge éventail de sujets d'intérêt commun avec un de nos plus proches alliés et meilleurs amis », souligne un communiqué publié hier par le département d'État.

Le secrétaire d'État bat présente-

ment le rappel des alliés des États-Unis pour une éventuelle attaque contre l'Irak, l'ultimatum des Nations unies contre ce pays expirant

Voir ARMÉE en A 2 ►



Bernard Landry et le ministre Trudel à l'ouverture du Rendez-vous des régions.

RÉGIONS

Suite de la Une

exemple) avec le Bas-Saint-Laurent et la Côte-Nord. Le secteur de la forêt et sa transformation est aussi dans la liste de plus d'une région, soit la Côte-Nord, le Saguenay—Lac-Saint-Jean, l'Abitibi-Témiscamingue et les Laurentides.

En plus, la SGF et les régions ajoutent une troisième filière, parfois une quatrième, qui n'est pas la priorité à court terme de la région, mais « pour un horizon de 5 à 10 ans », de dire une source proche du dossier.

EXEMPLES EUROPÉENS

Ces ententes annoncées aujourd'hui confirment la nouvelle mission de la SGF, qui devra mettre davantage l'accent sur les régions, comme le demandait le premier ministre Landry. Elles s'inspirent d'exemples européens de développement de régions qui se sont relevées alors que l'avenir semblait plutôt noir.

Au printemps dernier, une délégation du Saguenay—Lac-Saint-Jean a été la première à faire l'exercice de choisir sa « filière d'excellence », en se rendant en Suisse et en Allemagne pour de quelle façon des communautés

avaient réussi à s'assurer que la transformation de l'aluminium se ferait chez elles. D'autres représentants des régions québécoises se sont rendus en Europe au cours du printemps et cet automne, d'où les annonces de ce matin.

DU BŒUF À L'HERBE ?

Des secteurs d'excellence peuvent surprendre plus que d'autres. En Abitibi-Témiscamingue, on veut ainsi se lancer dans l'élevage du bœuf à l'herbe.

Qu'est-ce que ça mange en hiver ? D'abord du lait, quand c'est encore un veau, et de l'herbe sans pesticide quand le veau s'apprête à devenir un bœuf. Le marché pour ce « bœuf à l'herbe » est actuellement à l'étude.

Les Abitibiens espèrent aussi développer le potentiel des eaux souterraines. Mais avant de se lancer dans l'embouteillage à outrance, on va attendre de voir ce qu'en dit le ministère de l'Environnement, dit encore la source proche du dossier.

Au Lac-Saint-Jean, outre l'aluminium, on ajoute la filière des équipements récréotouristiques d'aventures. C'est donc dire que, si la stratégie fonctionne, d'autres vêtements Chlorophylle et vélos De Vinci pourraient voir le jour dans la région.

AVION

Suite de la Une

l'avion pour Gaspé.

En moins de temps qu'il n'en faut pour énumérer tous les acronymes des organismes présents, les comédiens ont trouvé la solution à l'exode des jeunes et au développement économique. Tout ça grâce au « réseautage » et à la mobilisation du milieu.

Puis, les lumières se sont rallumées. La réalité a rattrapé les quelque 250 délégués réunis pour ce Rendez-vous national des régions. Rémy Trudel, le ministre des Régions, et Bernard Landry se sont adressés aux participants. Deux appels à l'innovation. Un rappel, par le premier ministre, des contraintes financières et politiques. Assis à la table des partis d'opposition, Mario Dumont lisait la documentation remise aux participants.

Dans les corridors bordés de rideaux du Centre de foires, la plupart des participants rencontrés préféraient ne pas se prononcer tout de suite sur l'exercice. « L'avion a décollé, il faut voir maintenant comment il atterrira », a commenté Michelle Choquette, membre de la délégation du Saguenay—Lac-Saint-Jean. Beaucoup ont salué les bonnes intentions, en attendant de pied ferme les actions concrètes.

Pendant toute la journée, les 252 délégués des régions et autant de représentants d'organismes nationaux ont délibéré sur les défis des régions et sur les engagements du gouvernement. Des débats ordonnés dans l'ensemble, souvent ternes. Les interventions des régions ont été entendues par les ministres interpellés par les questions à l'ordre du jour. Ils devront y donner suite demain.

Mais, déjà, le gouvernement a rempli une de ses promesses. M. Landry s'était engagé à ce que le Rendez-vous des régions soit un événement d'envergure, il a tenu parole. Découpé par des rideaux

noirs et habité de nombreux écrans géants, le Centre de foires était méconnaissable. Le coup d'œil est impressionnant. « On utilise tout ce qu'il y a de rideaux dans la province », a indiqué Christian Taillefer, un des maîtres d'œuvre de la logistique.

À cela s'ajoute l'équipement technologique de pointe. Quatre caméras pour chacun des trois agoras. Autant de preneurs de son. Sans compter les électriciens, les informaticiens et les techniciens en télécommunications. En raison des répétitions de Peter Gabriel qui monopolisaient l'équipe technique d'ExpoCité au Colisée, il a fallu tout monter pendant la nuit.

Puis, il faut penser à nourrir et à abreuver tout ce beau monde, environ 1200 personnes, plus qu'il était prévu. En début de journée, le café a manqué. Les généreuses prévisions pour le dîner des participants ont failli être insuffisantes. Elles l'ont été pour les quelque 240 membres des médias.

« Il a été dur (à organiser) celui-là », reconnaît M. Taillefer, plus habitué à tenir ce genre d'événements dans des hôtels ou dans des centres de congrès. Cette fois, tout était réservé à Québec, les grands hôtels comme le Centre des congrès. Il a fallu se tourner vers ExpoCité, un lieu beaucoup moins propice à toute cette logistique, de l'aveu de M. Taillefer. La plus grande difficulté a été de créer des espaces relativement insonorisés et des lieux pour des rencontres à huis clos.

« Par contre, on n'a pas de problèmes de stationnement », a lancé, optimiste, Raymond Verreault, coordonnateur de l'organisation.

« Nous avons été victimes du succès de l'événement », a souligné M. Taillefer. Avec les contraintes budgétaires, c'est plus serré. Selon le gouvernement, la facture de l'événement est de 800 000 \$, montant qui ne comprend pas les frais de déplacement et d'hébergement assumés par les participants.

POLITIQUE DE L'EAU

Boisclair veut réduire de 20% la consommation

MONTREAL (PC) — La nouvelle « politique nationale de l'eau » prévoit réduire de 20% la consommation moyenne d'eau en sept ans au Québec.

C'est ce que révèle la plus récente version du projet, datée du 5 septembre, dont *Le Devoir* a obtenu copie.

Selon les dernières compilations, les Québécois arrivent deuxièmes au palmarès mondial avec une consommation moyenne de 400 litres par jour, juste derrière les Américains, qui les

dépassent avec 425 litres par jour.

La politique du ministre de l'Environnement, André Boisclair, prévoit contrôler le gaspillage de l'eau sur le plan résidentiel et imposer une gestion plus serrée et de long terme au monde municipal.

Québec veut réduire les pertes de vieux aqueducs d'ici dix ans, ce qui exigera une rénovation majeure que les municipalités devront financer en étalant les coûts sur des décennies.

ARMÉE

Suite de la Une

vendredi. Les informations en provenance de Washington évoquent un déclenchement des hostilités avant Noël.

Le rapport du comité n'évoque pas directement l'Irak, mais ses auteurs ont convenu lors de son dévoilement que le Canada devrait « sauter un tour », cette fois-ci, pour mieux revenir en force lors d'une prochaine crise internationale.

L'état de préparation moral et matériel des troupes atteint un bas niveau tel que le gouvernement devrait ordonner le rappel de ses 2909 soldats en mission à l'étranger dès la fin de leur mission, soit d'ici six mois au maximum, et les garder à la maison pendant deux ans, soutient le Comité dans son rapport. Les sénateurs souhaitent rapatrier les militaires « parce que nous voulons les protéger », a précisé M. Kenny.

Or, en mission en Europe, le ministre de la Défense nationale disait en fin de semaine encore que les forces canadiennes demeureraient de trois à cinq ans encore en Bosnie.

Choqués de voir leur rapport de février dernier, qui recommandait une hausse de quatre milliards de dollars des dépenses pour les forces armées, demeuré lettre morte, les sénateurs ont ainsi frappé plus fort encore, même s'ils reconnaissent que leur proposition d'une retraite stratégique « va au-delà de ce qui serait normalement considéré comme une option crédible ».

Cette pause ne serait qu'une première étape, à leurs yeux, car « il faudra vraisemblablement la majeure partie de la décennie pour redonner aux militaires la situation dans laquelle ils se trouvaient à la chute du mur de Berlin, en 1989 », écrivent-ils. Le personnel pourrait alors se recycler et assurer la formation des nouvelles recrues, les forces armées ne comptant présentement de 52 000 des 60 000 postes approuvés au budget.

Mais si l'armée de terre peut se redresser dans un délai de deux ans, selon eux, le défi demeure insurmontable dans les mêmes délais pour la marine et l'aviation. La situation est d'autant plus critique dans ce dernier cas, soulignent les sénateurs, que la moitié des 567 pilotes ayant des obligations contractuelles ont l'intention de quitter leur poste à la fin de leurs obligations, au cours de 2003.

Le comité sénatorial ne craint pas de retombées négatives d'une telle retraite sur le plan international. « L'image du Canada à l'étranger est déjà ternie, écrivent-ils. En fait, nous y gagnerons sans doute en crédibilité, puisque ce sera le signe que nous nous attaquons à un grave problème. »

L'augmentation de budget que propose le comité serait par ailleurs de 130 \$ par Canadien et rendrait la contribution militaire canadienne légèrement supérieure à celle du Portugal, toutes proportions gardées.

Le Canada ne gagnerait selon eux qu'un seul rang sur le plan des dépenses militaires, parmi les membres de l'OTAN, alors qu'il faudrait une hausse de 200 \$ par habitant pour gagner un autre rang, cette fois aux dépens de l'Italie.

Le Comité frappe de plus à bras raccourcis sur les autorités militaires, les accusant de ne pas dire toute la vérité et de simplement régurgiter, lors de leurs témoignages, les positions officielles du ministère.

Les propos qu'ils ont entendus de 244 rencontres sur 15 bases et installations militaires, disent les sénateurs, ne correspondent pas aux messages officiels du gouvernement, dont ils notent « l'absence de candeur ».

LE SOLEIL

POUR NOUS JOINDRE

Abonnements	686-3344
	1-866-686-3344
Carrières et professions	686-3270
Petites annonces	844-4444
Promotion	686-3342
Publicité détaillants	686-3435
Publicité générale	686-3270
Rédaction	686-3394
Renseignements	686-3233

www.cyberpresse.ca

925, chemin Saint-Louis, C.P. 1547,
Succ. Terminus Québec, Québec,
G1K 7J6

Envoi de publication - Numéro de convention 0470198.
Seule la Presse canadienne est autorisée à utiliser et à diffuser les informations publiées dans LE SOLEIL.
ISSN 0319-0730

Résultats
Panço
Tirage du 2002-11-12
05 07 13 19 20 27 30 31 38 40
41 42 43 48 58 61 63 66 69 70

Extra
Tirage du 2002-11-12
097 4395
NUMERO: 266874

SRC

Suite de la Une



Deux membres du comité: Pierre Maisonneuve et Jean Pelletier

Robert Quintal et Robert Tellier, font aussi partie du comité concerné. Ses autres membres sont les employés syndiqués Pierre Craig, Pierre Maisonneuve, Anne-Louise Despatie, Yvon Lapierre, Nadine Sigouin, Marie-Philippe Bourchard, Danièle Bourassa, Gilles Émard, Nathalie Dufresne, Catherine François et Michel Labrie.

LEADERSHIP AUTORITAIRE

« C'est avant tout comme travailleurs patrons que Pelletier et Cloutier participent à ce comité, ajoute Michel Couturier. Mais le fait est qu'ils ont une importante poignée sur la façon dont les choses se passent et qu'ils peuvent donc contribuer à les améliorer. »

Ce rapport de 26 pages formule plus d'une dizaine de recommandations susceptibles de corriger la situation

dénoncée, dont l'évaluation du personnel et des cadres, l'élaboration d'un code de valeurs, des rencontres systématiques entre la direction et ses artisans, l'instauration d'un processus de rétroaction permanente, une meilleure gestion des horaires, etc.

« BLESSURES VIVES »

« Les blessures les plus vives ressenties par les employés ont trait au respect, à la fierté et à la motivation, est-il écrit dans le rapport du comité. Certains ont même parlé d'un sentiment de peur, d'un leadership lointain et autoritaire. Le mauvais climat de travail est dû en grande partie aux méthodes de gestion désuète du service de l'information. »

Les 13 signataires du document le concluent en disant « souhaiter ardemment que ses recommandations soient entendues et qu'un mécanisme d'application soit mis en place dans un délai raisonnable ».

« La suite normale des choses consiste à discuter de l'application de ces recommandations, dit le président du syndicat. C'est maintenant là que nous en sommes. »

Le directeur des communications de Radio-Canada a indiqué au SOLEIL, que le comité en question est l'un des cinq qui ont été formés au lendemain du lock-out, et que cinq rapports devront donc être examinés par la suite. Celui du climat de travail vient tout juste d'être déposé, a dit Daniel Beaudet. De sorte que la direction n'est pas prête à le commenter.

BEN LADEN

Suite de la Une

depuis le début de l'année que le responsable des attentats du 11 septembre 2001 est encore vivant.

« C'est lui », ont déclaré deux hauts responsables de différentes agences de renseignements interrogés par la chaîne NBC, alors que l'Agence centrale de renseignements (CIA) analysait toujours l'enregistrement.

Un troisième responsable, parlant également sous le couvert de l'anonymat, a déclaré pour sa part à NBC : « Nous pensons que cela pourrait bien être lui et il n'y a aucune raison apparente laissant penser que cela n'est pas lui. »

La chaîne CBS News a rapporté des résultats préliminaires similaires, ajoutant que les analystes américains pensaient que la diffusion de cet enregistrement, au moment où le président irakien Saddam Hussein doit prendre une décision sur la dernière résolution du Conseil de sécurité sur le désarmement de l'Irak, n'est pas un hasard.

Dans ce message d'Al-Jazira qui lui est attribué, Oussama ben Laden salue notamment les récents attentats à Bali (Indonésie), au Yémen et au Koweït ainsi que la prise d'otages de Moscou.

« Toutes les opérations qui se sont produites contre les Allemands à Tunis (attaque de Djerba), contre les Français à Karachi, contre les Australiens et les Britanniques à Bali, contre le pétrolier français au Yémen et contre les marines à Failaka (Koweït) ainsi que la dernière prise d'otages à Moscou, tout cela n'est que la riposte de musulmans soucieux de défendre leur religion », a-t-il ajouté.

« Comme vous (nous) assassinez,



Une image de ben Laden tirée d'une vidéo diffusée en octobre.

vous le serez aussi, et comme vous (nous) bombardez, vous le serez également », a déclaré ben Laden, dans ce nouvel enregistrement.

CANADA MIS EN GARDE

Dans son message adressé « aux peuples des pays alliés des États-Unis », ben Laden a mis en garde l'opinion publique dans ces États contre « l'alliance entre leurs gouvernements et les États-Unis, pour nous attaquer en Afghanistan ».

Il a cité nommément à ce propos « la Grande-Bretagne, la France, l'Italie, le Canada, l'Allemagne et l'Australie ». Les menaces de représailles contre le Canada s'il s'allie à une attaque américaine contre l'Irak ne changent cependant en rien la position d'Ottawa en ce qui concerne la guerre au terrorisme, a déclaré hier un responsable du ministère des Affaires extérieures.

« Depuis le début, depuis le 11 septembre 2001, nous faisons face à une menace globale et seule une action globale commune peut y faire face. Aucun pays n'est à l'abri du terrorisme », a déclaré le porte-parole des Affaires extérieures, Rodney Moore.



LE COLLANT RAYURES TEXTURÉES 10.99
ÉCONOMISEZ 25% sur un bas de notre collection CONTEMPORAINE exclusive. Tricot semi-opaque de qualité supérieure qui procure un galbe et un confort irréprochables. Texture de fines rayures pour une touche mode subtile en caramel, noir, gris, marine. P.m.g.t.g. Rég. 15.00

simons

QUÉBEC, PLACE STE-FOY • GALERIES DE LA CAPITALE • VIEUX-QUÉBEC,
MONTREAL CENTRE-VILLE, PROMENADES ST-BRUNO, LAVAL CARREFOUR LAVAL, SHERBROOKE CARREFOUR DE L'ESTRIE

ACTUALITÉS

Plus de 2000 médecins spécialistes au Stade olympique

1820 rendez-vous sont retardés ou annulés

LOUISE LEMIEUX

LLeimieux@lesoleil.com

Entre 2000 et 2500 médecins spécialistes sont attendus aujourd'hui au Stade olympique de Montréal pour faire le point sur les négociations avec le gouvernement.

Huit autobus nolisés sont partis de Québec, de Hull, de Sherbrooke et de Rivière-du-Loup tôt ce matin pour emmener les médecins à Montréal. Pour ceux des régions éloignées, un système de télévision a été organisé. Ces médecins pourront intervenir dans les discussions par écrit, par l'intermédiaire d'Internet, précise Dominique Drouin, porte-parole de la Fédération des médecins spécialistes du Québec.

Trois autobus sont partis de Québec à 7 h aujourd'hui.

À cause de cette journée d'étude, l'ensemble des hôpitaux du Québec fonctionneront comme un jour de fin de semaine, aujourd'hui. À la FMSQ, on n'a pas fait le décompte du nombre de chirurgies et de rendez-vous annulés.

Dans les six hôpitaux de la région, 275 chirurgies ont été reportées. Dans les diverses cliniques externes des hôpitaux, 1820 rendez-vous ont été retardés ou annulés. Dans les trois hôpitaux du CHUQ (CHUL, Saint-François d'Assise et Hôtel-Dieu de Québec), quelque 800 personnes ont été appelées personnellement pour remettre à plus tard le rendez-vous prévu en clinique externe. Certaines cliniques auront lieu, cependant. Les patients qui n'ont pas été avisés doivent donc se présenter comme prévu dans ces trois hôpitaux, précise Pierre Lafleur, le porte-parole du CHUQ.

Contrairement à leurs collègues omnipraticiens, les médecins spécialistes sont loin d'une entente avec le gouvernement. Les négociations sont rompues depuis deux semaines. Les médecins acceptaient de discuter de leur répartition dans les régions à la condition que le gouvernement se penche aussi sur le dossier de leur rémunération. Ils réclament une hausse de 33 % de leur rémunération, un montant de 500 millions \$ par année. Le gouvernement refuse d'en discuter, propose plutôt d'étirer l'entente actuelle jusqu'en 2003.

Pour contourner le refus de la FMSQ de discuter de la répartition de l'effectif et assurer quand même une bonne distribution des médecins spécialistes dans toutes les régions du Québec, le ministre de la Santé, François Legault, prévoit appliquer rigoureusement les PREM (plan régional de l'effectif médical). Les spécialistes qui seront en sus de l'effectif prévu dans un hôpital, seront pénalisés par une réduction de 30 % de leurs honoraires. Les spécialistes, bien sûr, n'apprécient pas. Aux yeux des médecins spécialistes, cette intention du gouvernement ressemble fort à un contrat d'engagement déguisé, qu'ils combattent depuis l'été.

MAXIMUM
30

70 KM/H 175.00\$ 3 points
AMENDES
90 KM/H 315.00\$ 5 points
CSR article 516

Les modifications apportées au fil des ans concernant la vitesse des véhicules n'ont pas reçu les approbations requises de la part du ministère des Transports.

AMENDES POUR EXCÈS DE VITESSE EN ZONE SCOLAIRE

Le résultat du recours collectif sera connu d'ici Noël

4500 automobilistes apprendront alors s'ils récupèrent le million \$ payé à Québec

ÉRIC MOREAULT

EMoreault@lesoleil.com

D'ici Noël, quelque 4500 automobilistes sauront s'ils récupèrent l'amende qu'ils ont payée à Québec pour un excès de vitesse en zone scolaire. Si la Ville et la Société d'assurance automobile du Québec doivent rembourser la facture du recours collectif s'établirait à près d'un million de dollars.

Bertrand-Luc Charron, au nom de Lise Drolet-Caron, et les procureurs de la Ville ont plaidé devant le juge Guy Lebrun, de la Cour supérieure, la semaine dernière.

Le procureur de la requérante tente de récupérer les sommes des contraventions (500 000 \$), les frais subséquents (148 000 \$) et les intérêts (environ 300 000 \$) pour ces excès de vitesse commis entre le 11 mai 1989 et le 22 février 1999. Il demande aussi que la SAAQ rembourse ceux et celles qui ont acquitté une surprime d'assurance en raison de leur récolte de points de démérite.

L'avocat demande l'annulation des jugements parce que Québec a oublié de faire accepter les changements de limite de vitesse, de 50 à 30 km/h, par le ministère des Transports.

M^r Charron s'appuie, entre autres, sur une requête produite par le chef de police de Québec à la cour municipale le 6 juillet 1999 dans laquelle Richard Renaud admet que les modifications apportées au fil des ans concernant la vitesse des véhicules « n'ont pas reçu les approbations requises de la part du ministère des Transports ».

Les infractions constatées par la police de Québec « ne constituaient pas techniquement une violation de la loi », admet M. Renaud. « Il n'y a pas de crime sans loi, donc pas d'enrichissement sans cause », raisonne M^r Charron.

D'ailleurs, une fois la Ville informée de l'imbroglio, « il est impossible, à savoir inconcevable sur le plan de la morale et de l'équité de poursuivre l'exécution de ces jugements », soutenait Richard Renaud.

Résultat: ceux qui n'avaient pas payé leur amende ont obtenu une annulation. L'avocat spécialiste des recours collectifs considère inconcevable que les « retardataires soient récompensés parce qu'ils payent en retard alors que les bons citoyens » font les frais de leur honnêteté.

Car la Ville considère que ceux qui n'ont pas soulevé les moyens de défense appropriés en temps utile doivent oublier leur argent, en raison du principe de la pérennité des jugements. Autrement dit, payer une amende équivalait à reconnaître sa culpabilité, qu'on ait enregistré un plaidoyer ou pas sur sa contravention.

Ses procureurs soutiennent aussi que les membres du recours collectif auraient pu soulever des arguments de fait ou de droit devant la cour municipale, mais qu'ils ne l'ont pas fait.

Ils demandent aussi au juge Lebrun de considérer que, selon la charte de la Ville de Québec, il y a prescription six mois après les faits. Finalement, ils soulignent que la Ville n'a pas commis de faute dans ce dossier, d'un point de vue légal.

Les infirmières auxiliaires reviennent à l'hôpital

Depuis cinq ans, elles étaient reléguées dans les centres hospitaliers pour personnes âgées

LOUISE LEMIEUX

LLeimieux@lesoleil.com

■ Écartés des hôpitaux et relégués dans les centres hospitaliers pour personnes âgées (CHSLD) depuis 1997, infirmières et infirmiers auxiliaires reprennent leur place.

À l'hôpital Saint-Sacrement, par exemple, 13 nouveaux postes d'infirmières auxiliaires ont été ouverts récemment, dont deux en chirurgie. Ces postes avaient été abolis en 1999. Sylvie Desnoyers, vice-présidente régionale de la Fédération de la santé et des services sociaux, et elle-même infirmière auxiliaire, se réjouit. « Enfin! On nous a écoutés. Le contexte de pénurie de personnel a heureusement provoqué une prise de conscience dans le réseau », dit-elle. D'autres hôpitaux suivent l'exemple de Saint-Sacrement, remarque Régis Paradis, le président de l'Ordre des infirmières et infirmiers auxiliaires du Québec. C'est le cas à l'hôpital Sacré-Coeur de Cartierville, un hôpital universitaire affilié, où 63 infirmières auxiliaires ont été embauchées. À l'hôpital universitaire de Sherbrooke (CHUS), 30 infirmières auxiliaires font maintenant partie du personnel.

La pénurie d'infirmières dicte ce choix aux centres hospitaliers

« La pénurie d'infirmières dicte ce choix aux centres hospitaliers », soutient M. Paradis.

Des 16 200 infirmières auxiliaires, seulement 6000 travaillent dans les hôpitaux. Seulement 3000 d'entre elles travaillent en soins actifs, précise M. Paradis, les autres ont des postes en gériatrie. Par ailleurs, seulement 40 % des infirmières auxiliaires ont des postes à temps complet, souligne le président de l'Ordre.

À son avis, les CLSC devraient aussi s'ouvrir les yeux et engager ces

professionnelles, en particulier pour les soins à domicile. En ce moment, seulement 135 infirmières auxiliaires travaillent en CLSC contre 9000 infirmières. Selon M^{me} Desnoyers, quelque 1800 infirmières auxiliaires ont quitté le réseau pour la retraite et autant de postes ont été abolis au courant des années 90. Maintenant, on se rend compte qu'on a besoin d'elles.

Signe que des temps meilleurs s'annoncent pour les infirmières auxiliaires, le nouveau Code des professions de la santé (loi 90) remet aux infirmières auxiliaires de poser des actes qu'elles avaient perdus, au fil des ans, et leur en donne de nouveaux.

« Avant 1980, les infirmières auxiliaires pouvaient changer les sacs de colostomie et nettoyer les plaies. Cet acte nous est remis dans le nouveau Code des professions », explique Sylvie Desnoyers. De nouveaux actes professionnels, comme effectuer des prises de sang, donner des piqûres sous-cutanées et intra-musculaires, poser des tubes nasaux gastriques sont introduits dans le nouveau Code des professions. Ce dernier entrera en vigueur à la fin du mois. Des cours seront organisés d'ici ce temps pour apprendre aux infirmières auxiliaires comment accomplir ces nouveaux actes infirmiers.

L'intérêt des jeunes pour le métier augmente. La formation de 1800 heures est offerte dans les écoles secondaires et donne accès à un DEP (diplôme d'études professionnelles). De 550 qu'il était en 1997, l'effectif en première année est de 1478 en 2002. Le nombre d'écoles secondaires qui dispensent la formation est passé de 27 à 36 au Québec.

Une deuxième pétition pour interdire les « raves » à Val-Bélair

JEAN-FRANÇOIS NÉRON

JFNeron@lesoleil.com

Une soixantaine de citoyens de Val-Bélair ont déposé une seconde pétition en moins d'un an, lundi, auprès de leur conseil d'arrondissement, lui demandant d'interdire la tenue de soirées *rave* dans leur quartier, qui causent bien des ennuis au voisinage.

Les soirées *rave* en cause ont lieu dans un édifice qui abritait une quincaillerie Ro-na sur le boulevard Pie-XI Nord à Val-Bélair.

La pétition d'une soixantaine de noms énonce une liste de griefs dont quelques-uns ont été rapportés au service

de police de la Ville de Québec. Outre le bruit excessif de la musique — ce genre d'événement se déroule habituellement de 21 h jusqu'à midi le lendemain —, le document remis au conseil d'arrondissement laurentien (8) fait également état de la présence de véhicules stationnés des deux côtés de la rue, qui génèrent l'ac-

cessibilité des lieux en cas d'incendie, de certains véhicules stationnés dans des entrées privées et de nombreux déchets retrouvés dans les stationnements et sur des terrains privés. Il faut dire que quelque 2000 jeunes participent à ces soirées.

Il y a eu quatre soirées *rave* depuis un an au même endroit: en octobre 2001, en février et en mars 2002, et plus récemment le 26 octobre. La présence à proximité d'une école primaire et

d'une garderie n'est pas non plus sans soulever des craintes concernant la présence possible de certains « déchets dangereux pour la santé », pouvant être oubliés sur place ou sur les terrains avoisinants, rapporte la pétition.

MAUVAISE RÉPUTATION

En 2002, les *raves* ont souvent fait la manchette, principalement pour des histoires reliées à la consommation de drogues diverses. En février, une opération policière permettait de mettre au jour le réseau de deux membres des

Hells Angels qui écoulaient de la cocaïne et de la *ecstasy* dans les *raves* de Québec et de la Rive-Sud.

Au mois de mars, une femme d'Alma décédait après avoir été intoxiquée par du GHB, aussi appelé la drogue du viol, dans un *rave* de l'endroit. En avril, plusieurs personnes étaient arrêtées pour possession et trafic de stupéfiants lors d'un *rave* au Stade olympique. Enfin, en septembre, un *rave* tournait au drame à Laval avec une fusillade qui a blessé six personnes.



SAVARD
BIJOUTIER-JOAILLIER
DIAMANTAIRE

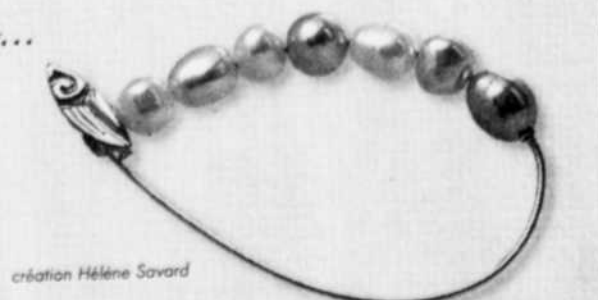
2485, chemin Saint-Louis
Sillery
418 653-3115

Il y a des cadeaux qui marquent plus que d'autres...

WR Savard, bijoutier joaillier, vous suggère sa broche exclusive «Ô» en or jaune 14k, enfilée de perles d'eau douce chinoises

Courant 210\$

Spécial de Noël 195\$ taxes incluses — quantité limitée —



création Hélène Savard

RENDEZ-VOUS NATIONAL DES RÉGIONS

M^{gr}
Blanchet
déçuVALÉRIE LESAGE
VLesage@lesoleil.com

L'archevêque de Rimouski, celui que Bernard Landry a présenté comme l'initiateur du Rendez-vous des régions, avait en tête une toute autre idée de l'exercice.

M^{gr} Bertrand Blanchet avait imaginé des réunions dans chacune des régions plutôt qu'un regroupement provincial. Les objectifs de développement des régions ne sont pas forcément les mêmes et pour arriver à des consensus, il faudra nécessairement diluer la sauce.

Mais ce que l'archevêque aurait surtout souhaité, c'est d'entendre la voix de la population. « Quand la population s'en mêle, c'est quand il y a un problème. Par exemple face aux porcheries. Mais si on veut un développement durable, il faut savoir ce que les gens sont prêts à accepter en termes de développement. Que veulent-ils ? » s'est demandé M^{gr} Blanchet, remarquant la rareté des organismes populaires au Rendez-vous des régions.

Pas qu'il en ait contre les MRC, les Centres locaux de développement (CLD) ou les Conseils régionaux de développement (CRD). Au contraire, il estime qu'ils font beaucoup de travail et que ce travail demeure méconnu. « Je ne les exclurais pas, mais si on veut des régions vivantes, il faut donner l'occasion à la population de participer. Elle a très peu l'occasion de dire ce qu'elle pense des valeurs à protéger », estime l'archevêque.

Malgré l'absence du « monde ordinaire », M^{gr} Bertrand reste quand même optimiste. « Quand on met ensemble des gens de bonne volonté, il me semble qu'on peut espérer arriver à quelque chose. L'exercice pourra apporter ses fruits. »

Il estime que si le rendez-vous amène à une décentralisation du pouvoir décisionnel, ne serait-ce que ça, il n'aura pas été inutile. Et il garde espoir que la population puisse être consultée après la réunion de Québec. Au moins, cela permettrait-il peut-être de dissiper la morosité, car M^{gr} Bertrand entend beaucoup de gens dire que rien n'est fait pour sauver les régions.



Jean Charest et Mario Dumont n'attendent pas grand-chose de l'opération.

Des figures
imposées, croît
l'opposition

■ Le Rendez-vous des régions est un exercice qui servira au prochain gouvernement du Québec si les péquistes s'avèrent incapables de lui donner une suite concrète, ont indiqué hier les chefs des deux partis d'opposition. L'adéquiste Mario Dumont et le libéral Jean Charest ont fustigé les propos du premier ministre Bernard Landry, qui avait plus tôt invité les représentants des régions à formuler des demandes « réalistes » puisque Québec a des moyens « limités » en raison du déséquilibre fiscal. « Si à cause du fédéral on ne peut rien faire pour aider les régions, ça ne valait pas la peine de convoquer tout ça, a estimé Mario Dumont. » De son côté, Jean Charest a affirmé que les déclarations du premier ministre lui semblaient des figures imposées. « Il est bien obligé de dire qu'il manque d'argent pour excuser son inaction. » (PC)

Les femmes sous-représentées

MYLÈNE MOISAN
MMoisan@lesoleil.com

La conversation a commencé de drôle de façon, dans les toilettes des femmes, en marge du Rendez-vous national des régions. « On n'est pas beaucoup », a dit l'une. « Ce n'est pas parce qu'on n'a pas essayé », a répondu l'autre.

Dans la plus totale intimité, une poignée de femmes ont fait le constat, juste, qu'elles étaient moins nombreuses que les hommes à ce grand remue-ménages provincial. Une différence qui ne relève pas de la mauvaise foi, mais des réalités propres à la moitié féminine du Québec.

La conversation s'est poursuivie dans le corridor, avec trois déléguées. D'entrée de jeu, deux d'entre elles ont admis avoir fait des efforts pour augmenter la représentation des femmes dans leur délégation. En vain. La raison ? « La représentation ici reproduit le modèle dans les régions où les hommes sont davantage présents aux instances décisionnelles. On retrouve la structure des CRD, les préfets, tous des endroits où les femmes ne pleuvent pas », explique Sylvie Ostigny, membre de la délégation de la Côte-Nord, qui ne compte que 5 femmes sur 18 membres.

Vérification faite, les 14 délégations des régions présentes au Rendez-vous national ne comptent que 35 % de femmes. Les efforts déployés pour qu'elles soient plus nombreuses n'ont pas porté les fruits escomptés. Le Saguenay-Lac-Saint-Jean a envoyé à Québec la délégation la plus masculine, soit 15 hommes sur un total de 18 personnes.

Michelle Choquette est une des trois femmes venues du Saguenay-Lac-Saint-Jean. Elle admet que le recrutement de femmes a été ardu, malgré l'intervention du Conseil du

statut de la femme. Selon elle, la structure industrielle de la région est en partie responsable de ce déséquilibre. « La présence de l'industrie forestière a nourri un modèle où le gars était absent pendant toute la semaine et où la femme se chargeait complètement de la maison », explique la présidente du Syndicat des infirmières et des infirmiers du nord-est du Québec.

De plus, la délégation du Saguenay-Lac-Saint-Jean devait tenir compte des deux moitiés géographiques de la région et des différents secteurs économiques. Des contraintes qui ont eu comme conséquence de réduire davantage la possibilité de dépêcher plus de femmes à Québec, pour le Rendez-vous national des régions qui se termine demain.

Isabelle Lavolette, venue des Laurentides, constate de son côté que les femmes se retrouvent davantage au sein d'organismes disposant de peu de moyens, incapables donc d'assumer les frais de déplacement et d'hébergement. « J'en connais qui sont venues à leurs propres frais », laisse tomber M^{me} Lavolette.

De façon unanime, toutes les déléguées rencontrées ont reconnu qu'il était plus difficile pour une femme de se libérer de ses obligations familiales. Même si certains hommes s'impliquent davantage au foyer, il appert que cet apport soit souvent insuffisant pour permettre aux femmes de s'absenter pendant trois jours.

Louise Gagnon-Lessard, du Comité de la condition féminine en développement régional de la Montérégie, a déploré le peu de place accordée aux femmes dans les discussions prévues pendant le Rendez-vous. Elle s'est dit frustrée de voir que la réalité féminine est occultée de la sorte, alors qu'un besoin criant de « réseautage » se fait sentir.

Les effets
pervers des
subventionsSTÉPHANE PAQUET
SPaquet@lesoleil.com

Le préfet de la MRC Robert-Cliche dénonce les effets pervers des programmes de subventions aux entreprises de la nouvelle économie sur sa municipalité de Beauceville. H.-Marcel Veilleux a vu des entreprises qui étaient chez lui s'en aller vers le Carrefour de la nouvelle économie (CNE) de St-Georges pour profiter des subventions de Québec.

« Le gouvernement verse 40 % du salaire. C'est sûr que ça enlève des emplois dans les petites villes autour », lance-t-il. Sa ville a ainsi perdu, selon lui, deux entreprises qui sont parties vers St-Georges, parce que sa communauté n'avait pas le statut de CNE reconnu par le gouvernement québécois.

L'intention lors de la création des CNE était bonne, précise-t-il, mais « il y a quelque chose de vicieux là-dedans qu'il faudrait tenter de corriger ».

La solution ? Que les entreprises de la nouvelle économie puissent bénéficier de subventions, peu importe où elles se trouvent. L'espoir semble mince, puisque Québec voulait, en misant sur les CNE, créer une communauté d'échanges entre les acteurs de la nouvelle économie et créer des pôles d'importance.

Ce n'est pas la première fois qu'une critique du genre est adressée à un programme comme celui des CNE. Auparavant, les critiques venaient surtout de promoteurs immobiliers urbains qui se plaignaient que leurs édifices se vidaient parce que les entreprises déménageaient à quelques coins de rues pour bénéficier de subventions.

Cette fois-ci, il s'agit toutefois d'un village qui monte aux barricades. « Tu vides les municipalités autour de toutes ses forces vives », dénonce encore le préfet Veilleux.

Dans un des deux cas, souligne Daniel Chainé du CLD local, l'entreprise avait passé les deux premières années de son prédémarrage à Beauceville. Le CLD, avec d'autres acteurs, avait mis à sa disposition un capital « de plus d'un million \$ ». Deux ans plus tard, quand elle a été prête à vraiment commencer ses activités, l'entreprise a pris la route de St-Georges « et a eu accès à 40 % de subventions » applicables sur la masse salariale, déplore aussi M. Chainé.

sonata 2002

Style • Sécurité • Confort
Performance • Technologie

Location Financement à l'achat

239\$ 0%

par mois, 48 mois Jusqu'à 36 mois

accent 2002

Votre meilleur rapport qualité-prix

Louez à partir de **155\$** par mois

60 mois

Financement à l'achat

0%

Jusqu'à 36 mois

LIQUIDATION

LESSARD

HYUNDAI

Laureat du PRIX D'EXCELLENCE 6 années consécutives

Le 1^{er} concessionnaire Hyundai à Québec

Basé sur le programme des Services Financiers Hyundai seulement. Offre en vigueur jusqu'au 30 novembre 2002. Sans obligation au terme du contrat de location, kilométrage annuel de 20.000 km, frais de 18 cent le kilomètre excédentaire. Frais d'administration de 250 \$ à la location, en sus. Première mensualité exigible à la livraison. Sous réserve de l'approbation du service du crédit. Ne peut être jumelé à aucune autre promotion. Modèle Accent GS 2002, PDGF à partir de 12.775 \$, taux annuel de 0,31 %, terme de 60 mois à 155 \$/mois, 0,5 \$ comptant, transport et préparation inclus. Modèle Sonata GL 2002, PDGF à partir de 21.830 \$, taux annuel de 2,38 %, terme de 48 mois à 239 \$/mois, comptant de 1.995 \$ ou échange équivalent. Taxes en sus. Photo à titre indicatif.

Pièces et service ouvert le soir jusqu'à 21h.

659, Boul. St-Joseph, Québec
Prolongement de la 80^e Rue
623-5471

HYUNDAI
UN ESSAI VOUS CONVAINCRA

ce soir
Le Grand Journalavec Alain Laforest, Véronique Tremblay et Jean-Luc Mongrain
17 h Des diamants dans le Nord québécois ?
Un dossier de Caroline PépinFlash
avec Patricia Paquin et Alain Dumas
18 h 30
Le spectacle de François Morency
à l'Olympia de ParisFun noir
avec Normand Brathwaite
19 h
Invité : Marie-Chantal Perron

les 5 à 7 1/2

TQS

tqs.qc.ca

Canal 2, câble 13 Bell ExpressVu 102 Star Choice 723

RENDEZ-VOUS NATIONAL DES RÉGIONS

Sous le signe de l'austérité budgétaire

Landry prêt à «aller aussi loin que possible»

STÉPHANE PAQUET ET VALÉRIE LESAGE
SPAquet@lesoleil.com VLesage@lesoleil.com

■ Le message du premier ministre Bernard Landry à l'ouverture du Rendez-vous des régions était double hier: oui à une décentralisation des pouvoirs, mais non à une hausse importante des budgets consacrés aux régions.

«Je veux aller aussi loin que possible avec vous», a dit le premier ministre aux quelque 550 délégués venus de 14 régions du Québec. Bernard Landry a parlé «d'entreprises audacieuses» qui tiendront «compte de la personnalité propre de chaque région, en nous adaptant aux particularités de chacune d'entre elles».

Plus tard, en conférence de presse, le premier ministre n'a pas voulu préciser quels pouvoirs il était prêt à déléguer aux régions, précisant qu'il voulait que le débat se fasse avant de trancher.

Chose claire par contre, comme le confiait le ministre des Régions Rémy Trudel au SOLEIL, les régionaux ne doivent pas s'attendre à une pluie de millions à la sortie de ce Rendez-vous. «Vos propositions devront être financièrement réalistes et ne pas signifier des coûts que l'État québécois n'est pas en mesure d'assumer», a rappelé M. Landry aux délégués, après avoir mentionné que le déséquilibre fiscal avec Ottawa représente «un trou de 50 millions \$ chaque semaine».

Toujours sur le plan des relations Québec-Canada, le chef péquiste a mentionné que «notre statut de province nous interdit de faire tout ce que nous pourrions entreprendre si notre peuple était souverain».

«Malgré ces handicaps, a-t-il pris le

soin d'ajouter, nous pouvons cependant aller loin dans la réponse à vos attentes et à vos espoirs.»

Le premier ministre a parlé de «subsidiarité» pour guider la mise en œuvre de la décentralisation, c'est-à-dire de ce principe selon lequel «un gouvernement ne doit pas exercer une responsabilité qui peut être assumée par un autre gouvernement plus proche de la population». Le chef du gouvernement a ainsi fait état des cas «multiples» de «lourdeurs administratives» qui font en sorte que, même si les fonds sont en région, il «faut administrativement remonter à Québec pour que la décision prenne effet».

C'est dans l'espoir de corriger cette situation qu'en après-midi, tant le ministre des Régions que celui des Ressources naturelles ont proposé aux délégués de leur envoyer une enveloppe avec plein droit de regard sur ce qui serait fait avec l'argent. Dans un cas, on parle du Fonds de développement régional; dans l'autre, des redevances liées aux ressources naturelles.

EXPLIQUER LES ACTIONS DU GOUVERNEMENT

Dans l'atelier sur la «vitalité des milieux», il y a toutefois eu plus d'explications sur les actions du gouvernement que de propositions débattues. «C'est sûr qu'on a l'impression que le

gouvernement est là pour faire valider ses propres actions. C'est une façon un peu politique d'aborder les choses», a dit François Roussy, président du Forum jeunesse Gaspésie—Îles-de-la-Madeleine.

Une des principales préoccupations des régions concernait l'accès aux services de santé. Le ministre François Legault a été remercié à plusieurs reprises pour avoir eu «le courage» de s'attaquer au problème de la répartition des médecins en région. M. Legault a aussi été félicité en annonçant qu'il allait presque doubler l'an prochain l'aide financière accordée aux patients qui doivent se déplacer à plus de 250 kilomètres de leur résidence pour recevoir des soins spécialisés. Il ajoutera 1 million \$ cette année et 4 millions \$ au cours du prochain exercice financier. Seule insatisfaction persistante: l'équité interrégionale dans le financement de la santé, même si elle a été en partie corrigée récemment.

En matière culturelle, la ministre Diane Lemieux s'est dite estomaquée de voir si peu de propositions à caractère culturel de la part des régions. «Si on veut attirer des médecins en région, si on veut retenir les jeunes dans leurs régions, il faut qu'il y ait une vie culturelle intéressante!» s'est exclamée la ministre.

M^{me} Lemieux s'est montrée ouverte à décentrer les programmes culturels pour investir dans les plans régionaux. Elle a aussi annoncé l'ajout de 1 million \$ au 1,9 million \$ investis en région cette année afin de concrétiser la signature de nouvelles ententes de développement culturel avec les pouvoirs locaux.



La ministre des Finances, Pauline Marois, et son collègue Sylvain Simard

Un premier consensus

QUÉBEC (PC) — Le Rendez-vous national des régions a débouché sur un premier consensus hier: la formation de la main-d'œuvre en région sera améliorée.

Il ne sera notamment plus nécessaire de réunir 15 étudiants pour donner une formation technique spécialisée, a expliqué la ministre déléguée à l'Emploi, Agnès Maltais. Si un groupe est trop restreint, on pourra quand même dispenser une formation, quitte à faire venir des étudiants d'une région voisine pour grossir le groupe.

Les règles de financement exigeaient jusqu'à maintenant un minimum de 15 étudiants pour qu'une formation spécialisée soit disponible. «Si c'est possible en ville, il est à peu près impossible de réunir 15 étudiants dans une région pour suivre un cours de soudure. Mais les entreprises ré-

gionales ont néanmoins besoin de soudeurs», a déploré le président de Solidarité rurale, Jacques Proulx.

C'est pourquoi le gouvernement a décidé d'assouplir cette règle, a expliqué la ministre Maltais. Il faut en effet former le plus rapidement possible une main-d'œuvre qualifiée, car quelque 600 000 emplois seront disponibles à travers le Québec d'ici l'an 2005.

Le gouvernement a garanti aux entreprises installées en régions qu'elles ne manqueront plus de main-d'œuvre spécialisée.

Des équipes du ministère de l'Emploi identifieront dans toutes les régions les besoins en main-d'œuvre et offriront leurs services tant aux chercheurs d'emploi qu'aux entreprises.

Le gouvernement promet aussi des «services personnalisés d'accompagnement en placement».

Un deuxième projet de porcherie pour Murdochville

NAOMIE BRIAND

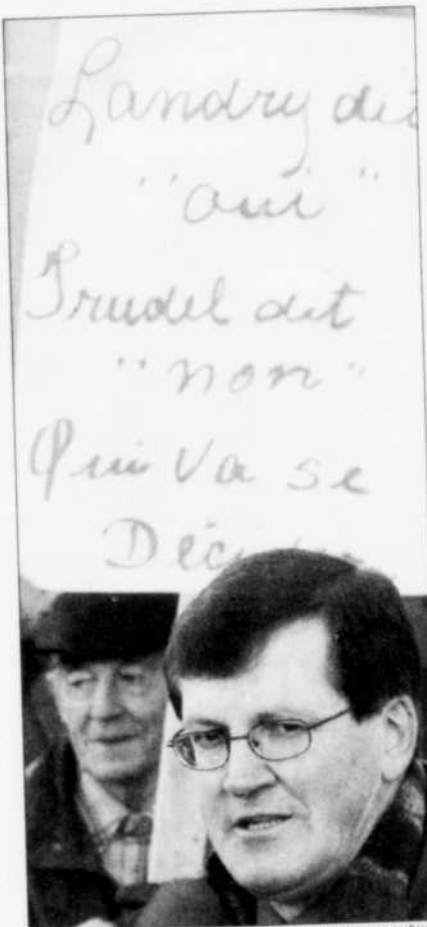
Collaboration spéciale

MURDOCHVILLE — Décidément, les projets de porcheries se bousculent pour Murdochville. Un deuxième projet du genre s'amène pour l'ancienne ville minière, alors qu'un grand nom de la production porcine québécoise serait prêt à investir dans des infrastructures de 200 millions \$ qui créeraient 500 emplois directs.

La firme ConquêteTech de Mascouche, embauchée par Québec au printemps pour trouver des projets de relance pour Murdochville dans le domaine minier, aurait dressé les ponts entre le gouvernement et cet industriel du porc. Depuis le 25 octobre, le sous-ministre des Régions, Robert Sauvé, aurait le projet en mains pour analyse, tout comme les ministères de l'Environnement et de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation.

ConquêteTech refuse de dévoiler le nom de l'industriel intéressé à la Gaspésie, se bornant à dire que cette entreprise aurait la capacité financière d'amener ce projet à bon port, posséderait des installations importantes et existerait depuis longtemps. Après vérification auprès de la Fédération des producteurs de porcs du Québec, les plus gros noms de l'industrie (et susceptibles d'investir dans un tel projet) sont du Breton, Olymel, Agromex et Salaisons Brochu.

Le projet consisterait à installer 60 bâtiments, dont un abattoir et une usine de découpe et de transformation, qui nécessiteraient de trois à quatre ans de construction. Quelque 500 000 porcs par année seraient commercialisés, principalement destinés au marché de l'exportation, d'où l'importance de la proximité du port de Gaspé à moins de 100 kilomètres. Les premières installations ouvriraient dans les 18 prochains mois.



Le maire de Murdochville, Marc Minville, s'oppose au projet Gaspor. Il participait hier à la manifestation de ses concitoyens à Québec.

GASPOR

Par ailleurs, après une recherche auprès de l'inspecteur général des institutions financières du Québec, il a été possible d'identifier les actionnaires gaspésiens de la compagnie Gaspor, une autre compagnie qui souhaite installer une porcherie d'une capacité de commercialisation de deux millions de

porcs par an à Murdochville, créer une coopérative avec les citoyens de l'endroit et créer plus de 900 emplois directs. Il s'agit de Claude Abdellour, Claude Forest et René Renault, auxquels s'ajoute Marc Aubin, des Laurentides, le seul à posséder une expérience dans le domaine porcine.

Le maire de Murdochville, Marc Minville, à Québec hier pour l'ouverture du Sommet des régions, n'a pas voulu commenter le nouveau dossier agroalimentaire qui toucherait sa municipalité. «Je n'ai pas encore discuté avec ConquêteTech», a-t-il simplement dit, indiquant qu'il souhaite vérifier le sérieux du projet et le respect de l'environnement avant de donner son avis. Lundi, le maire a critiqué ouvertement le projet de Gaspor, pas très sérieux selon lui.

LA FÉDÉRATION SCEPTIQUE

Mis au courant des deux projets, le président de la Fédération des producteurs de porcs du Québec, Clément Pouliot, est sceptique face à la réalisation de tels complexes. À lui seul, rappelle-t-il, le projet Gaspor atteindrait 30 % de la production actuelle de porcs au Québec, qui est de 7 millions. «Il n'y a jamais eu de projets de cette envergure au Québec. Il s'agit de projets d'envergure américaine. Je ne suis pas très confortable avec cela.»

Quand à l'idée de «rejet zéro» de Gaspor avec l'intégration de la technologie danoise, M. Pouliot se dit encore plus sceptique vis-à-vis cette technique de traitement du lisier, qui n'est pas assez claire à son goût.

Selon lui, l'éloignement serait la principale raison expliquant pourquoi la pointe gaspésienne n'accueille pas encore d'entreprises porcines, comme le font 12 autres régions québécoises. «Ça fait loin des marchés de consommation. De plus, il n'y a aucun producteur de grains, et le coût de transports de ces matières est très élevé.»

CENTRE DE LIQUIDATION

ÉCHANTILLONS DE PLANCHER
LÉGÈRES IMPERFECTIONS
SURPLUS DE PRODUCTION
FIN DE LIGNES

Matelas mousse
Grandeur: 1 place
119.95
OU 36 versements de **3.33**

Matelas Harmonie
Plateau coussiné
Grandeur 2 places
399.95
OU 36 versements de **11.11**

Lot de Couvre-Matelas
avec de légères imperfections
Grandeur: 1 place, 2 places, Grand 2 places
Un seul prix **29.95**

Matelas DYNASTIE
Grandeur: 1 place
229.95
OU 36 versements de **6.39**

CENTRE DE LIQUIDATION

Plusieurs autres spéciaux en magasin
(Quantités limitées)

*Payez les taxes seulement. Sous réserve de l'approbation de crédit.

85, Marie de l'Incarnation, Québec • 527-7178 SEULEMENT

Nous comblons vos attentes, sans attente

Chirurgie de la cataracte sans délai

L'institut de laser et de chirurgie privée de Québec est un centre privé qui offre la chirurgie de la cataracte et ce, sans délai.

Située à l'Hôpital Jeffery Hale*, cette clinique est dotée d'équipements de technologie moderne, d'une salle de chirurgie privée, dans la proximité d'un milieu hospitalier.

Prenez rendez-vous avec le Dr Dominique Meyer, ophtalmologiste, elle se fera plaisir de vous informer à ce sujet.

Dr Dominique Meyer



Institut de laser et de chirurgie privée de Québec

801, chemin Saint-Louis, Bur. 240
Québec (Québec) G1S 1C1

(418) 687-7328
1 (877) 687-7328

* La clinique est une entité complètement privée n'ayant aucun autre lien ou implication directe avec l'hôpital Jeffery Hale et le système public de santé.

LE QUÉBEC ET LE CANADA

ANNONCES DANS LES JOURNAUX

Ottawa néglige souvent les médias francophones

SYLVAIN LAROCQUE
Presse canadienne

OTTAWA — Les ministères et les institutions du gouvernement fédéral négligent souvent de faire paraître leurs annonces dans les journaux de langue officielle minoritaire, déplore la Commissaire aux langues officielles, Dyane Adam.

Dans une étude rendue publique hier, la commissaire constate qu'à l'extérieur du Québec, les journaux de langue française sont souvent « oubliés » dans le processus de placement publicitaire du gouvernement.

De 1998 à 2001, le bureau de M^{me} Adam

a reçu près de 850 plaintes reliées à la non-utilisation de la presse écrite de langue officielle minoritaire, soit 20 % du total des plaintes. Plus de 95 % des plaintes visaient à dénoncer le manque de publicités gouvernementales dans les journaux francophones hors-Québec. « Malgré plusieurs interventions de la part du Commissariat au fil des ans, le problème persiste », affirme Dyane Adam.

L'étude révèle notamment que les fonctionnaires fédéraux ne sont pas suffisamment sensibilisés aux responsabilités que leur impose la Loi sur les langues officielles. « Il faut que le gouvernement adopte des lignes directrices qui

soient claires », souligne M^{me} Adam, en rappelant que le premier ministre Jean Chrétien, dans le récent discours du Trône, promettait de renforcer l'utilisation des deux langues officielles dans les communications du gouvernement avec le public.

Trop souvent, les institutions et les ministères fédéraux se contentent de publier leurs annonces dans les quotidiens « nationaux » de langues anglaise et française, en oubliant que *La Presse*, par exemple, n'est pratiquement pas distribuée à l'extérieur du Québec.

**Air Canada
a reçu le
plus grand
nombre de
plaintes**

Les hebdomadaires régionaux constituent donc, aux yeux de la commissaire, l'un des meilleurs moyens de rejoindre les francophones qui vivent en situation minoritaire. Afin d'en tirer profit, les institutions et les ministères doivent améliorer leur planification, question de respecter les dates de tombée moins flexibles de ces médias.

Une fois de plus, c'est Air Canada qui a suscité le plus de mécontentement, avec 191 plaintes touchant la presse de langue minoritaire officielle, de 1998 à 2001. La situation

s'est toutefois redressée après l'adoption, en 2000, d'une loi précisant que les transporteurs régionaux de l'ancienne société de la Couronne sont assujettis aux obligations sur les langues officielles.

En plus de demander à Ottawa de mieux sensibiliser ses fonctionnaires à l'importance de publier ses annonces dans les deux langues officielles, Dyane Adam recommande au gouvernement d'inclure cette exigence dans les ententes qu'il signe avec ses agences de publicité et de placement.

Le gouvernement doit répondre aux 18 recommandations de l'étude d'ici le 31 mars 2003.

DÉSÉQUILIBRE FISCAL

Tout le pays est affecté, soutient Bernard Lord

OTTAWA (PC) — Qu'Ottawa reconnaisse ou non son existence, le déséquilibre fiscal est un problème qui afflige tout le pays, estime le premier ministre du Nouveau-Brunswick, Bernard Lord.

« C'est un enjeu réel pour le Canada, que l'on parle de déséquilibre vertical, soit entre le gouvernement fédéral et les provinces, ou de déséquilibre horizontal, c'est-à-dire entre les provinces. »

Le premier ministre Lord était de passage à Ottawa, hier, pour une rencontre bilatérale avec le gouvernement fédéral portant sur son plan d'innovation. Il en a également profité pour faire la promotion du tout nouveau Bureau national du Nouveau-Brunswick, à Ottawa, qui servira de pied-à-terre dans la capitale pour attirer des investissements dans la province.

LA SANTÉ

Selon Bernard Lord, le déséquilibre fiscal est tout particulièrement perceptible sur le plan du financement accordé à la santé, un secteur autrefois soutenu à parts égales par Ottawa et les provinces.

« Aujourd'hui, 86 % de la facture revient aux provinces, contre seulement 14 % pour le gouvernement fédéral, dénonce-t-il. Depuis que je suis premier ministre du Nouveau-Brunswick, 96 % des nouvelles dépenses de la province sont allées dans le domaine de la santé et des soins aux aînés. La santé est le secteur de dépenses publiques qui augmente le plus rapidement, mais le gouvernement fédéral n'emboîte pas le pas. C'est un réel problème. »

Attendant avec impatience les conclusions de la commission Romanow, Bernard Lord verrait d'un mauvais œil l'ajout d'une nouvelle taxe pour financer les soins de santé. « Je pense que c'est la dernière chose qui devrait être avancée, dit-il. Le fédéral doit éliminer les dédoublements et le gaspillage qui existent à l'intérieur du système avant d'augmenter les taxes pour la santé. »

Lord voit d'un mauvais œil l'ajout d'une nouvelle taxe pour financer la santé

Le premier ministre Lord plaide également pour le transfert de points d'impôts, mais avant tout pour la modification du système de péréquation. À ce chapitre, Bernard Lord veut mettre un terme à cette fausse perception de la péréquation, voulant que les provinces riches subventionnent les provinces pauvres.

« La péréquation est un principe qui est encaissé dans la Constitution canadienne, martèle-t-il. C'est l'un des fondements de notre pays, qui s'appuie sur le principe que, peu importe où un Canadien décide de s'établir, il a droit à des services publics et des taux d'imposition comparables. La péréquation, c'est donc de l'argent qui est transmis de Canadiens à Canadiens, par l'entremise du gouvernement fédéral. Pas d'une province à une autre. »

Le premier ministre rappelle que 9 provinces canadiennes sur 10 ont déjà reçu des paiements de péréquation. L'Ontario est la seule qui échappe à la règle.



Le premier ministre Landry et son chef de cabinet, Claude H. Roy

CHEF DE CABINET DE LANDRY

Rumeurs de démission

Le premier ministre ne jure pas de la présence de Claude H. Roy lors des élections

VALÉRIE LESAGE

VLesage@lesoleil.com

■ Le premier ministre Bernard Landry n'a pu jurer de la présence à ses côtés au cours de la campagne électorale de son contesté chef de cabinet, Claude H. Roy, dont la démission imminente fait l'objet de rumeurs. M. Roy est actuellement en vacances à l'étranger.

« Qui peut jurer de l'avenir d'une autre personne d'une façon définitive? Moi, je trouve qu'il fait bien son travail et en passant, il a droit à des vacances », a dit M. Landry, reconnaissant toutefois des tensions entre M. Roy et son équipe ministérielle.

« Il y en a aussi parfois entre moi et les membres du cabinet, mais je suis un homme de bonne composition et j'invite tout le monde à en faire autant pour avoir de bonnes relations humaines. »

On reproche à Claude H. Roy ses manières rudes dans ses relations, autant avec les ministres qu'avec leurs collaborateurs. À tel point qu'un proche du cabinet Landry ne s'est pas gêné pour dire qu'il sabrerait le champagne si M. Roy partait. « J'ai rarement vu quelqu'un faire autant l'unanimité contre lui », a indiqué cette personne.

« Je me demande comment il fait pour rester alors qu'il y a autant de pression », a dit une autre, qui s'ennuie sérieusement des prédécesseurs de M. Roy, Roch Boivin et Hubert Thiabault. Le premier était, dit-on, un « matamore » et le second un « gentleman ». Mais les deux se complétaient et arrivaient à éteindre les feux à l'intérieur du Conseil des ministres. Il semble maintenant que les foyers d'incendie se multiplient, tout comme les dommages.

Le mécontentement crée des divisions internes qui semblent inquiéter l'équipe. La situation perdure depuis les départs fracassants des Guy Chevrette et Jacques Brassard. La tension a monté d'un cran avec le départ de Paul Bégin, désavoué dans le dossier des procureurs le jour même où il subissait une chirurgie. Le président du Conseil du Trésor, Joseph Facal, a me-

me dit publiquement qu'il aurait apprécié être averti de la décision de nommer un médiateur dans ce dossier. M. Facal se trouvait alors en Argentine et il n'a appris la nouvelle qu'à son retour. Lui et M. Bégin s'étaient auparavant prononcés contre la nomination d'un médiateur.

Le chef des communications du premier ministre, Jacques Wilkins, fait aussi l'objet de critiques. On questionne ses compétences.

Hier, Bernard Landry a reconnu qu'il y avait un problème de communication entre son gouvernement et la population.

« Je reste perplexe devant ce mystère, que le taux de satisfaction est relativement élevé à l'égard du gouvernement et le taux électoral n'est pas encore au rendez-vous », a affirmé M. Landry.

Le premier ministre demande à ses députés et ministres d'entrer le plus possible en contact avec la population pour faire connaître le bilan et le plan d'action du gouvernement.

Se questionne-t-il sur son leadership? « Si moi je me questionnais, ce serait une chose, mais je vois que mes militants ne se questionnent pas. Ni mon Conseil des ministres, ni l'exécutif. »

M. Landry a écarté l'idée de réduire la taille de son cabinet pour faire taire les critiques et laisser plus de temps à son équipe pour faire les tournées régionales.

Diverses hypothèses ont été étudiées pour couvrir le plus de terrain possible, a-t-il dit, mais pas de remaniement ministériel en vue. Là où la réflexion du chef péquiste se poursuit, c'est sur « la communication nécessaire avec la population du Québec pour bien faire valoir les enjeux ».

L'ADQ exige 1000\$ de ses aspirants candidats pour enquêter sur eux

GILBERT LEDUC

GLeduc@lesoleil.com

L'Action démocratique du Québec demande 1000\$ à ses aspirants candidats pour mener des enquêtes de crédit à leur sujet.

De crainte de voir des personnages douteux se glisser parmi ses candidats aux prochaines élections et ainsi éviter de mauvaises surprises en cours de campagne, l'ADQ a récemment confié à des firmes spécialisées le mandat de réaliser des investigations financières sur ceux et celles qui aspirent à aller rejoindre Mario Dumont et ses quatre équipiers sur les banquettes de l'Assemblée nationale.

Cette nouvelle façon de faire de l'ADQ déplaît souverainement à certains candidats éventuels, comme l'a révélé, hier, un reportage diffusé à TVA.

Deux d'entre eux, dont Stéphane Asselin, qui lorgnait l'investiture adéquate dans Limoilou, estiment que l'ADQ ferme ainsi ses portes aux candidats moins bien nantis.

« Il s'agit d'une toute nouvelle pratique », a souligné au SOLEIL Guy Thérien, responsable des communications à l'ADQ. « Auparavant, nous ne parvenions pas à obtenir un profil complet de nos aspirants candidats. Les enquêtes n'étaient pas suffisamment approfondies. »

Pour remédier à cette situation, le parti de Mario Dumont fait dorénavant appel à des firmes spécialisées dans les investigations du passé fi-

nancier des individus. Le coût de chacune des enquêtes est d'environ 600\$, a fait remarquer M. Thérien. Selon TVA, les enquêtes menées par le Parti québécois et le Parti libéral sur leurs candidats potentiels ne coûteraient qu'à peine 30\$.

L'ADQ fait également des vérifications sur les antécédents criminels de ses candidats. Le responsable des communications du parti n'était cependant pas en mesure de préciser, hier soir, l'identité des personnes ou des organisations qui effectuent ces investigations pour le compte du parti.

Pour l'attaché de presse de Mario Dumont, Jean-Luc Benoit, le versement d'une somme de 1000\$ par un aspirant candidat ne sert pas seulement à mener une enquête à son sujet, mais aussi à mesurer son sérieux à vouloir porter les couleurs de l'ADQ.

Quant à savoir si le parti n'est en train de se couper d'éventuels porte-étendards moins bien nantis, il réplique que les 1000 dollars exigés ne doivent pas nécessairement provenir de la poche du candidat. « Ça peut être aussi 50 dons de 20\$ faits par de fidèles sympathisants du candidat. »

En prévision des prochaines élections générales, l'ADQ compte déjà sur 13 candidats dans ses rangs, dont les cinq élus à l'Assemblée nationale. Selon diverses sources, le nombre de personnes intéressées à briguer les suffrages pour l'équipe de Mario Dumont dans l'une ou l'autre des 125 circonscriptions électorales varierait entre 225 et 500.

PROTOCOLE DE KYOTO

Des coûts annuels de 2700\$ par famille

Une étude contredit les analyses économiques du gouvernement

DENNIS BUECKERT

Presse canadienne

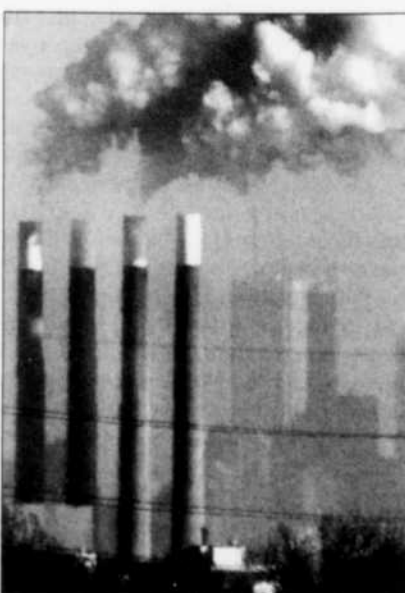
OTTAWA — Le Protocole de Kyoto se traduira par des coûts annuels de 2700\$ par famille, d'ici à 2010, selon une étude que vient de rendre publique la Fédération des contribuables canadiens, fortement opposée à l'entente visant à réduire les émissions de gaz à effet de serre.

Les conclusions de cette étude viennent en contradiction avec celles des analyses économiques effectuées pour le compte du gouvernement fédéral, qui laissent entendre que l'accord pourra être mis en application sans provoquer de baisse du revenu disponible des particuliers.

Ménée par l'économiste Ross McKittrick, l'étude met également en doute les observations scientifiques voulant que l'augmentation des concentrations de dioxyde de carbone dans l'atmosphère donnera lieu à un changement de climat. « Les données à ce sujet sont peu convaincantes », a déclaré M. McKittrick, professeur à l'Université de Guelph, en Ontario.

Principal gaz à effet de serre, le dioxyde de carbone « n'est pas un agent de contamination de l'air. C'est un gaz incolore, inodore, qui est présent de façon naturelle dans l'atmosphère », a-t-il affirmé.

L'étude ne mentionne pas le fait que le dioxyde de carbone a la propriété de retenir la chaleur solaire, ou encore que les concentrations de dioxyde de carbone se sont accrues de 30 % à cause de l'augmentation de l'activité humaine durant l'ère industrielle.



L'étude ne mentionne pas le fait que le dioxyde de carbone a la propriété de retenir la chaleur solaire, ou encore que les concentrations de dioxyde de carbone se sont accrues de 30 % à cause de l'augmentation de l'activité humaine durant l'ère industrielle.

M. McKittrick a dit croire impossible de réduire de façon significative les émissions de gaz à effet de serre au moyen d'incitatifs ou de réglementations, estimant plutôt que des hausses des taxes et des prix de l'énergie seront nécessaires.

Le gouvernement fédéral a déjà fait savoir qu'il n'entendait pas introduire de taxe sur le dioxyde de carbone. Il ne projette également pas de taxes sur l'énergie.

COMPARÉS À HITLER
Bouchard et
Parizeau veulent
150 000 \$ chacun

■ MONTRÉAL — Les ex-premiers ministres Lucien Bouchard et Jacques Parizeau demandent à un diffamateur 150 000 \$ chacun en dommages-intérêts, pour avoir été comparés à Hitler. Il y a deux ans, un juge de la Cour supérieure du Québec avait accordé aux deux anciens premiers ministres une somme totale de 40 000 \$ à l'issue d'une poursuite intentée contre l'auteur d'un bulletin d'affaires, en 1993. Les avocats de MM. Bouchard et Parizeau affirment que les commentaires parus dans la publication de Richard Lafferty, *Lafferty's Canadian Report*, étaient injustifiés et que l'indemnisation initiale était insuffisante, étant donné le tort causé à la réputation de leurs clients. L'auteur décrivait les deux hommes comme des nationalistes agissant à la manière des dictateurs et utilisant les tactiques de peur de Hitler. Le nationalisme québécois « est une forme classique de démagogie et ne diffère en rien de ce que Hitler a fait », écrivait M. Lafferty. L'avocat de M. Lafferty, Mark Bantey, qui a interjeté appel de la décision initiale, reconnaît que les commentaires de son client peuvent paraître choquants, mais soutient qu'il ne faisait qu'exprimer son opinion. (PC)

Ottawa tiendra
compte de l'inflation
dans son calcul
de l'impôt

■ OTTAWA — Le gouvernement fédéral veut sauver quelques dollars aux contribuables en tenant compte de l'inflation dans le calcul de l'impôt à compter du 1^{er} janvier prochain. Le taux d'inflation retenu sera de 1,6 %, ce qui veut dire qu'une famille de quatre personnes gagnant un seul revenu annuel de 40 000 \$ pourra récupérer environ 135 \$ par année. On veut ainsi empêcher que le contribuable ne soit pénalisé par une hausse de son salaire due à l'inflation. Le taux de 1,6 % d'indexation annoncé est cependant inférieur aux chiffres de septembre pour l'inflation qui était de 2,3 %. Au cours des trois dernières années, les ajustements à l'impôt étaient basés sur un taux d'inflation de 3 % en 2000, 2,5 % en 2001 et 1,4 % cette année. (PC)



Selon Claude Beland, les gens se sentent loin du pouvoir.

RÉFORME DES INSTITUTIONS
DÉMOCRATIQUESLes citoyens veulent
des changements

MONTRÉAL (PC) — À mi-parcours de ses consultations publiques, le comité sur la réforme des institutions démocratiques constate sans détour que « la grande majorité des gens demandent des changements », sentant qu'ils ont trop peu de poids dans les décisions qui les affectent.

En conférence de presse hier à Montréal, le président du comité, Claude Beland, a rapporté que les gens qui sont venus témoigner devant le comité jusqu'ici « se sentent loin du pouvoir ». Ils manifestent même une certaine « méfiance » à l'égard du système politique, rapporte-t-il.

Le Comité directeur des États généraux sur la réforme des institutions démocratiques poursuit ces jours-ci sa consultation à Montréal, les 12, 13 et 14 novembre.

Parmi les sujets évoqués par les citoyens: le mode de scrutin, l'âge auquel on acquiert le droit de vote, la séparation des pouvoirs, la proximité du citoyen du pouvoir.

Jusqu'ici, les assemblées publiques ont réuni entre 25 et 150 personnes à chaque occasion, a précisé M. Beland, soulignant que le nombre grimpe à mesure que les audiences sont plus connues du public.

Il croit avoir affaire à de « simples » citoyens intéressés par la chose publique, non à des groupes organisés ou à des professionnels de la cause. « Ce sont vraiment des citoyens qui viennent dire comment ils se sentent dans le système actuel », a dit M. Beland. Il y a aussi, bien sûr, des professeurs et des politologues. Les grou-

pes intéressés pourront éventuellement se faire entendre à leur tour et déposer des mémoires.

PRÉSENCE DES JEUNES

L'ancien président du Mouvement Desjardins s'est dit « étonné » du nombre de jeunes qui viennent aux audiences, malgré ce qu'on dit du soi-disant désintérêt des jeunes envers la politique. Il s'en réjouit, car « c'est pour eux » qu'on fait ça, a-t-il dit. Une éventuelle réforme, en effet, ne pourra entrer en vigueur prochainement et serait applicable à long terme.

Aux critiques qui prétendent que ces audiences ne peuvent mener à rien, à quelques mois des élections générales au Québec, M. Beland répond qu'il appartient au gouvernement de penser au moyen et au long termes. « Si les gouvernements ne faisaient rien avec ça, ce serait la preuve qu'il faut des réformes des institutions démocratiques », puisqu'ils démontreraient ainsi qu'ils n'entendent pas le vœu de la population.

M. Beland a relevé le fait que cette remise en cause des institutions démocratiques n'est pas propre au Québec. La Colombie-Britannique a adopté une démarche similaire; en Ontario, il existe le mouvement « Fair vote » qui revendique le mode de scrutin proportionnel; à l'Île-du-Prince-Édouard, une consultation semblable est organisée. Des débats de fond ont aussi cours en Angleterre et en France au sujet des institutions démocratiques et de la place du citoyen.

ALLOCUTION À TORONTO

Allan Rock a des
« projets nationaux »

TORONTO (PC) — Allan Rock a présenté hier une liste d'ambitieux « projets nationaux » qui pourraient, selon lui, contribuer à forger la réputation du Canada comme chef de file mondial au XXI^e siècle.

Réforme de la santé, protection de l'environnement et croissance économique soutenue sont au nombre des idées que le ministre de l'Industrie a évoquées au cours d'une allocution à l'Université de Toronto.

Il avait un autre message, sous-jacent mais limpide pour son modeste auditoire composé de professeurs, d'étudiants et de gens d'affaires: Allan Rock a ce qu'il faut pour être un chef.

M. Rock a notamment réclame qu'un suivi soit rapidement donné au rapport de l'ex-premier ministre de Saskatchewan, Roy Romanow, sur l'état du système de santé au Canada, rapport qui doit être rendu public avant la fin du mois.

L'atteinte des objectifs sociaux du Canada, comme un régime universel de santé, exigera aussi une économie « qui fonctionne à son plein potentiel, ce qui n'est pas le cas en ce moment », a-t-il ajouté.

Sur la meilleure façon de répondre aux exigences du Protocole de Kyoto sur les changements climatiques — que le premier ministre Jean Chrétien a promis de ratifier d'ici Noël —, M. Rock croit que le Canada serait bien placé pour développer de nouvelles technologies révolutionnaires comme des automobiles non nocives pour l'environnement.

Le ministre croit par ailleurs que le pays doit se doter d'une politique étrangère qui reflète son approche « humanitaire, multilatérale » dans la résolution des problèmes mondiaux, plutôt que sa proximité géographique avec les États-Unis.

CAMPAGNE ÉLECTORALE

Après son discours, M. Rock a refusé de reconnaître qu'il donnait l'impression d'être en campagne — une campagne qui promet d'être ardue s'il veut rattrapper Paul Martin, l'ex-ministre des Finances et favori de la course au leadership du Parti libéral. Mais il a soigneusement évité de nier qu'il était intéressé par la direction du PLC et que les sujets dont il a débattus seraient au cœur de son programme électoral.

ATLAS

LE CHOIX NATUREL

On a **GRANDI...**
ON AGRANDIT!

IL Y A 32 ANS, nos parents, M. Carlo Marzaro et Mme Marthe Cook, innovaient en créant le premier magasin spécialisé en plomberie et céramique à Québec. Nous, leurs enfants (de gauche à droite, Paolo, Nico, Dino et Gianni), poursuivons leur tradition de qualité. Nous agrandissons notre commerce pour toujours mieux vous servir.

Venez nous rencontrer et célébrer notre agrandissement!

Éviers de cuisine ♦
KOHLER,
BLANCO, FRANKE.

Baignoires ♦
NEPTUNE, MAAX,
MARONYX, KOHLER.

Robinetterie ♦
GROHE, AMERICAN STANDARD,
AQUABRASS, KOHLER.

Tuiles d'ardoise
35 couleurs disponibles
à partir de 200 \$ pi.ca

Tuiles de marbre
et de granit
250 couleurs disponibles
à partir de 700 \$ pi.ca

Tuiles de céramique
500 modèles
à partir de 100 \$ pi.ca

**Comptoirs de cuisine
et de salle de bain
en marbre
en granite**

250 couleurs disponibles
directement de la source au centre-ville de Québec.

ATLAS
DIVISION DE CLOT
BAINS et CÉRAMIQUES

1385, de la Pointe-aux-Lièvres, Québec
Tél.: 648-1755 • Téléc.: 648-0997
www.marbre-atlas.com • www.atlas.quebecplus.ca

La chirurgie de la cataracte en clinique privée.
Nul besoin d'attendre.

CLINIQUE
CHIRURGIVISION inc.

Trois-Rivières
Drummondville
www.chirurgivision.com

Si les effets de la cataracte affectent votre qualité de vie, voilà de bonnes raisons de choisir la clinique Chirurgivision :

- > La **qualité des soins** et le **service personnalisé**
- > Le **délai d'attente court** : intervention bilatérale en deux semaines.
- > Le temps de **récupération rapide**.
- > La **technologie de pointe**.
- > Le **suivi conjoint** avec l'optométriste qui vous réfère.

> **MOINS VOUS ATTENDEZ,
MIEUX C'EST!**

(819) **693-5757**
ou 1 800 693 5657

Pour un choix éclairé,
consultez l'équipe
du Dr Francis Roy MD
Ophtalmologiste.

Action ! Régions

Soyez témoin du Rendez-vous national des régions.
Entrevues, reportages, débats...

Ce soir 22 h 30

- Nouvelle mission de la Société générale de financement (SGF) et ses répercussions.
- Quels sont les enjeux du Rendez-vous national des régions ?

Animation : Anne-Marie Dussault Réalisation-coordination : André Lavoie

Ça change de la télé

Télé-Québec
telequebec.tv

SCANDALES AU PALAIS
DE BUCKINGHAMCharles
ordonne
une « enquête
interne »

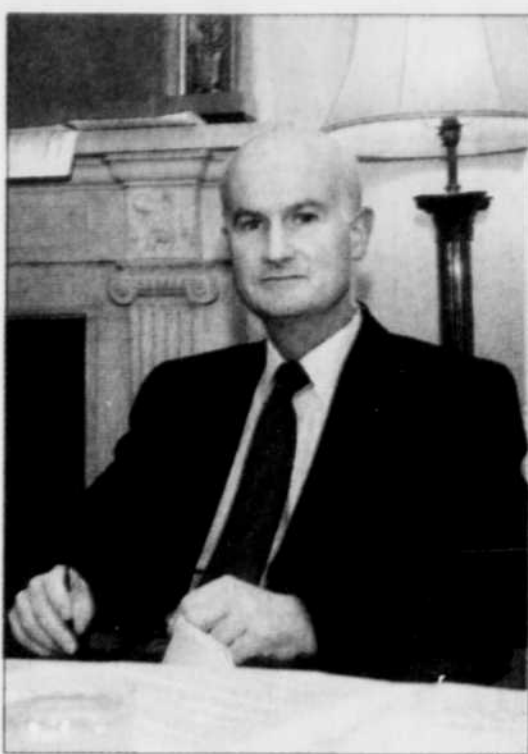
LONDRES (AFP) — Le prince Charles a ordonné hier une « enquête interne » pour répondre aux accusations contre son entourage, dont celle d'avoir étouffé une affaire de viol.

Il ne s'agit toutefois pas de l'enquête indépendante dont avait fait état la presse hier et la reine d'Angleterre Elizabeth II ne pourra pas témoigner dans le cadre de cette enquête, a précisé le secrétaire privé du prince Charles, Sir Michael Peat. « Si nous avons fait des erreurs, le prince de Galles veut que nous les assumions et que nous les rectifions », a déclaré Sir Michael Peat, 52 ans, qui mènera l'enquête avec l'aide d'un juriste réputé. La reine n'interviendrait pas dans l'enquête et ne recevrait pas de copie du rapport de Sir Michael à l'avance.

« J'espère que nous serons crédibles », a affirmé le secrétaire du prince Charles. « J'espère que ceux qui me connaissent sauront que je vais mener (cette enquête) vigoureusement, sans peur ni passe-droits, et ce sont là les instructions que j'ai reçues du prince de Galles. »

« Nous allons nous pencher sur l'enquête de 1996 sur le viol, qui a des conséquences juridiques », a-t-il précisé, en référence à une première enquête interne réalisée après qu'un ancien valet de chambre de la famille royale, George Smith, eut affirmé avoir été violé en 1989 par un proche collaborateur du prince Charles.

Le palais de St. James avait décidé à la suite de cette première enquête de ne pas en faire part à la



Sir Michael Peat, secrétaire du prince Charles

police. « Nous allons publier entièrement les résultats de l'enquête, et si des gens ont alors encore des doutes, nous pouvons envisager plusieurs options », a dit Sir Michael, sans exclure une enquête indépendante.

Selon plusieurs observateurs royaux, le prince Charles cherche surtout à gagner du temps dans la crise qui ébranle la Couronne depuis l'acquittement-surprise, le 1^{er} novembre, de l'ancien majordome de Diana, Paul Burrell. Ce dernier avait été blanchi de l'accusation de vol de 310 objets ayant appartenu à la princesse grâce à un témoignage de la reine l'innocentant in extremis.

Depuis, Paul Burrell s'est répandu dans la presse en embarrassantes révélations qui ont ouvert une véritable boîte de Pandore. De son côté, George Smith a accusé le palais St. James d'avoir étouffé en 1996 son affaire de viol.

« Évitez les États-Unis », avise le Congrès islamique

TORONTO — Le Congrès islamique du Canada (CIC) a avisé les citoyens canadiens de religion musulmane d'éviter de voyager aux États-Unis. « Les États-Unis ne sont pas sûrs pour les musulmans maintenant », a déclaré lundi le président CIC, Mohammed Elmasry, en réaction au renforcement de la sécurité à la frontière canado-américaine. L'avertissement du CIC survient pendant le Ramadan, le jeûne musulman, un temps habituellement propice aux voyages et aux rencontres familiales. La vice-

présidente du CIC, Wahida Valiante, a expliqué que l'avertissement a été émis faute d'avoir une indication claire du gouvernement fédéral quant à ce qu'il convient de faire. Le procureur général des États-Unis, John Ashcroft, a indiqué la semaine dernière que la plupart des Canadiens nés dans des pays liés au terrorisme ne seraient pas interceptés aux frontières. Le ministre canadien des Affaires étrangères, Bill Graham, tente toujours d'obtenir des précisions de M. Ashcroft sur cette question. (PC)

Les mesures pour attirer
les médecins étrangers
font tiquer des régions

Le Saguenay-Lac-Saint-Jean et l'Outaouais
veulent se joindre à la Mauricie
pour la prochaine mission de recrutement en France

PIERRE ASSELIN
Passelin@lesoleil.com

■ Les mesures annoncées par le ministre André Boulerice pour faciliter l'admission des médecins étrangers au Québec soulèvent des espoirs dans les régions, mais on ne s'attend pas à des miracles.

La semaine dernière, le ministre des Relations avec les citoyens et de l'Immigration annonçait un projet-pilote avec le Collège des médecins pour la Mauricie, où il manque 40 médecins.

En 2003, une nouvelle mission de recrutement se rendra en France et les formalités d'immigration seront accélérées. Le ministre a ajouté que les autres régions n'ont qu'à se manifester si elles souhaitent elles aussi profiter de cette ouverture.

Dans les régions de Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, Côte-Nord, Bas-Saint-Laurent et Saguenay-Lac-Saint-Jean, il manque à peu près 250 médecins pour combler les plans d'effectif, qui prévoient plus de 1200 médecins pour répondre à la demande.

Mais dans ces quatre régions, il y a tout juste 20 médecins qui ne viennent pas d'Amérique du Nord. « Le recours aux médecins étrangers nous a tout de même rendu des services et ça nous en rendra certainement encore, explique le Dr Christian Léger, coordonnateur médical à la Régie de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine. Depuis 15 ans, nous en avons reçu près d'une dizaine, mais malheureusement le processus est trop long. Il s'écoule presque deux ans entre le premier contact avec le médecin et son entrée en fonction. »

« Nous avons un médecin interne en attente de son stage à Gaspé. Les premiers contacts remontent à 2000 et il ne commencera pas avant 2003. »

Au Centre hospitalier régional de Baie-Comeau, où il manque la moitié des 34 spécialistes prévus au plan d'effectif, « on est ouvert à toutes les solutions », commente le porte-parole, Jean-Marc Arseneault.

« On a deux médecins étrangers qui travaillent ici, mais on ne peut pas vraiment avoir trop d'at-

tentes de ce côté. Un médecin yougoslave ou chinois ne trouvera pas une communauté culturelle de son pays ici. Il faut qu'on mette l'accent sur notre style de vie pour recruter. »

À L'AIDE!

À Sept-Îles, le directeur du centre hospitalier, Jean-René Blouin, n'a pas de besoins criants en spécialistes (« on touche du bois... ») mais il ne compte que 19 omnipraticiens alors qu'il en faudrait 39. « Nous avons besoin d'aide. Ici, ça frise la catastrophe. Je ne sais pas comment la Mauricie s'y est prise, mais bravo! Nous, tout ce qu'on a eu jusqu'ici, ce sont des changements aux lois. Les grands centres ont plus d'appuis et nous passons en second. »

Au Saguenay-Lac-Saint-Jean, on a décidé de suivre de très près l'expérience de la Mauricie, et même d'y participer, indique Pascal Boudreault, médecin-conseil auprès de la Régie régionale de la santé.

« Nous sommes, avec la Mauricie et l'Outaouais, trois régions intermédiaires qui se ressemblent. Aussitôt que j'ai entendu parler du projet en Mauricie, j'ai communiqué avec eux. Ils sont un peu mal à l'aise parce qu'ils savent qu'une seule région ne peut s'accaparer les médecins étrangers. Nous avons évoqué la possibilité que nos trois régions s'unissent dans ce projet. »

« Ce qu'on vise, c'est d'accélérer le recrutement, que ça prenne trois ou quatre mois au lieu d'un an ou plus. Mais peut-être que ça ne fera pas l'affaire des médecins étrangers qui sont déjà ici... » En effet, Luisa Ould-Slimane, la présidente de l'Association des médecins étrangers, qui représente 150 médecins en attente de permis de pratiquer, dit avoir été surprise.

« Quand j'ai vu ça, ça m'a fait quelque chose. Il (le ministre Boulerice) nous avait parlé vendredi et lundi, on apprend qu'il va aller chercher des médecins de l'étranger alors que nous sommes déjà ici. Plusieurs d'entre nous ont même déjà la citoyenneté canadienne. Je trouve que c'est pas clair. Le ministre nous dit qu'avant Noël, il y aura quelque chose pour nous. Il y a présentement des négociations entre le ministère et le Collège, mais on n'est pas invités à participer. »



Plans de location et de financement de Toyota Crédit Canada Inc. Approbation du crédit requise. *Exemple de financement : 20 000 \$ à un taux de financement de 0,9 % par année. Paiement mensuel de 563,30 \$ pendant 36 mois. Frais d'emprunt de 278,71 \$. Coût total du prêt de 20 278,71 \$. Immatriculation, assurance et taxes en sus. **En fonction d'une location-bail de 48 mois et d'un taux de location de 3,9 % sur la Sienna CE Plus (modèle ZF19CS-B) avec acompte de 4 982 \$ ou échange équivalent. 1^{er} paiement de 0 \$ pour une location-bail d'au moins 48 mois seulement. Dépôt de garantie de 0 \$. Coût total de la location de 19 334 \$ et prix de l'option d'achat de 14 374,15 \$ basés sur un maximum de 96 000 kilomètres. Des frais de 0,10 \$ s'appliquent pour chaque kilomètre supplémentaire, s'il y a lieu. Basé sur un PDSF de 29 335 \$. La location inclut un maximum de 1 260 \$ de frais de transport et de préparation. Immatriculation, assurance et taxes en sus. Offres valables sur tous les modèles Sienna CE Plus 2003 neufs, loués ou achetés avant le 30 novembre 2002. Le concessionnaire peut louer/vendre à prix moindre. Voyez votre concessionnaire Toyota participant pour plus de détails. ††La Toyota Sienna a été la mieux classée des fourgonnettes compactes dans l'Étude sur la qualité initiale™ (2000) 2002 effectuée par J.D. Power and Associates aux É.-U. Étude (2002) basée sur les réponses de 64 905 consommateurs des É.-U., faisant état des problèmes encourus par les propriétaires de véhicules au cours des 90 premiers jours de possession. www.jpdpower.com

À ce taux-là, on recevra peut-être
aussi un prix pour la valeur.

Meilleure fourgonnette compacte
en matière de qualité initiale aux É.-U. trois années de suite - J.D. Power™

Sienna CE 2003

Taux de financement
au détail de

0,9 %
jusqu'à 36 mois*

ou location à partir de

299 \$
par mois, 48 mois**

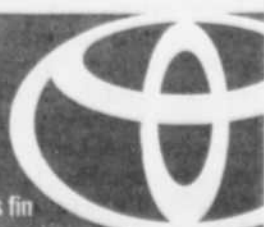
**Premier paiement et
Dépôt de garantie de 0 \$†**

- Glaces, verrous et rétroviseurs assistés
- Moteur de 3 litres et 210 ch
- Témoin de basse pression des pneus
- Accueil sans clé
- Climatiseur jumelé
- Régulateur de vitesse
- Freins antiblocage
- Radiocassette AM-FM avec CD



Passez voir le concessionnaire Toyota le plus près de chez vous aujourd'hui. Vous pouvez aussi visiter notre site à www.toyota.ca ou composer le 1 888 Toyota-8.

TOYOTA
un coup de cœur sans fin



Le rôtissage des aliments favoriserait le diabète

TORONTO (PC) — La cuisson et le rôtissage des aliments peuvent augmenter les risques de diabète, selon une nouvelle étude.

«Le steak tartare est meilleur pour les diabétiques que le steak grillé», affirme le Dr Elliot Rayfield, l'un des auteurs d'une étude établissant un lien entre cuisson et diabète, dont les résultats ont été rendus publics dans l'édition d'hier de *Proceedings of the National Academy of Sciences*, une publication américaine.

La grillade, méthode de cuisson préférée des hommes des cavernes et des banlieusards des temps modernes, peut décupler le taux d'une catégorie de substance chimique soupçonnée d'enflammer les vaisseaux sanguins des diabétiques, avancent les spécialistes américains. On estime en général que l'inflammation prolongée de ces vaisseaux se traduit par des problèmes cardiaques, première cause de décès chez les diabétiques.

Les quantités dramatiquement supérieures de la substance chimique en question — connue sous le nom de produit terminal avancé de glycation — décelées dans les aliments cuits à température élevée, préoccupe les médecins et ce, pour deux raisons.

Premièrement, des études tendent à démontrer qu'après absorption, les deux tiers — sinon davantage — des substances demeurent actives dans le corps. Par ailleurs, les forts taux de glucose chez les diabétiques signifient que les produits terminaux avancés de glycation trouvés dans le sang sont 10 fois plus nombreux chez les diabétiques que chez les personnes ne souffrant pas du diabète.

L'article publié hier est le premier à laisser entendre que la façon dont les diabétiques préparent leurs aliments peut constituer pour eux un facteur de risque.

OSTÉOPOROSE

Des tests d'évaluation recommandés pour une clientèle plus large

LIA LÉVESQUE
Presse canadienne

MONTREAL — La Société de l'ostéoporose du Canada recommande désormais que toute personne âgée de plus de 65 ans subisse un test d'évaluation de la densité de sa masse osseuse, afin de mieux prévenir l'ostéoporose.

Quant aux personnes âgées de plus de 50 ans et qui présentent au moins un facteur de risque majeur — histoire familiale d'ostéoporose avec fracture, par exemple — ou deux facteurs de risque mineurs — tabagisme, poids inférieur à 125 livres, apport insuffisant en calcium, par exemple —, elles devraient aussi faire évaluer leur densité minérale osseuse.

Ces recommandations font partie des nouvelles lignes directrices qui ont été émises par la Société de l'ostéoporose du Canada et qui ont été publiées hier dans le *Journal de l'Association canadienne médicale*. Elles s'adressent tant aux médecins qu'aux hommes et aux femmes qui veulent mettre toutes les chances de leur côté pour lutter contre cette maladie insidieuse et trop souvent mal diagnostiquée.

En entrevue, le Dr Jacques Brown, rhumatologue et chef de service au Centre hospitalier de l'Université Laval (CHUL), à Québec, et président du conseil consultatif scientifique de la Société de l'ostéoporose du Canada, expliquait que ces nouvelles normes plus précises devraient permettre aux médecins «de mieux identifier les personnes présentant un risque élevé de développer l'ostéoporose. Car elles sont nombreuses, semble-t-il, ces personnes qui ne sont pas encore dépistées à temps ou qui ne prennent pas assez au sérieux cette maladie, déplore le Dr Brown.

Autre nouveauté: les apports recommandés en calcium et en vitamine D ont également été haussés et visent tant les hommes que les femmes. «Ça a longtemps été une maladie ignorée chez l'homme», a souligné le Dr Brown.

L'ostéoporose touche 1,4 million de Canadiens, dans une proportion de trois femmes contre un homme. L'ostéoporose est une maladie qui affecte la masse osseuse, rendant le squelette très fragile aux fractures. Ces fractures résultent en une perte de la qualité de vie, de la mobilité, voire de l'autonomie.

Du vin rouge pour prévenir la démence

La bière, à l'inverse, double les risques

WASHINGTON (AFP) — Boire régulièrement du vin rouge réduit de plus de moitié les risques de démence tandis que la bière a l'effet inverse, doublant les probabilités d'être touché notamment par la maladie d'Alzheimer, selon une étude menée au Danemark et publiée hier aux États-Unis.

«Ces résultats sont intéressants car ils pourraient vouloir dire que certaines substances du vin réduisent la survenue de la démence», a estimé l'auteur de l'étude, le Dr Thomas Truelsen, en envisageant «le développement de traitements ou de méthodes de prévention basés sur ces substances».

«Cela ne veut pas dire que les gens doivent se mettre à boire du vin ou à en boire davantage», a néanmoins averti le Dr Truelsen, dont l'étude est publiée dans la revue *Neurology*.

Les chercheurs sous la direction du Dr Truelsen, de l'Institut de médecine préventive au Kommune-hospitalet de Copenhague, ont émis l'hypothèse que les flavonoïdes, un antioxydant naturel présent dans le vin rouge, pourraient être la source de cet effet bénéfique sur les risques de démence.

En revanche, les chercheurs danois ont constaté que la consommation occasionnelle de bière était associée à un risque accru d'être touché par

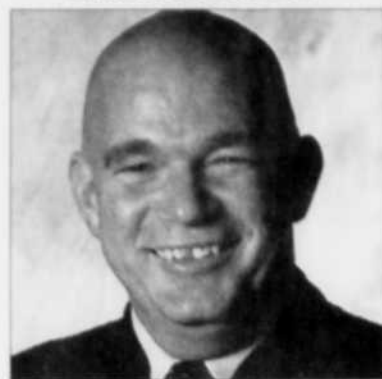
la démence. Parmi les participants à l'étude, ceux qui ont consommé de la bière chaque mois ont présenté deux fois plus de risques d'être touchés que ceux qui n'en buvaient jamais ou très rarement.

Pour cette étude, les médecins ont enregistré les habitudes de boisson de 1700 habitants de Copenhague dans les années 70. Dans les années 90, ils ont contrôlé ces personnes de plus de 65 ans pour obtenir des statistiques sur la fréquence de la démence affectant ce groupe. En 20 ans, 83 participants ont été frappés de démence.

L'une des limites de l'étude est l'absence de prise en compte du régime alimentaire des participants, a souligné le neurologue John Brust du Harlem Hospital Center à New York, dans un éditorial publié dans la même revue, tout en convenant que «c'est une étude montrant qu'il existe quelque chose de spécifiquement bénéfique dans le vin».

D'autres recherches «suggèrent que les buveurs de vin ont des habitudes alimentaires meilleures que les buveurs de bière et d'alcools forts», a rappelé le Dr Brust. «Certains résultats montrent aussi que la vitamine E peut réduire les risques de développer la maladie d'Alzheimer. Ces facteurs n'ont pas été pris en compte dans l'étude», a-t-il ajouté.

BIENVENUE



René Grenon

La direction d'Acura Optima tient à souhaiter la bienvenue à M. René Grenon à titre de représentant des ventes. M. Grenon est fort d'une expérience de plusieurs années dans le domaine de l'automobile. Il tient à inviter personnellement ses clients et amis à venir le visiter chez Acura Optima qui offrira sous peu un tout nouveau décor à sa distinguée clientèle.

ACURA
Optima
QUÉBEC

4901, boul. des Galeries
Québec, QC, G2K 1X1
622-8180, 1-888-21-ACURA
www.acuraoptima.com

L'Acura RSX
278 \$* / mois
24 300 \$**

Venez vivre l'Opération ESSAI LIBRE ACURA 2003.

OPÉRATION
ESSAI LIBRE
ACURA 2003

C'est l'événement de l'automne! Venez prendre les commandes de la nouvelle et gracieuse RSX 2003 et offrez-vous un essai routier chez votre concessionnaire Acura. Vous repartirez envolté... et avec un charmant souvenir de votre passage chez Acura! Saisissez vite l'occasion avant qu'elle ne s'envole.

L'Acura RSX

- Incluant :
- moteur 2,0 litres i-VTEC de 160 chevaux
 - roues de 15 po
 - radio AM/FM avec lecteur CD
 - groupe électrique
 - climatisation automatique
 - assistance routière 24 heures Acura
 - système d'entrée sans clé et tellement plus...



ACURA VOTRE CONCESSIONNAIRE FIABLE

ACURA
Optima
QUÉBEC

4901, boul. des Galeries
Québec, QC, G2K 1X1
622-8180, 1-888-21-ACURA
www.acuraoptima.com

*Offre de location-bail d'une durée limitée, par l'entremise de Honda Canada Finance Inc. S.A.C. seulement. Bail mensuel de location-bail d'une durée de 40 mois établi pour l'Acura RSX (modèle DC 2.0i-16V 2003 neuve). Total des paiements de 40748\$. Un acompte de 4700\$, un dépôt de garantie et un premier versement sont requis. Option 0% comptant aussi offerte. Le modèle offert peut différer de la photographie. Allocation de 24000\$ par année (taux de 0,12% par kilomètre supplémentaire). Transport et préparation ne sont pas inclus. Assurance et maintenance en sus. À la fin du bail, vous pouvez retourner le véhicule au concessionnaire ou l'acheter pour une valeur résiduelle préétablie.

**PDSF de 24 300\$ pour l'Acura RSX (modèle DC 2.0i-16V 2003 neuve). Transport et préparation (900\$), taxes, immatriculation et assurance en sus. Garantie Acura limitée de 5 ans/100 000 km. Le modèle offert peut différer de la photographie. Visitez notre concessionnaire pour plus de détails. Les deux premiers services d'entretien sont compris. Un acompte journalier s'ajoute. Du 1^{er} au 31 décembre 2002.

Québec ce soir

Votre monde vu d'ici

Focus sur l'insomnie

Vos nuits sont-elles des cauchemars?



Mercredi, 18 h,
au Québec ce soir
Un reportage
de Julie Drolet

WIZZ 17h30
Québec ce soir 18h
Réalisation-coordination: François LaRoche
Virginie 19h



50 ans

www.radio-canada.ca/quebec

NOUVEAUX MODÈLES 2003



PONTIAC GMC



Démarrez en trombe, payez en douceur.

0 % financement
à l'achat*

0 \$ GM paie la 1^{re} mensualité*
(location ou financement)

0 \$ GM paie le dépôt de sécurité**
(location)

Grand Am SE 2003



298 \$ /mois***

Location 48 mois

Nouvelles lignes à vous couper le souffle.
Moteur Ecotec 2,2 L de 140 HP, boîte automatique 4 vitesses, banquette arrière divisée et rabattable, climatiseur.

Grand Prix GT 2003



358 \$ /mois***

Location 48 mois

Moteur V6 3,8 L de 200 HP, boîte automatique 4 vitesses, roues de 16 pouces en aluminium, lecteur CD.

GMC Jimmy SLS 4x4 2003 2 portes



372 \$ /mois*** **0 \$** Comptant***

Location 48 mois

Moteur V6 4,3 L de 190 HP, boîte automatique 4 vitesses, pont arrière autobloquant, climatiseur, lecteur CD.

GMC Sierra SL 2003 à cabine régulière



338 \$ /mois***

Location 30 mois

Redessiné tout en puissance.
Moteur V6 Vortec 4300 de 200 HP, boîte automatique 4 vitesses et mode remorquage, pont arrière autobloquant.

GMC Sonoma SL 2003 à cabine allongée



284 \$ /mois*** **0 \$** Comptant***

Location 48 mois

Moteur 2,2 L de 120 HP, troisième porte, lecteur CD, système ABS.

GMC Envoy SLE 4x4 2003



498 \$ /mois***

Location 48 mois

Moteur Vortec 4,2 L de 275 HP, vitres et portes à commandes électriques, miroirs chauffants, climatisation à deux zones.



Vos concessionnaires



du Québec

L'Association des concessionnaires Pontiac Buick GMC du Québec suggère aux consommateurs de lire ce qui suit. Offres d'une durée limitée réservées aux particuliers, s'appliquant aux véhicules neufs 2003 en stock suivants : Grand Am (2NE69/R7C), Envoy (TT15506/R7A), Grand Prix (2WP69/R7A), Jimmy (TT10516/R7A), Sonoma (TS10653/R7G) et Sierra (TC15903/R7A). Photos à titre indicatif seulement. Sujet à l'approbation du crédit de GMAC. *Taux de financement à l'achat de 0 % disponible pour des termes allant jusqu'à 36 mois. **Conditions applicables avec financement à l'achat pour des termes allant jusqu'à 60 mois ou à la location pour des termes allant jusqu'à 48 mois, premier versement mensuel (taxes incluses) payé par General Motors (jusqu'à concurrence de 500 \$ à l'achat). ***À la location seulement, dépôt de sécurité payé par General Motors. ****Paielements mensuels basés sur un bail avec versement initial ou échange équivalent (Grand Am : 1 204 \$, Envoy : 3 275 \$, Grand Prix : 2 493 \$, Sierra : 2 633 \$, Jimmy : 0 \$ et Sonoma : 0 \$). À la location, transport et préparation inclus, immatriculation, assurance, frais reliés à l'enregistrement au Registre des droits personnels et réels mobiliers, droits et taxes en sus. Frais de 12 ¢ du km après 80 000 km (50 000 km pour Sierra). Le concessionnaire peut fixer son propre prix. Une commande ou un échange de véhicules entre concessionnaires peut être requis.

Renseignez-vous chez votre concessionnaire participant, à gmcanada.com ou au 1 800 463-7483.

PARRAINER UN CONJOINT ÉTRANGER

Une affaire de patience

CLAUDETTE SAMSON
CSamson@lesoleil.com

■ Lorsqu'elle a fait une demande de parrainage pour son amoureux cubain, en janvier dernier, Pascale Harvey savait qu'il lui faudrait s'armer de patience. Ce qu'elle ignorait, toutefois, c'est qu'à partir de ce moment, son avenir baignerait dans le flou le plus total, au gré des aléas de la bureaucratie.

À vue de nez, pourtant, le dossier de Pascale et d'Enrique est simple. Lui est un travailleur qualifié, il parle anglais et français, (et espagnol, bien sûr !), n'a aucuns antécédents judiciaires. Elle a un boulot, et s'engage à parrainer son mari pour les trois années réglementaires. Ils sont mariés, ils sont jeunes et rêvent de vie de couple et de famille.

La norme est de neuf mois pour le traitement des dossiers

Le profil idéal, quoi ! Pourtant, la Lévisienne commence à désespérer. C'est que la semaine dernière, l'ambassade du Canada à La Havane lui a dit être toujours en attente des résultats de l'enquête de sécurité, et qu'on avait vu des dossiers s'étirer jusqu'à 20 mois.

« Pourquoi est-ce si compliqué ? » lance-t-elle dans un véritable cri du cœur. Vérification faite auprès d'Immigration Canada, le dossier d'Enrique est toutefois dans les normes.



Pour Pascale Harvey, amour et bureaucratie ne répondent pas aux mêmes exigences.

« Notre priorité, a indiqué Susan Scarlett, des relations avec les médias, va à la réunification des familles. »

La norme pour le traitement de ce type de dossier est de neuf mois, dit-elle, et l'ambassade de La Havane en traite les trois quarts dans un délai de six mois, ce qui en fait un modèle d'efficacité.

Ce délai commence à courir à partir de la réception du dossier à l'ambassade, ce qui, pour Enrique, remonte à un peu plus de six mois justement.

Les délais encourus auparavant pour l'acceptation de la demande de parrainage et l'émission du certificat de sélection par Québec sont en sus.

PRÈS DE 350 DOSSIERS

En 2001, l'ambassade de La Havane a traité près de 350 dossiers de parrainage de conjoints. Quelque 90 % d'entre eux ont été acceptés.

Mais avant d'embarquer dans l'avion, chaque candidat doit avoir franchi avec succès trois étapes : la vérification des antécédents judiciaires, l'examen médical et l'enquête de sécurité.

Enrique a franchi les deux premières étapes, mais c'est au niveau de l'enquête de sécurité que tout tarde.

Ce qui heurte la jeune femme, c'est d'être constamment dans le noir quant à l'avancement de son dossier. « Jamais on n'a pu nous dire voilà, ce sera dans deux mois, ou dans trois. Je ne veux pas un traitement particulier, je veux juste un suivi de mon dossier ! »

Mais à chacun de ses appels, il s'est trouvé quelqu'un pour lui dire qu'on avait vu des dossiers s'étirer sur 18, 20 mois, et de ne pas s'inquiéter.

De toute évidence, l'amour et la bureaucratie ne répondent pas aux mêmes exigences !

JEUNE TÉMOIN DE JÉHOVAH

Transfusion qui passe à l'histoire

TORONTO (PC) — Les saignements de nez persistants d'une jeune Ontarienne anémique de 14 ans ont permis aux médecins d'écrire une page d'histoire médicale.

La jeune fille d'Oakville est considérée comme étant la plus jeune personne à avoir jamais reçu une transfusion de produits sanguins sans globules rouges, selon ses médecins de l'Hôpital pour enfants. Cette transfusion devait respecter la religion de la jeune fille, témoin de Jéhovah, qui interdit les transfusions sanguines.

Mais les produits sanguins sans globules rouges, qui ne sont pas du sang complet, sont permis. L'Église laisse donc l'individu choisir lui-même dans ce cas.

La jeune fille souffre de thrombopénie, une insuffisance du système immunitaire qui s'attaque aux plaquet-

tes sanguines, vitales à la coagulation du sang. Leur absence prévient la coagulation et chaque saignement devient dangereux. Les pertes de sang étaient telles que la jeune fille en est devenue anémique. Son état était critique et elle était aux soins intensifs.

« Nous avons fait tout ce que nous avons pu pour arrêter les hémorragies », a expliqué la Dr^{re} Johann Hitzler, médecin de la jeune fille. C'est pourquoi on lui a finalement donné une solution sanguine contenant de l'hémoglobine, mais pas de globules rouges.

Le produit n'avait jamais été donné à un enfant. La Direction générale de la protection de la santé de Santé Canada a donc dû donner son approbation pour la transfusion.

La jeune fille n'est maintenant plus anémique et sa thrombopénie a disparu.

ÉCOLES QUÉBÉCOISES

Classes non mixtes en hausse

MONTREAL (PC) — La séparation des garçons et des filles dans les écoles fait son chemin au Québec.

Selon le quotidien *La Presse*, un sondage non scientifique mené auprès des directions régionales du ministère de l'Éducation, indique qu'une dizaine de commissions scolaires du Québec comptent des écoles où garçons et filles sont séparés.

Cette mesure est souvent menée sous forme d'expérience ou de projet pilote afin de vérifier s'il est vrai, comme le démontrent plusieurs études,

que les garçons réussissent mieux s'ils sont séparés des filles.

Le journal cite le cas de l'école secondaire Vaudreuil, en banlieue ouest de Montréal, où garçons et filles sont dans des classes séparées depuis la rentrée. Le directeur de l'école, Réal Beauchamp, soutient que devant un taux de décrochage chez les garçons qui suit le taux national et en comparant leurs résultats scolaires avec ceux des filles dans certaines matières, le français, notamment, l'école se devait de réagir.

FRANCE

Trois ans de prison requis contre Eghbal

RENNES (AFP) — Trois ans de prison, dont un avec sursis, et mise à l'épreuve ont été requis hier devant la Cour d'appel de Rennes, dans l'ouest de la France, contre Marc Eghbal, accusé d'avoir enlevé sa fille Sara pendant trois ans après avoir agressé son ex-compagne.

L'affaire a été mise en délibéré au 3 décembre. Marc Eghbal avait été arrêté au Canada avec l'enfant en février.

L'avocat général a requis la même peine que celle prononcée en première instance, le 27 mai 2002. Marc Eghbal avait alors été également condamné au versement de 22 265 euros à son ex-compagne Fabienne Brin et de 7 600 euros à chacune de ses deux filles.

L'homme qui avait enlevé sa fille durant trois ans connaîtra sa sentence le 3 décembre

L'accusé, âgé de 37 ans, qui comparait pour « coups et blessures volontaires » et « soustraction d'enfant », avait fait appel du jugement, estimant avoir fait l'objet d'un « procès inéquitable » et d'une « surmédiatisation » à son encontre.

Marc Eghbal est accusé d'avoir pris la fuite le 24 février 1999 avec sa fille Sara, alors âgée de quatre ans, après avoir blessé au visage la mère de la fillette, qui souhaitait se séparer de lui. Il avait laissé sa seconde fille de huit mois, Éva.

Fabienne Brin avait mené une intense campagne de recherches pour retrouver sa fille. Elle y était finalement parvenue à l'issue d'une semaine de campagne médiatique début février au Canada, où la Gendarmerie canadienne avait finalement interpellé Marc Eghbal avec sa fille.

DOUTES DE LA DÉFENSE

L'avocat de M. Eghbal, M^{re} Jean-Marc Fedida, a demandé la relaxe de son client, expliquant qu'il y avait des doutes concernant l'agression de M^{me} Brin. Marc Eghbal assure que son ex-compagne a été blessée par accident, alors qu'elle tentait de le frapper avec un couteau.

L'avocat a aussi rappelé que la mère avait obtenu un référé du tribunal des affaires familiales en mars 1999 lui confiant la garde, mais que cette décision n'avait jamais été notifiée à son client.

De leur côté, les avocats de M^{me} Brin, M^{re} Hervé Ballereau et M^{re} Fabrice Petit, ont souligné que le délit d'enlèvement d'enfant était constitué dès qu'un des deux conjoints était empêché d'exercer son autorité parentale sur l'enfant.

« Il a privé une mère de son enfant pendant trois ans », a affirmé M^{re} Petit, soulignant les souffrances de sa cliente, mais également des deux petites filles, Sara et sa sœur Éva, qui ont connu « un déséquilibre affectif réel ».

Ne demandez pas d'outils pour Noël.

Installation gratuite*

jusqu'au 10 décembre

Et seulement 99 \$** pour le système Bell ExpressVu 3100

- Accédez à plus de 275 canaux vidéo
- Image et son de qualité numérique
- Guide horaire interactif à l'écran

1 87 SOUCOUPÉ
www.bell.ca

allez-y



Espace Bell

TANGUAY ELECTRONIQUE

FUTURE SHOP

LA CABINE TÉLÉPHONIQUE

Communication PL

RadioShack

199,98 \$ Antenne parabolique, récepteur et télécommande
100,98 \$ Crédits de programmation
99,00 \$ Prix net

Le prix indiqué exclut les taxes. *Offre disponible jusqu'au 10 décembre 2002 et limitée aux nouveaux abonnés qui activent un récepteur de modèle 3100 ou 5100 et qui acceptent de s'abonner à l'un des forfaits Combo Max Plus, Ultra ou Ultimate avec LudiTV et le service Météo instantanée. L'installation gratuite s'applique à une installation de base. Cette offre se termine le 10 décembre 2002. L'installation gratuite doit être complétée pour le 24 décembre. **Le montant total des crédits de programmation et des crédits de télé interactive combinés est de 100,98 \$ et s'applique après toutes les taxes. Un crédit de programmation de 90 \$ est disponible pour les nouveaux clients qui activent un récepteur non compatible à la télé interactive. Un crédit de programmation de 15 \$ sera appliqué chaque mois pour les six premiers mois de service. Un crédit de télé interactive de 5,49 \$ sera appliqué chaque mois pour les deux premiers mois de service. Les crédits de programmation ne peuvent être appliqués à la programmation Vu! Des frais de désactivation et d'autres conditions ou restrictions pourraient s'appliquer. Les prix, les forfaits, la programmation et l'offre peuvent être sujets à changements sans préavis. Détails en magasin ou au www.bell.ca/expressvu. Bell est une marque de commerce de Bell Canada. ExpressVu et Vu! sont des marques de commerce de Bell ExpressVu, société en commandite.

LE MONDE

Plusieurs ports européens sont en état d'alerte

Nombre de pays recherchent un camion bourré d'explosifs à bord d'un traversier

■ LONDRES (AP et AFP) — De nombreux ports européens accueillant des traversiers ont été placés en état d'alerte dans la perspective d'éventuelles attaques terroristes, ont annoncé hier les autorités portuaires et des responsables du gouvernement en Grande-Bretagne.

Les autorités britanniques ont précisé qu'elles procédaient à des fouilles de camions, choisis au hasard, et qu'elles interrogeaient les chauffeurs dans plusieurs ports, dont Douvres sur la côte sud de l'Angleterre. La sécurité a également été renforcée en France, en Estonie, en Lituanie et en Lettonie, et dans des ports de la mer Baltique, en Scandinavie.

David Osler, journaliste au *Lloyd's list*, a affirmé que plusieurs ports européens avaient accru récemment leur sécurité dans la crainte d'attentats susceptibles d'être commis avec des camions piégés. « De nombreux ports d'Europe continentale ont ren-

forcé la sécurité pendant la fin de semaine, essentiellement en raison de ces craintes », a-t-il dit.

En France, les traversiers se trouvant près de Calais ont renforcé leur sécurité, a affirmé hier Jean-Denis Pingot, un responsable du port. À l'intérieur du port, la sécurité a aussi été renforcée depuis jeudi, avec davantage de patrouilles autour du port et davantage de contrôles des bagages des étrangers, a-t-il ajouté.

Le responsable de la sécurité du port de Douvres, Robin Dodridge, a affirmé pour sa part à la BBC : « Nous avons reçu plusieurs informations montrant que les ports du pays, dont Douvres,

doivent encore renforcer leur sécurité à l'approche de Noël ».

Selon la BBC, les services de sécurité français et néerlandais avaient prévenu que des terroristes pourraient conduire un camion plein d'explosifs sur un traversier se rendant en Grande-Bretagne.

L'alerte mentionnait la possibilité d'un acte terroriste commis entre vendredi et lundi, peut-être samedi dernier, mais cette menace ne s'est pas matérialisée à ces dates, selon ces sources.

Aux Pays-Bas, la compagnie de ferries Stena Line a indiqué hier avoir été avertie jeudi par les autorités néerlandaises d'une « possible action terroriste ». La Belgique aussi a servi une mise en garde, hier.

En France, les responsables des ports de Dunkerque et de Calais, dans le nord du pays, ont indiqué avoir été avertis d'une menace similaire pour la

période comprise entre le 8 et le 11 novembre. Cette alerte, basée sur des renseignements d'origine américaine, a suscité une vigilance accrue des services de sécurité dans ces zones.

Le port autonome de Marseille, dans le sud, a indiqué pour sa part avoir été « sensibilisé, particulièrement sur certains points », à la sécurité jeudi.

En Pologne, les gardes-frontières ont également annoncé avoir renforcé les contrôles sur toutes les liaisons de traversier, à la recherche d'éventuels matériaux explosifs.

POUTINE S'ENFLAMME

Un porte-parole a précisé que les gardes-frontières polonais ont été mis en alerte le 9 novembre. La Lituanie, pays balte voisin de la Pologne, a également accru la sécurité dans son port de Klaipėda, sur la Baltique.

Par ailleurs, excédé par des questions sur la guerre en Tchétchénie, le

président russe Vladimir Poutine a quelque explosé lundi à l'issue du sommet UE-Russie à Bruxelles, invitant notamment un journaliste français du *Monde* à devenir un islamiste et se faire circoncire à Moscou...

Agité, M. Poutine avait longuement parlé lors de son intervention des dangers du fondamentalisme islamique et affirmé que les séparatistes tchétchènes voulaient établir « un califat » mondial, y compris « sur le sol russe ». Pour ce faire, les rebelles « ont parlé de la nécessité de tuer tous les non-musulmans ou les « croisés », comme ils disent. Si vous êtes chrétien, vous êtes en danger. Si vous décidez de devenir athée, vous êtes aussi promis à la liquidation. Même si vous décidez de devenir musulman, cela ne vous sauvera pas, car l'Islam traditionnel est contraire aux critères et aux objectifs qu'ils se donnent », a ajouté M. Poutine.

Israël envahit Naplouse

NAPLOUSE (AFP et AP) — Plus de 150 véhicules blindés et un hélicoptère israéliens ont pénétré la nuit dernière à Naplouse, dans le nord de la Cisjordanie, où une vaste opération militaire a débuté, a-t-on appris de sources sécuritaires palestiniennes.

Les blindés israéliens, appuyés par des hélicoptères de combat, ont pénétré dans la ville par l'est et l'ouest et progressaient vers le centre en ouvrant le feu sans rencontrer, semble-t-il, de résistance, a-t-on précisé.

Les troupes israéliennes ont ouvert le feu sur le camp de réfugiés de Balata, situé à l'est de Naplouse. Selon des témoins, les soldats israéliens ont rencontré peu de résistance. On ne signalait aucun blessé dans l'immédiat.

« Une opération militaire est en cours à Naplouse », ont confirmé sans autre précision des sources militaires israéliennes.

Cette opération a été lancée à la suite de l'attentat contre le kibboutz Metzger, dans le nord d'Israël, qui a fait cinq morts parmi des civils, dont une mère et ses deux enfants, dans la nuit de dimanche à lundi.

L'attentat a été revendiqué par un groupe armé lié au Fatah du président Arafat, de l'Autorité palestinienne.

Dans la nuit de lundi à hier, les forces israéliennes avaient commencé à riposter à cet attentat par un raid dans le camp de réfugiés de Tulkarem, proche de ce kibboutz.

L'armée israélienne s'apprête à lancer une opération de grande envergure contre des organisations palestiniennes dans le nord de la Cisjordanie, avait annoncé hier soir la radio publique israélienne.

L'objectif est de porter atteinte à l'infrastructure de ces organisations et le ministre de la Défense, Shaul Mofaz, a donné son feu vert pour exécuter ces opérations, avait ajouté la radio.

La ville de Naplouse, dans le nord de la Cisjordanie, est considérée comme le point de départ des opérations « terroristes » palestiniennes, a souligné la radio citant des responsables de la Défense.

Un enfant hors de la manif



Un policier évacue cet enfant d'une manifestation à Caracas, la capitale du Venezuela. Des partisans du président Hugo Chavez ont affronté les forces de l'ordre, hier, en face du Parlement où l'opposition tenait une réunion. Les adversaires du président ont signé un pacte pour la « reconstruction nationale », lundi soir, sur la Place Altamira de Caracas, tenue par des militaires rebelles, a rapporté hier la presse locale. Ce pacte a été signé par la Coordination démocratique (CD) qui regroupe les partis et organisations de la société civile opposés à M. Chavez, par l'organisme patronal Fedecamaras, la Confédération des travailleurs du Venezuela (CTV), la plus grande centrale syndicale du pays, et par les militaires rebelles qui occupent la Place Altamira depuis le 22 octobre.

On attend le choix de Saddam

■ BAGDAD (d'après AFP) — Le Parlement irakien a proposé hier le rejet de la résolution 1441 de l'ONU sur le désarmement de l'Irak, tout en laissant à Saddam Hussein le soin de décider, tandis que l'ONU et Washington affirmaient attendre le choix du président irakien.

Les députés irakiens ont adopté une recommandation rejetant le texte du Conseil de sécurité, après qu'Oudai Saddam Hussein, l'influent fils aîné de Saddam Hussein, eut demandé aux parlementaires d'approuver la résolution 1441.

Le texte voté par le Parlement « mandate la direction politique pour prendre les décisions « qu'elle jugera opportunes pour défendre le grand peuple d'Irak, son indépendance et sa dignité », a déclaré le président de la Chambre, Saadoun Hammadi, assurant le chef de l'État du soutien des 250 députés.

Les médias irakiens ont ignoré le rejet du Parlement, se bornant à reproduire la décision de la Chambre de s'en remettre au Conseil de commandement de la révolution (CCR), la plus haute instance du pouvoir irakien, présidée par Saddam Hussein.

La résolution 1441 accorde à Bagdad jusqu'à vendredi pour en accepter les modalités, qui durcissent le régime d'inspection de ses programmes d'armes de destruction massive, lui donnant « une dernière chance » d'éviter une guerre.

DU « THÉÂTRE POLITIQUE »

À Washington, le président des États-Unis, George W. Bush, a affirmé que « le Parlement irakien n'était rien d'autre qu'une chambre d'enregistrement pour Saddam Hussein. Il n'y a pas de démocratie. Ce type est un dictateur et nous devons attendre de voir ce qu'il va dire », a-t-il déclaré.

Un porte-parole de la Maison-Blanche, Sean McCormack, a qualifié de « théâtre politique » la procédure mise en œuvre par Bagdad. « Le Parlement irakien n'a pas grand-chose à dire dans la conduite des affaires du régime. Il n'y a qu'une seule voix qui compte vraiment dans ce régime despotique », celle de Saddam Hussein.

À New York, le secrétaire général de l'ONU, Kofi Annan, a lui aussi tenu pour sans effet la décision du Parlement irakien. « Je ne pense pas que le Parlement irakien s'adressait à moi » et « j'attends toujours la réponse de l'Irak », a noté Annan, en disant qu'il attendait l'acceptation de Bagdad.

Pour le premier ministre britannique Tony Blair également, cité par son porte-parole, le vote du Parlement irakien « ne change rien » aux obligations de Bagdad ou à la détermination de la communauté internationale.

Il y a eu un soi-disant « débat » au Parlement, « mais je crois que tout le monde sait de façon assez claire qui détient le pouvoir de décision en Irak », a dit le porte-parole de M. Blair.

Le Conseil de coopération du Golfe (CCG), qui regroupe six monarchies du Golfe — Arabie Saoudite, Koweït, Émirats arabes unis, Qatar, Oman et Bahreïn —, a demandé à l'Irak d'accepter la résolution 1441.

Le président russe Vladimir Poutine, son homologue allemand Johannes Rau, le chef du gouvernement espagnol J.-M. Aznar et le président égyptien Hosni Moubarak se sont notamment exprimés dans le même sens.

Vino Novello au Cavallo

Jeudi 21 novembre

Formule tout inclus

Dégustez

Les vins nouveaux Beaujolais et vino novello
Calvados et porto sélectionné, 4^e le verre

Découvrez

- choix de plus de 50 fromages fins du Québec
- variété de charcuteries fines
- salades et pains frais
- valse de fruits et de pâtisseries

75\$ Taxes et service inclus

En prime, 10^e de pari

Joignez-vous à la fête du vin nouveau

Aucune obligation de parier

Vendredi 22 novembre

Formule à la carte

Dégustez

Les vins nouveaux et vino novello,
à partir de 19^{95\$} la bouteille ou 5^e le verre
Calvados et porto sélectionné, 4^e le verre

Découvrez

- choix de plus de 50 fromages fins du Québec
- variété de charcuteries fines
- salades et pains frais
- valse de fruits et de pâtisseries

23^{95\$}

En prime, 2^e de pari

Salle à manger dans un environnement sans fumée

HIPPODROME DE QUÉBEC

Réservations **524-5283**

EN BREF

NIGERIA

Oui aux Miss Monde

■ ABUJA — Amina Lawal, une Nigériane dont la condamnation à mort par lapidation pour adultère a provoqué une vive émotion, a remercié hier, à Abuja, les candidates à l'élection de Miss Monde qui s'étaient inquiétées de son sort, tout en les invitant à ne pas boycotter l'événement. Plusieurs « reines de beauté » avaient affirmé qu'elles ne participeraient pas à cette compétition, organisée pour la première fois par le Nigeria. Elles entendaient ainsi protester contre la condamnation à mort de cette femme de 31 ans par un tribunal islamique au motif qu'elle avait eu son troisième enfant hors mariage. Plus de 80 « reines de beauté » sont arrivées lundi soir à l'aéroport d'Abuja pour participer au programme d'un mois qui précède la cérémonie du 7 décembre au cours de laquelle le titre de Miss Monde sera attribué. (AFP)

AFGHANISTAN

Feu sur les étudiants

■ KABOUL — La police afghane a ouvert le feu, lundi soir et hier matin sur des milliers de manifestants qui s'étaient rassemblés à Kaboul, des violences condamnées par le président Hamid Karzai et qui ont causé la mort de un à six étudiants, selon les bilans. Ces manifestations qui viennent ternir le premier anniversaire de la libération de la capitale afghane de la milice fondamentaliste des talibans, le 13 novembre 2001, sont les premières de cette ampleur en un an. Lundi soir, une première manifestation organisée pour dénoncer les mauvaises conditions de vie, dont le manque d'eau, d'électricité et de nourriture sur le campus de l'Université de Kaboul, avait dégénéré. Les violences ont repris hier matin lorsqu'une nouvelle marche d'étudiants, criant « mort aux tueurs d'étudiants », a été stoppée par des rangées de policiers antiémeutes, équipés de matraques et de canons à eau. (AFP)

CUBA

L'avion et l'embargo

■ WASHINGTON — Les États-Unis se sont déclarés prêts, hier, à restituer à Cuba un avion monomoteur utilisé par huit personnes pour fuir l'île et se rendre en Floride, mais pas ses huit occupants. Dans un communiqué, le ministère cubain des Affaires étrangères a indiqué que l'appareil, un Antonov An-2, a été détourné par un capitaine instructeur, Nemencio Carlos Alonso Guerra, qui a embarqué un groupe de personnes, dont un enfant, à Pinar del Rio, dans l'est de l'île, avant de se diriger vers la Floride. Paradoxalement, les États-Unis expulseront de manière accélérée les immigrants illégaux arrivant par la mer, ont indiqué, hier, les services d'immigration américains (INS), deux semaines après l'arrivée en Floride de 214 boat people haïtiens et dominicains. Enfin, le gouvernement cubain a qualifié hier de « victoire morale » le vote de l'ONU contre l'embargo économique imposé depuis 40 ans à Cuba par les États-Unis, condamné à l'Assemblée générale des Nations unies par un nombre record de 173 pays. (AFP)

IRAN

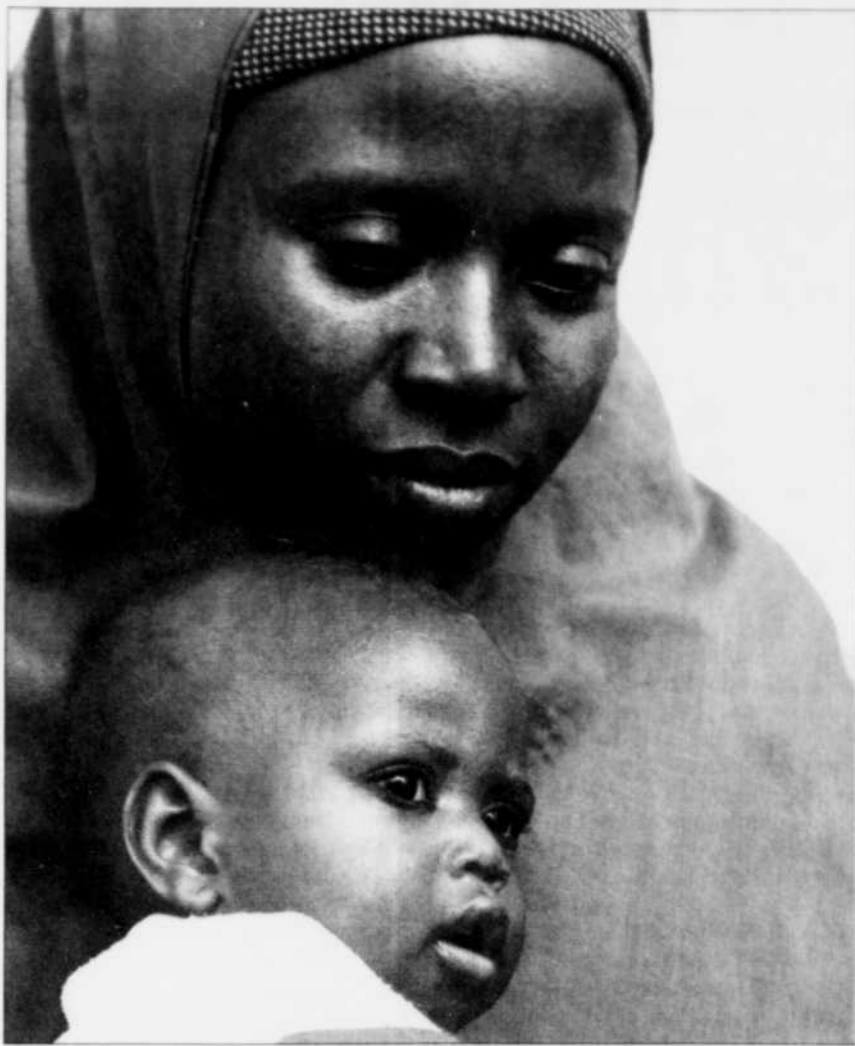
Révolte étudiante ?

■ TÉHÉRAN — La tension a encore monté hier à l'Université de Téhéran où 3000 étudiants se sont dits « prêts à la révolte » malgré la menace du guide suprême de la République islamique, Ali Khamenei, de recourir à la « force du peuple » en cas de crise. Quelques centaines samedi, un millier dimanche, le double et le triple lundi et hier : les étudiants, dont l'ampleur de la réaction a surpris, sont chaque jour plus nombreux à se rassembler dans la capitale pour non plus seulement protester contre la condamnation à mort de l'intellectuel et universitaire Hachem Aghajari, la semaine précédente, mais aussi réclamer plus de libertés et contester l'ordre établi. Ces manifestations sont les plus grosses depuis trois ans. (Afp)

GRANDE-BRETAGNE

Grève des pompiers

■ LONDRES — Une grève nationale des 50 000 pompiers britanniques, la première depuis 25 ans, doit commencer ce soir, d'ultimes négociations salariales avec le gouvernement ayant échoué hier, a annoncé le syndicat Fire Brigades Union. Ce mouvement obligera le gouvernement à réquisitionner les pompiers de l'armée. Les responsables militaires en ont déjà souligné les conséquences importantes en cas d'intervention militaire contre l'Irak. (AFP)



Amina Lawal, cette mère célibataire nigériane ayant tout juste échappé à la lapidation, s'est réjouie hier de l'appui des Miss Monde à sa cause.

Des propos haineux du télévangéliste Robertson

WASHINGTON (AFP) — Une polémique a éclaté après de nouveaux propos haineux, lundi soir, du télévangéliste américain Pat Robertson, affirmant que les musulmans étaient pires que les nazis. Un groupe musulman américain l'a accusé d'incitation à la violence entre les communautés.

« Je souhaite que les juifs en Amérique se réveillent, ouvrent les yeux et lisent ce qu'il est dit à leur sujet », a déclaré Pat Robertson, évangéliste chrétien et conservateur, sur sa chaîne de télé Christian Broadcasting Network, en affirmant que les musulmans voulaient leur extermination. « Ces gens veulent détruire les juifs », a-t-il dit.

« C'est pire que les nazis. Adolf Hitler était mauvais, mais ce que les musulmans veulent faire aux juifs est pire », a affirmé Robertson, dont des propos haineux avaient déjà, dans le passé, été dénoncés par des groupes juifs et musulmans.

L'ancien candidat à la présidence américaine a aussi qualifié les efforts de paix au Moyen-Orient d'« illusion totale ». Il avait déjà dans le passé porté des propos injurieux à l'égard de l'Islam.

Le Conseil pour les relations américano-islamiques (CAIR) a vivement critiqué, hier, les dernières remarques de l'ancien candidat à la présidence,

qui était jusqu'à l'an dernier numéro un de la Coalition chrétienne, organisation politique conservatrice.

« C'est une honte venant de quelqu'un qui s'affirme être un homme d'Eglise », a déclaré une porte-parole, Hodan Hassan, estimant que Robertson contribuait ainsi « à la montée des tensions et peut-être de la violence » entre les différentes communautés.

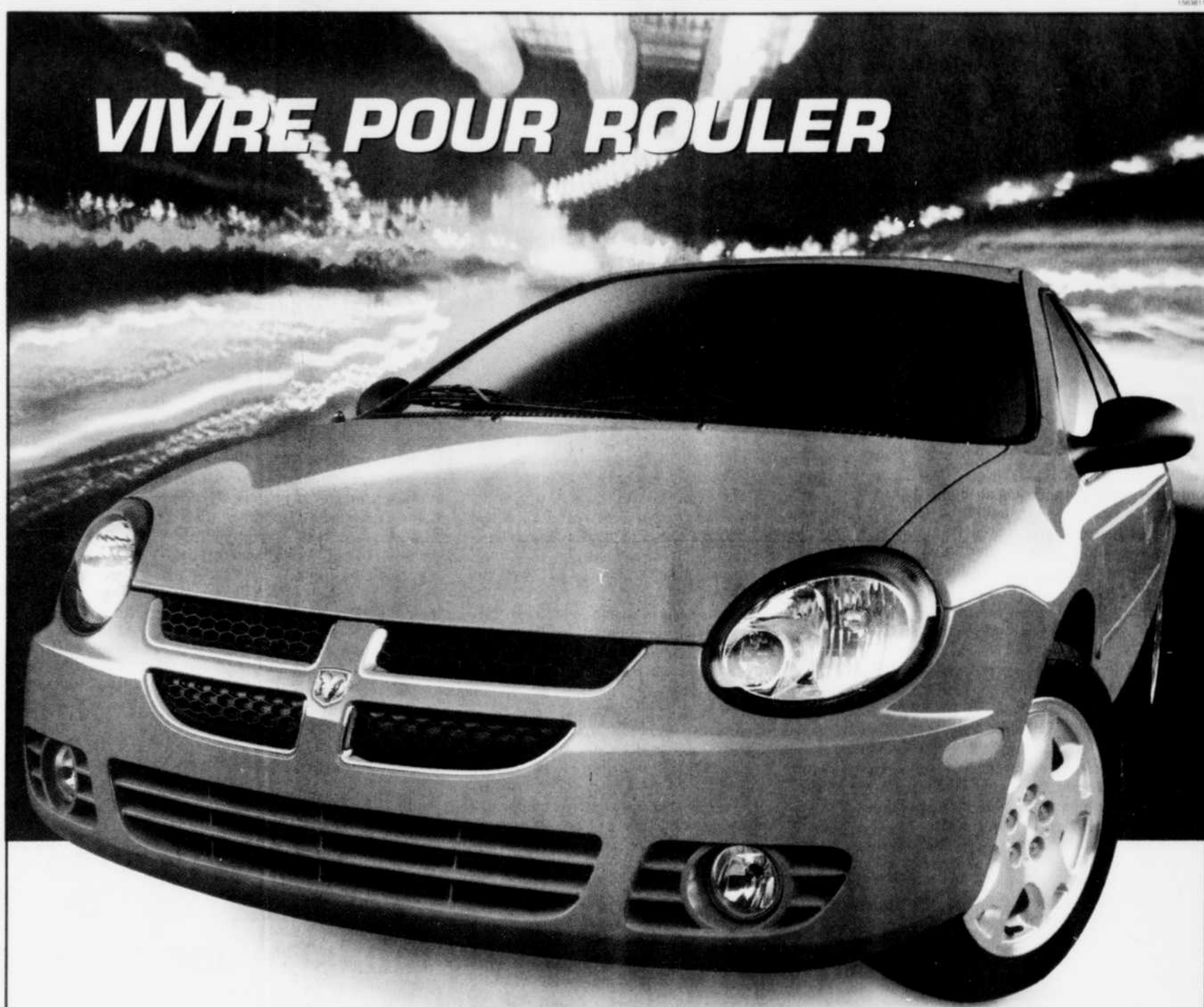
« Il fait beaucoup plus pour accroître les tensions et peut-être la violence entre les différentes ethnies et les religions que de semer les graines de la paix », a ajouté la porte-parole.

QUE DIT WASHINGTON ?

En raison de son influence dans le monde, le département d'État devrait réagir à ses dernières remarques, a-t-elle estimé.

La chaîne chrétienne de Pat Robertson diffuse ses émissions dans plus de 180 pays dans le monde, dans 71 langues.

La semaine dernière, le département d'État était intervenu auprès des autorités égyptiennes après la diffusion d'une série télévisée jugée antisémite par Washington. « Notre communauté est aussi blessée par le discours haineux » de Robertson, a déclaré Hodan Hassan.



La nouvelle Dodge SX 2.0

Achetez à

13 999 \$*

Ou louez à

199 \$† par mois.

Location de 48 mois. Comptant initial de 2185 \$ ou échange équivalent. Transport inclus.

Options de location de 48 mois offertes*	
Mensuelles	Comptant initial
227 \$	1000 \$
251 \$	0 \$

0 \$ DÉPÔT DE SÉCURITÉ
PROLONGATION POUR UN TEMPS LIMITÉ

Dodge SX 2.0 2003

Équipement de série : 132 ch • Lecteur de CD • Phares antibrouillards • Volant inclinable • Dispositif de prévention du vol Sentry Key™ • Et plus !

LA MEILLEURE PROTECTION
QUE NOUS AYONS JAMAIS
OFFERTE SUR TOUS LES
VÉHICULES DODGE 2003.



GARANTIE DE 7 ANS OU
115 000 KM SUR LE MOTEUR
ET LA TRANSMISSION ET
ASSISTANCE ROUTIÈRE
24 HEURES SUR 24.**

DODGE SX 2.0



VIVRE POUR ROULER



SEULEMENT CHEZ VOTRE CONCESSIONNAIRE DODGE

*Le prix comprend les allocations du fabricant consenties aux concessionnaires et est établi pour la Dodge SX 2.0 2003 équipée de l'ensemble 210. *Taux mensuel pour 48 mois établi pour la Dodge SX 2.0 2003 avec l'ensemble 210. Le dépôt de sécurité est de 0 \$ pour un temps limité seulement et peut changer sans préavis. Premier versement exigé à la livraison. Sous réserve de l'approbation de Services Financiers Chrysler Canada. Location pour usage personnel seulement. Le locataire est responsable de l'excédent de kilométrage après 81 600 km au taux de 15 c le kilomètre. **Le concessionnaire peut vendre ou louer à prix moindre. Transport (inclus à la location), immatriculation, assurance, droits sur les pneus neufs, frais d'inscription au Registre et taxes en sus. Le concessionnaire peut devoir commander ou échanger un véhicule. Offres d'une durée limitée, valables sur les modèles 2003 seulement, et exclusives, qui ne peuvent être combinées à aucune autre offre à l'exception de la remise aux diplômés et du programme d'aide aux handicapés physiques. Les offres peuvent changer sans préavis. Voyez votre concessionnaire participant pour les détails et les conditions. Véhicule à titre indicatif seulement. **Garantie de 7 ans ou 115 000 km sur le groupe motopropulseur, selon la première éventuelle, et assistance routière 24 heures sur 24. Des conditions s'appliquent. †Remise aux diplômés de 500 \$ à la location ou de 750 \$ à l'achat d'un véhicule. Ces offres excluent la Dodge Viper et la Chrysler Proville. Voyez votre concessionnaire participant pour les détails et les conditions. MD Jeep est une marque déposée de DaimlerChrysler Corporation, utilisée sous licence par DaimlerChrysler Canada, une filiale à propriété entière de DaimlerChrysler Corporation.

Association publicitaire des concessionnaires Chrysler • Jeep • Dodge du Québec



LA CAPITALE ET SES RÉGIONS

Belvédère sur la chute Kabir Kouba



La Ville de Québec a entrepris les travaux de construction du belvédère qui surplombera la chute Kabir Kouba. D'une hauteur de 28 mètres, ce belvédère en porte-à-faux permettra, lorsqu'il sera terminé à la mi-décembre, d'admirer la rivière Saint-Charles coulant à cet endroit dans un canyon de 42 mètres de hauteur. Situé à l'extrémité de la rue Racine, dans le secteur de Loretteville, il sera directement accessible du trottoir. Le coût des travaux est partagé entre la Ville (85 000 \$) et l'Office de tourisme (15 000 \$). É.M.

SAINT-FERDINAND

Sondage favorable au maintien de l'hôpital Saint-Julien

Sa fermeture définitive est prévue en décembre

IAN BUSSIÈRES

Collaboration spéciale

SAINT-FERDINAND — Un peu plus d'un mois avant la fermeture définitive de l'hôpital psychiatrique Saint-Julien, la Corporation de développement socio-économique de Saint-Ferdinand brandit un sondage favorable au réaménagement en centre d'hébergement et de soins de longue durée (CHSLD) de cet établissement dont le ministère de la Santé et des Services sociaux ne veut plus.

Selon le sondage réalisé par la firme sherbrooke Ténor Marketing, 88,7 % des résidents des MRC de l'Amiante et de l'Érable approuvent le réaménagement de l'hôpital Saint-Julien en CHSLD. De plus, 76 % des sondés se disent prêts à se déplacer pour les services offerts à Saint-Ferdinand et 72 % s'opposent à toute nouvelle construction de pavillons pour les personnes âgées, tant à Thetford Mines qu'à Plessisville.

Le Centre hospitalier de la région de l'Amiante (CHRA) et le CLSC-CHSLD de l'Érable ont sur la table des projets de construction de nouveaux pavillons au coût de 12 et 16,8 millions \$ respectivement. Seulement 21,7 % des sondés sont favorables aux nouvelles constructions, et 6,3 % sont indécis.

Enfin, 64,9 % des personnes sondées souhaitent que tout nouveau pavillon pour personnes âgées soit aménagé en milieu rural plutôt qu'en milieu urbain. Les tenants du milieu urbain représentent une proportion de 35,5 %.

Le président de la Corporation de développement socio-économique de Saint-Ferdinand, M. Frédéric Gariépy, a l'intention d'expédier les résultats du sondage au ministre de la Santé et des Services sociaux, de même qu'au premier ministre Bernard Landry. « Ils n'auront pas le choix de garder à l'hôpital Saint-Julien une vocation dans le réseau de la santé s'ils veulent conserver le pouvoir », a-t-il dit lundi.

PAYÉ PAR DES DONS

Commandé par la Corporation et payé grâce aux dons de la population et des entreprises de ce village situé entre Thetford Mines et Plessisville, le sondage a été réalisé par téléphone, en-

tre 17 h et 21 h, du 15 au 18 octobre. Au total, 415 personnes des MRC de l'Amiante et de l'Érable ont été sondées et les résultats ont été pondérés de façon à tenir compte de l'importance de la MRC de l'Amiante, deux fois plus peuplée que sa voisine. Comme l'indique le responsable de Ténor Marketing, M. Alex Meunier, la marge d'erreur maximale est de 4,8 % avec un niveau de confiance de 95 %.

« Les résultats ne sont pas ambigus. Les résidents des deux MRC sont davantage favorables au projet de réaménagement des installations de l'hôpital Saint-Julien pour combler les besoins au plan de l'hébergement et de soins de longue durée plutôt qu'à la construction de deux nouveaux pavillons », a commenté M. Meunier.

Le sondage a été accueilli avec scepticisme par la présidente du conseil d'administration du CHRA, M^{me} Aline Rahal-Visser. « Nous avons fait circuler une pétition d'appui à notre projet de pavillon l'an dernier et plus de 10 000 personnes l'avaient signée. C'est beaucoup plus représentatif qu'un échantillon de 415 personnes! » a-t-elle déclaré d'entrée de jeu.

M^{me} Rahal-Visser a ajouté que chaque régime régional disposait d'un quota de lits de soins de longue durée et a rappelé que Saint-Ferdinand ne faisait même pas partie de la Régie régionale Chaudière-Appalaches, contrairement à Thetford Mines. « Pourquoi déplacer des lits qui nous appartiennent pour les donner à la Régie régionale Mauricie-Centre-du-Québec? », se demande-t-elle.

La présidente du CHRA a aussi rappelé que les frais fixes annuels de maintien de l'hôpital Saint-Julien étaient de 1,2 million \$ et qu'il était impensable d'utiliser un bâtiment qui a déjà accueilli 5000 bénéficiaires pour y relocaliser une centaine de patients.

« Finalement, pourquoi déplacer des familles? J'ai une sœur qui est hébergée à Thetford Mines et je vais la voir à tous les jours. Si elle était à Saint-Ferdinand, je ne pourrais pas le faire aussi souvent et plusieurs personnes de la région sont dans la même situation », a conclu M^{me} Rahal-Visser en précisant que ce sondage n'allait pas empêcher le CHRA de continuer de militer pour que son projet de pavillon se réalise.

CONFLIT À LA MINE LAC D'AMIANTE

Lab Chrysotile demanderait une injonction contre ses travailleurs

BLACK LAKE (PC) — Lab Chrysotile serait sur le point de demander une injonction contre ses travailleurs en lock-out afin qu'ils cessent de bloquer l'entrée aux cadres de la compagnie.

Hier encore, pour une deuxième journée consécutive, les dirigeants de la compagnie se sont vu interdire l'entrée à la mine Lac d'Amiante de Black Lake, ce qui a amené l'unité d'urgence de la Sécurité du Québec à intervenir de nouveau.

Devant ces gestes répétés, Lab Chrysotile aurait entrepris des démarches afin qu'un juge émette une injonction provisoire contre les syndiqués.

« C'est l'information que j'ai eue, a déclaré Jean Larose, président du syndicat des Métallus. Il semble que la direction se rendait à Québec cet après-midi (hier) même pour voir à cela. »

Si une injonction devait être émise, M. Larose affirme que ses membres n'auront d'autre choix que de s'y soumettre. « Tout ce qui peut arriver, c'est que le nombre de piqueteurs se retrouve limité. Ça peut être d'autres charges, mais ce qui est certain, c'est que si les mineurs défient cette injonction, il y aura des amendes à payer. Je doute que ça en arrive là car le mot d'ordre sur les lignes de piquetage est de coopérer », a-t-il dit.

M. Larose a rappelé qu'à la suite du refus des dernières offres patronales, les ouvriers syndiqués ont décidé d'intensifier les moyens de pression de façon à faire bouger l'employeur.

Le conflit à la mine d'amiante Lac d'Amiante de Black Lake, qui touche près de 400 travailleurs, est entré dans sa 29^e semaine.

CHANGEMENT DE ZONAGE À QUÉBEC

Une loi... pour revenir à la normale

De neuf mois actuellement, les délais pour satisfaire une demande seront de nouveau de 19 semaines environ

ÉRIC MOREAULT

EMoreault@lesoleil.com

■ Les fusions devaient simplifier la vie des citoyens. Il n'en est rien quand vient le temps de demander un changement de zonage. Une gestation de neuf mois est devenue la norme à Québec. En acceptant de modifier la charte de la Ville de Québec, le gouvernement provincial aidera à couper le délai de moitié. Ce qui correspond à... un retour à la normale!

Lors de la création de la ville nouvelle, Québec s'est retrouvée soumise à la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, qui prévoit une consultation en bout de piste, avant l'adoption du règlement. Or, Québec ancienne mouture préférait entendre les citoyens dès le début, par l'entremise des conseils de quartier.

Depuis un an, les deux procédés se superposaient, ce qui créait des délais indus. L'administration municipale voulait donc retrouver ses prérogatives, ce à quoi le gouvernement a consenti en présentant le projet de loi 137. Les demandes se régleront maintenant en 19 semaines en moyenne, comme avant.

Québec est la seule ville de la province à consulter en amont et à s'en contenter dans les cas simples. Des consultations subséquentes peuvent être considérées pour les problématiques plus complexes. Le gouvernement du Québec a reconnu sa spécificité à ce chapitre, puisqu'elle lui permet même de créer d'autres conseils de quartier (qui pilotent ces consultations), souligne Odile Roy, présidente de la Commission d'urbanisme.

La Ville ne le fera toutefois que si les citoyens eux-mêmes le désirent. Elle entend conserver les délimitations déterminées par le Comité de transition, qui a découpé les quartiers en fonction des caractéristiques sociodémographiques, des barrières naturelles et physiques, des limites des anciennes villes, etc. Évidemment, la Ville entend consulter les résidents sur la question...

L'avantage: moins de lourdeur administrative et un processus plus proche des préoccupations des citoyens. Les quartiers qui ne se doteront pas de conseil remettront aux mains du conseil d'arrondissement les responsabilités en matière de consultations.

Par ailleurs, le projet de loi 137 propose une autre modification importante, soit l'élaboration d'un nouveau plan d'aménagement et de développement « plus exhaustif » qu'une simple révision des plans qui existaient dans les anciennes municipalités.

Ce plan, qui doit être déposé au plus tard en décembre 2004, sera préparé de concert avec le plan stratégique (décembre 2003). La Ville adoptera une démarche globale, cohérente et conséquente, signale M^{me} Roy, tout en rejoignant les gens dans leurs préoccupations locales.

« Ça nous permet de voir la ville qu'on veut dans 20 ans et comment y arriver, soutient M^{me} Roy. Il faut faire avec les réalités existantes mais en tenant compte des perspectives démographiques. Dans 20 ans, la ville aura atteint son maximum (en termes de population) puis déclinera. Ce qui aura une incidence sur le logement. »

Pas question donc de rester les bras croisés d'ici là. Les élus doivent se prononcer « dès maintenant » sur deux dossiers: le développement commercial, « spécifiquement à grande surface », et les nouveaux développements résidentiels. « Ça va parler beaucoup sur ce qu'on entend préconiser (à l'avenir). »

Débarrassée des impératifs compétitifs de l'impôt foncier qui régissaient les rapports entre les 13 villes de l'ex-Communauté urbaine de Québec, Odile Roy estime que la Ville pourra privilégier la qualité de vie de ses résidents plutôt que les seules rentrées d'argent.

Et même plus. Les plans stratégiques et d'aménagement « vont nous permettre de voir des choses dont on ne se préoccupait pas ou moins, comme la gestion des cours d'eau ou les exigences de conservation et de reboisement ».

Autrement dit, d'œuvrer dans une optique de développement durable. Un défi ambitieux mais aussi une façon — même si elle est plus intangible — de prouver que les fusions ont du bon.

RÈGLEMENT SUR LES PORCHERIES BAFOUÉ

Le maire de Lévis songe à contester en Cour le pouvoir du ministre des Affaires municipales

MARC SAINT-PIERRE

MSiPierre@lesoleil.com

L'administration de Jean Garon pense à contester devant les tribunaux le pouvoir que le ministre des Affaires municipales, André Boisclair, a exercé pour torpiller son règlement sur les élevages porcins.

Le maire de Lévis s'est ouvert de cette éventualité lors d'un échange avec des porte-parole du groupe environnemental STOPPP, à l'assemblée publique du conseil, lundi.

« Il faudra se demander s'il n'y a pas lieu de contester devant les tribunaux le pouvoir du ministre », a indiqué M. Garon, évoquant un front commun de municipalités dont les règlements ont été repoussés par M. Boisclair.

« Si vous le faites, vous ne serez pas seul », a d'emblée souligné le président de STOPPP, Gerry Fassett, dont le groupe vient de joindre la Coalition citoyenne, nouveau regroupement en rupture de l'Union paysanne qui lutte contre l'étalement porcin.

En mars, la Ville de Lévis a adopté un règlement de contrôle intérimaire interdisant le développement sur son territoire de nouveaux élevages porcins. Un règlement avec des dents prévoyant de lourdes amendes pour les contrevenants.

Dans une lettre datée du 15 juillet adressée au maire, le ministre d'État aux Affaires municipales a toutefois écarté la réglementation lévisienne, ex-

primant l'avis qu'elle « n'est pas conforme aux orientations du gouvernement en matière de protection du territoire et des activités agricoles ».

« Par conséquent, je ne peux permettre son entrée en vigueur », a précisé le ministre, invitant du même souffle l'administration Garon à revoir son règlement « à la lumière des possibilités que lui offrent les orientations gouvernementales en matière de zonage des productions, tout en donnant priorité aux activités agricoles en zone agricole ».

L'administration Garon, qui estime le pouvoir municipal mieux placé que quiconque pour veiller à la qualité de ses citoyens, n'a pas renoncé à un règlement de contrôle intérimaire et l'exécutif est d'ailleurs sur le point de se pencher sur la question. « Ce ne sera pas facile », a observé M. Garon, faisant état du sort qui vient d'échoir à la MRC de la Jacques-Cartier.

À la fin du printemps, cette MRC elle aussi a adopté un règlement de contrôle intérimaire. De source municipale, une réglementation tenant compte de son rôle de poumon de la région de la Capitale nationale, de la villégiature et du tourisme qui se développe sur son territoire. C'est-à-dire, en l'occurrence, un règlement interdisant le développement de porcheries sur gestion liquide et quelques autres élevages à forte charge d'odeurs.

Début octobre, la MRC s'est fait administrer par le ministre Boisclair la même médecine que Lévis.

EN BREF

L'école Guillaume-Couture rajeunie pour 2 M \$

■ L'école secondaire Guillaume-Couture sera l'objet de travaux de près de 2 millions \$, a fait savoir la commission scolaire des Navigateurs. Le projet de rajeunissement de l'école lévisienne cible précisément son enveloppe architecturale, les fondations de son gymnase ainsi que ses systèmes de chauffage et de contrôle. Divers travaux de mise aux normes seront également réa-

lisés dans l'école dont la partie principale a été construite en 1943. La facture des travaux, réalisés dans le cadre du programme Projets à frais partagés, sera épongée à raison de quelque 750 000 \$ par le ministère de l'Éducation et de près de 980 000 \$ par la commission scolaire. Les travaux seront entrepris pendant les grandes vacances de l'été 2003. M.S.-P.

Une mère de famille conteste son congédiement en Cour supérieure

Elle refuse un horaire à temps plein pour passer ses soirées avec son enfant

GUY BENJAMIN
GBenjamin@lesoleil.com

■ Marie-Josée Boutin prétend avoir été victime d'un congédiement déguisé. Cette mère de famille monoparentale de 33 ans a décidé de se battre jusqu'en Cour supérieure pour retrouver son emploi de thérapeute en réadaptation physique et pour passer ses soirées avec son enfant de quatre ans.

Elle a essuyé une défaite devant le commissaire du travail Pierre Lefebvre. Celui-ci a donné raison à l'employeur de mettre fin à l'emploi de M^{me} Boutin malgré ses neuf années de service, parce qu'elle a refusé de passer d'un horaire de travail à temps partiel de jour à un horaire à temps complet qui comprend du travail cinq soirs par semaine.

Selon le commissaire du travail, le refus du nouvel horaire équivalait à une démission et non pas à un congédiement déguisé, comme M^{me} Boutin le prétend.

La plaignante a travaillé à la clinique de physiothérapie du centre médical Racine de Beauport de mars 1993 jusqu'à son congédiement en mai 2001.

M^{re} Frédéric St-Jean, qui défend la cause de M^{me} Boutin, demande à la Cour supérieure de réviser la décision du commissaire du travail.

Selon l'avocat, le commissaire a mal évalué l'importance de la modification de l'horaire de travail. Il s'appuie sur une décision de la Cour suprême selon laquelle une modification substantielle à des conditions de travail ne constitue pas une démission, mais bien un congédiement.

Le litige porte donc sur l'évaluation de l'importance de la modification à l'horaire de travail.

M^{me} Boutin a toujours occupé un emploi à temps partiel chez son employeur. Elle a déjà travaillé de soir, mais avant de devenir mère.

À son retour au travail après son congé de maternité, elle travaillait de 9 h à 14 h. M^{me} Boutin considère impossible de concilier famille et travail avec le nouvel horaire auquel voulait la soumettre son employeur.

La demande de modification aux heures de travail est survenue au début de février 2001 pendant un congé

de maladie. L'employeur demandait à M^{me} Boutin de travailler de 8 h à midi et de 16 h à 21 h, soit 9 heures de travail avec une amplitude de 13 heures.

« IL LE SAVAIT »

« Il savait très bien que M^{me} Boutin, avec un enfant, ne pouvait accepter un tel horaire », de lancer M^{re} St-Jean.

Justement parce que son employeur ne lui procurait qu'un emploi à temps partiel, M^{me} Boutin a ouvert sa propre clinique de physiothérapie en 1994, soit environ un an après son embauche chez Racine.

Son employeur en a été informé dès le début et ne s'y est jamais opposé. M^{me} Boutin dit consacrer environ 10 heures par semaine à sa clinique, où des employés font l'essentiel du travail.

M^{me} Boutin et son avocat craignent que la décision du commissaire Lefebvre fasse jurisprudence si elle n'est pas renversée par un tribunal supérieur.

Car cette ordonnance donne le champ libre aux employeurs de modifier à leur guise les horaires des employés et de considérer comme une démission tout refus de changement.

M^{me} Boutin pense que ce sont surtout les chefs de familles monoparentales, donc les femmes dans la majorité des cas, qui risquent d'écoyer le plus.



LE SOLEIL, STEVE DESCHÊNES

Marie-Josée Boutin et son avocat ont décidé de se battre jusqu'en Cour supérieure.

Poursuite de 60 000\$ à la suite d'un saut en parachute

GUY BENJAMIN
GBenjamin@lesoleil.com

Un premier saut en parachute n'a pas été une expérience exaltante pour Nadia Morin. La femme de Longueuil intente une poursuite de 60 000 \$ contre l'école de parachutisme Atmosphair, de Saint-Jean-Christophe.

Dans sa poursuite déposée en Cour supérieure, M^{me} Morin affirme qu'un instructeur devait l'assister en lui communiquant par radio les directives et manœuvres appropriées pour ses déplacements dans le ciel et à l'atterrissage. Une partie de la formation théorique précédant le saut portait sur cet aspect.

Or, elle prétend que ce ne fut pas le cas lors du saut effectué le 19 août 2001. Elle aurait, toujours selon la poursuite, effectué un atterrissage à une trop grande vitesse, ce qui lui a infligé une blessure à une vertèbre.

M^{me} Morin a effectué son saut inaugural en même temps que quatre autres parachutistes. Après le déploiement automatique du parachute, M^{me} Morin dit avoir reçu une communication par radio pour la féliciter. Ce fut la seule communication, affirme-t-elle, alors que d'autres ont reçu des indications pendant leur descente vers la terre ferme.

Dans la poursuite, l'apprentie parachutiste prétend que les instructions étaient nécessaires pour lui indiquer à quel moment freiner et permettre un atterrissage sécuritaire. Les blessures auraient tenu M^{me} Morin à l'écart du travail pendant cinq mois, après plusieurs jours à l'hôpital.

Les blessures auraient laissé un déficit anatomique évalué à 6 % pour lequel la poursuivante réclame 30 000 \$. Les autres montants importants inclus dans les 60 000 \$ sont 8000 \$ pour la perte de salaire, et 20 000 \$ pour les troubles, ennuis, inconvénients et perte de jouissance de la vie.

Le coroner enquête sur le décès d'une écolière

■ Une enquête publique a été instituée par le coroner en chef du Québec, le Dr Serge Turmel, sur les circonstances entourant le décès de la petite Sarah Labrecque, six ans, fauchée par un véhicule à sa sortie d'un autobus scolaire le 4 février 2002 à Scott dans la région de Québec. L'automobiliste en cause, un homme de 76 ans au volant d'une fourgonnette, avait percuté l'arrière de l'autobus, puis bifurqué en direction de la petite Sarah qui se dirigeait chez elle au moment du drame. L'enquête a été confiée à la coroner Andrée Kronstrom. J-F.N.

Voyages Symone Brouty
2045, boul. Laurier - Sillery (Près de la rue Maguire)
7 jours sur 7 • 650-0424
www.voyages-symonebrouty.com

POUR DES VOYAGES PAS COMME LES AUTRES
Spécialité toute l'Asie
Maître en histoire
CONFÉRENCES

Thaïlande	17 nov.
Thaïlande et Laos	17 nov.
Vietnam	17 nov.
Chine	17 nov.

Nous voyageons en petits groupes de 20 personnes.
Service très personnalisé.
Réservez dès maintenant au 650-0424

NOUS SOMMES DES EXPERTS
Venez nous rencontrer

DRAPS • ÉDREDONS D'OIE • DOUILLETES • SERVIETTES • MATELAS

LINEN CHEST
DÉCOR DÉPÔT

« Le supercentre de la mode maison »

Le grand *mieux que jamais !*

Solde d'entrepôt annuel

Réductions incroyables
liquidation des fins de série • articles interrompus
achats spéciaux • couleurs discontinuées

5 JOURS SEULEMENT !
du 12 au 17 NOVEMBRE

mardi • mercredi	9 h 30 - 17 h 30
jeudi • vendredi	9 h - 21 h
samedi	9 h - 17 h
dimanche	12 h - 17 h

Ne manquez pas ce grand solde !

Entrepôt de Linen Chest
725 av. Newton (entrée arrière)
à côté de Top Karting
Québec, Québec

ACCESSOIRES POUR LE BAIN • DRAPS EN PERCALE • HOUSSES DE DUVET • TAPIS • COUVERTS • CRISTAL • FIGURINES

OREILLERS • PORCELAINE • LITS EN LAITON • BATTERIES DE CUISINE • COUVERTURES • NAPPES • CADEAUX • PARURES DE FENÊTRES

GADGETS DE CUISINE • CADRES • RIDEAUX DE DOUCHE • TAPIS

ÉDITORIAL

Une armée sur le dos

Il ne faudra pas se cacher la tête dans le sable encore bien longtemps : le Canada devra investir davantage d'argent dans son armée. Mais évitons tout de même de tomber dans l'excès. Dans un monde parfait, les quatre milliards \$ que réclame immédiatement un comité du Sénat ne seraient pas de trop. Mais dans une société qui en arrache avec son système de santé, qui a peine à nourrir tous ses enfants, il serait difficile de justifier un tel investissement.

Vrai. La guerre au terrorisme a changé la donne. Il n'y a pas si longtemps, les Canadiens étaient encore insoucients et ne voyaient pas la nécessité d'investir dans leur armée.



Julie Lemieux

JulieLemieux@lesoleil.com

Aujourd'hui, la majorité s'entend pour dire que la sécurité est redevenue une priorité et que des fonds supplémentaires doivent être injectés dans la défense, comme le témoigne un sondage récent. Mais les citoyens veulent aussi obtenir l'assurance que ces budgets seront bien gérés, ce qui n'a pas toujours été le cas selon la vérificatrice générale. Et surtout, qu'ils ne dament pas le pion à des services aussi prioritaires que la santé.

C'est sans doute à ce nécessaire équilibre que songeait le premier ministre Jean Chrétien en affirmant la semaine dernière qu'une augmentation «raisonnable» des fonds était prévue pour les Forces armées. Une déclaration rassurante, d'abord parce qu'elle permet de croire que le gouvernement ne tombera pas dans l'excès. Mais à l'opposé, parce qu'elle laisse aussi présager que le Canada a enfin compris qu'il ne pourra plus profiter sans gêne de la protection de l'OTAN, tout en étant l'un des pays qui investissent le moins dans sa défense, avec des dépenses de seulement 1,1 % de son PIB.

Notre gouvernement n'a jamais occupé le haut de la liste des membres de l'OTAN et personne ne s'attend à ce qu'il le fasse un jour. Mais il s'est désinvesti davantage que ses alliés au fil des années. Il est maintenant temps de renverser la vapeur, question de ne pas jouer au parasite et de conserver un minimum d'indépendance face aux voisins. Il serait en effet aberrant que le Canada en vienne à se fier uniquement aux Américains pour assurer sa sécurité. À moins qu'il renonce à sa fierté et accepte d'abdiquer les pouvoirs que lui confère encore sa souveraineté.

Avant de mettre un chiffre sur les nouvelles dépenses en matière de défense, le Canada devra par ailleurs définir ses attentes face à l'armée et déterminer les besoins réels des Forces. Une réflexion qui n'aurait toutefois pas intérêt à s'étirer dans le temps. Le comité sénatorial sur la défense réclamait hier le rapatriement des troupes pendant deux ans pour leur permettre de souffler. Bien que cette demande semble alarmiste, elle dénote une urgence d'agir qui ne saurait être prise à la légère par le gouvernement.

Désertion prématurée

La désertion aujourd'hui des médecins spécialistes est prématurée et loin de servir leur cause. Ils se réunissent pour une journée d'étude avant même que ne s'enclenche le processus de négociation du renouvellement de leur contrat de travail et avant même qu'une commission parlementaire étudie le projet de loi 142 sur les activités médicales, la répartition et l'engagement des médecins.

La Fédération des médecins spécialistes est dans son droit de refuser une prolongation jusqu'en mars 2003 de l'entente

échue ce printemps. Les spécialistes n'ont pas à s'inscrire dans le calendrier politique du gouvernement Landry, qui a prolongé jusqu'en juin les conventions collectives des salariés de l'État.

Pour quelques mois, vaut mieux en effet s'attaquer dès maintenant à l'ensemble des conditions de travail et de rémunération des médecins, spécialistes ou omnipraticiens, plutôt que de procéder à la pièce et de reporter à l'automne, voire en 2004, un règlement global.

Ce refus d'extension ne justifie pas cependant de reporter consultations et interventions, pour mener aujourd'hui l'opération «grande inquiétude». Il sera toujours temps de sortir dans la rue si les discussions sur un contrat de trois ans achoppent. Comme il sera toujours temps, lorsque le ministre convoquera une commission parlementaire, de faire les dénonciations et les pressions qui s'imposent pour bonifier le projet de loi 142.

Legault, qui a promis une révolution en santé, a certes perdu beaucoup de crédibilité lorsqu'il s'est avéré qu'il devait avoir recours aux huissiers pour appliquer sa loi 114. Les spécialistes ne doivent toutefois pas surestimer le capital de sympathie qu'une telle aberration a suscité à leur égard. Si plusieurs reconnaissent que Legault a agi de façon brutale en adoptant une loi spéciale pour assurer les services dans les urgences, les Québécois n'approuvent pas pour autant que les médecins fassent la pluie et le beau temps et partent avec la caisse.

Les spécialistes sont moins bien rémunérés que leurs homologues canadiens. Comme d'autres professionnels d'ailleurs. Cette situation risque de nuire au Québec, qui a vu partir 600 médecins depuis 1996. Une solution doit évidemment être trouvée, mais non par la force et au détriment de l'ensemble des citoyens. Car si Québec augmente de plus de 500 millions \$ la rémunération des spécialistes, où prendra-t-il l'argent pour moderniser les équipements et accroître le nombre d'interventions?

SOMMET DES RÉGIONS... Y A-T-IL TROP DE FONCTIONNAIRES?



CHRONIQUE POLITIQUE

La réunion de famille

Le maire boudeur de la nouvelle ville de Saguenay, Jean Tremblay, n'a pas tout à fait tort : le Rendez-vous national des régions, à Québec, ressemble à plusieurs égards à une réunion de famille du Parti

québécois. Même que l'animation de l'événement a été confiée à Vincent Dumas, l'as-meneur de jeu qui a contrôlé les débats des congrès et des conseils nationaux péquistes les plus agités des 25 dernières années. Quatre des 14 délégations régionales comptent aussi un ex-ministre péquiste de l'ère Lévesque-Johnson : Jean Garon, Guy Chevrette, Élie Falu et Henri Le May.

Le noyautage du Sommet par des délégués issus des conseils régionaux de développement (CRD), des conseils régionaux de concertation et de développement (-CRCD), des centres locaux de développement (CLD), des régies, des carrefours, des forums et des conseils divers, est évidemment de nature à générer une présence massive de sympathisants du gouvernement Landry à ce rallye. Ces divers organismes sont pour la plupart des créations de gouvernements du Parti québécois et ils ont été investis, dans chacune des régions, par des personnes qui partagent un même modèle d'organisation socio-économique sur le territoire, le même type d'interventionnisme de l'État, le même vocabulaire alambiqué et une volonté commune, constante, de concertation et de partenariat. Cela est dans leurs gènes politiques.

Après huit ans d'exercice du pouvoir, les sociétés d'État présentes, les diverses fédérations d'acteurs dans les grands réseaux publics, sont par ailleurs aux mains de sympathisants du régime. Ajoutez la présence des organisations syndi-

cales et communautaires et peu de chaises restantes sont occupées par des possibles fauteurs de troubles.

Le premier ministre, Bernard Landry, cherche au cours de ces trois jours à créer une dynamique semblable à celle utilisée dans les grands sommets convo-



J.-Jacques Samson

JJSamson@lesoleil.com

qués par les gouvernements péquistes, nous a-t-il expliqué hier au cours d'une rencontre impromptue. Les 115 propositions du cahier des délégués se divisent en trois blocs, doivent comprendre : celles pour lesquelles des réponses positives sont déjà prêtes, un bloc de propositions à peaufiner au sommet, à négocier dans certains cas, et enfin un bloc de propositions auxquelles le gouvernement ne pourra donner suite.

La rédaction du plan d'action qui doit émerger du Centre de foires de Québec demain est donc fort avancée et le lustrage ne devrait pas poser de grands problèmes. Les 500 participants n'ont-ils pas déjà accepté docilement d'être trimbalés dans des navettes pour s'isoler «en région» (par rapport à la colline parlementaire) au Centre de foires, privés même

Les délégations régionales souscriront sans mot dire aux consensus servis chauds

de café, de boissons gazeuses et de toutes les commodités habituelles, un traitement que jamais le gouvernement n'aurait osé imposer à ses partenaires réguliers, habitués des grands sommets socio-économiques? Ces valeureuses délégations régionales souscriront sans maudire, encore moins sans mot dire, aux consensus servis chauds par les cuisiniers du secrétariat du Rendez-vous.

M. Landry devrait plutôt se méfier du ressac du Rendez-vous des régions. À son retour à la maison, chaque délégation se fera demander ce qu'il advient de la route réclamée, des redevances sur les ressources naturelles, des abris fiscaux anticipés, du partage de la taxe de vente, des nouveaux pouvoirs identifiés comme des éléments clés du développement économique régional. Déjà hier soir, le ministre François Gendron avait pour mandat de démonter en vase clos les attentes sur les redevances sur l'exploitation des ressources naturelles ; en atelier, sa collègue Pauline Marois se chargeait à juste titre de bloquer les velléités sur la segmentation des dividendes des régimes de retraite...

Ces acteurs locaux, amis du régime, ont d'autre part donné beaucoup d'eux-mêmes dans la préparation d'un exercice auquel ils croyaient. Sans compter la fatigue d'un voyage de plusieurs heures parfois vers Québec. Encore lundi soir, à la dernière heure, ils s'astreignaient pour plusieurs à une ultime réunion préparatoire, tournant le dos aux délicieuses tentations du boulevard Hamel auxquelles cèdent tant de congressistes de passage à Québec. Ces personnes jouent leur crédibilité dans leur milieu respectif. Les décevoir aurait un coût électoral pour le PQ.

Or le gouvernement Landry est en fin de mandat et sans le sou. M. Landry ne pourra sauver la mise par de seules délégations de responsabilités aux décideurs régionaux, si appréciées soient-elles de ces derniers qui voient leur carré de sable s'agrandir. Cela ne donne rien de plus au simple citoyen à court terme. La subsidiarité et l'imputabilité se traduisent souvent au contraire par un gonflement de l'appareil administratif, ce qui laisse moins de dollars en bout de ligne pour les services directs à la population. Il faudra pondérer demain les applaudissements de participants à ce party de famille.

CARREFOUR DES LECTEURS

Précisions sur le vote démocrate

Dans un article publié le samedi 9 novembre dans la page «Opinions» du SOLEIL (D 7), j'ai écrit que la majorité des démocrates du Sénat américain avaient «refusé d'endosser la résolution à l'endroit de l'Irak (qui équivaut à une véritable déclaration de guerre)» et que «tous les sénateurs démocrates dont le siège était en jeu ont voté en faveur de la résolution» sauf un seul, le regrettable Paul Wellstone.

Je me fondais sur des témoignages oraux de journalistes américains. Ces affirmations n'étaient pas exactes. Après vérification, les démocrates ont voté en majorité (29 contre 21) en faveur de la résolution du président. De plus, non seulement Paul Wellstone, du Minnesota, a voté contre, mais aussi trois sénateurs dont le siège était en jeu le 5 novembre dernier et qui ont tous les trois été réélus. Il s'agit de Jack Reed, du Rhode Island, de Carl Levin, du Michigan, et de Richard Durbin, de l'Illinois.

Je me vois donc forcé de nuancer mon explication selon laquelle la population américaine, mue par la peur et l'insécurité, n'était pas disposée à s'opposer à la politique agressive du président Bush. Cela demeure vrai pour une forte majorité. Mais il est intéressant de constater que l'opinion

américaine n'est pas aussi conformiste qu'on est porté à le croire. Dans le Rhode Island, le Michigan et l'Illinois, on élit encore des politiques qui savent se tenir debout. Excuses aux lecteurs du SOLEIL.

Louis Balthazar



Virginia s'en irait vers un naufrage???

Virginie: trop, c'est trop!

Il est rare qu'un téléroman prenne un virage à 180°. Pourtant, c'est bien ce que Fabienne Larouche a fait de Virginie cette année. Le départ de plusieurs personnages, dont certains assuraient l'intérêt continu de ce téléroman, est arrivé trop subitement. La disparition de quelques-uns était prévue; pour d'autres, ce fut inat-

tendu. Pensons ici en particulier au personnage d'Anne Dorval. Comment Virginie peut-elle remplacer aussi vite son amie par une autre?

Il y a beaucoup d'invasivités dans la trame. Tout le monde s'occupe de tout le monde et chacun connaît l'histoire de l'autre. J'ai travaillé 32 ans dans le milieu scolaire et je constate, dans l'histoire actuelle, que trop, c'est trop. Je suis de moins en moins intéressée par ces situations abracadabrantes, et je ne suis pas la seule. Fabienne Larouche a une imagination débordante, mais, cette fois-ci, je crois que cette imagination déborde. Assurément, Virginie se dirige vers un naufrage.

Angéline Joseph Paspébiac

Merci au policier

C'est pas souvent qu'on entend ce mot pour un policier mais cet agent le mérite : un ange de la route. Peut-être vous reconnaîtrez-vous : le jeudi 10 octobre, entre 14 h et 14 h 30, vous m'avez aidé à reprendre la route à une intersection où j'étais prise de panique. Dans une circulation effrénée, boulevard Charest ouest, j'étais paralysée par la peur... plus forte que mon expérience au volant. Grâce à vous, j'y suis arrivée. Merci.

Andrée Morin Saint-Lambert

OPINIONS

Le potentiel oublié des régions

La solidarité, la volonté d'agir et le capital humain à optimiser

Bernard Vachon, Ph.D.

Professeur associé au département de géographie de l'UQAM et spécialisé en développement régional et local

Au Rendez-vous national des régions (non métropolitaines), il est beaucoup question d'économie régionale et des principaux indicateurs qui en permettent la mesure: performance industrielle, diversification des secteurs de production, deuxième et troisième transformations des ressources naturelles, valeur ajoutée, recherche et développement, vigueur de la prospection de capitaux, niveau d'investissement, apport en infrastructures, équipements et transports, rythme de création d'entreprises, évolution de l'emploi, revenus personnels moyens, degré de maturité économique, etc.

Les constats et propositions issus des rencontres régionales tenues depuis mai dernier, ainsi que les déclarations gouvernementales, font beaucoup référence au développement économique.

Personne ne doute de la relation étroite qu'entretiennent le dynamisme d'une économie régionale et la qualité de l'offre des services sociaux et culturels. C'est d'ailleurs la prémisse à plusieurs politiques et stratégies de développement territorial. Or, l'inverse est aussi vrai: le dynamisme social et culturel est générateur d'un « climat » propice aux initiatives de développement incluant les initiatives économiques.

Il s'agit d'un principe largement reconnu, sauf qu'il est relégué à l'arrière-plan des priorités d'intervention devant l'urgence des situations et la hâte d'obtenir des résultats chiffrables. Les bailleurs de fonds, conseils d'administration, élus locaux et instances gouvernementales sont généralement unis pour orienter le travail de terrain des agents de développement et les outils dont ils disposent vers les seules actions économiques directes. On néglige ainsi tout le travail en amont (animation, mobilisation, formation) qui rehausserait la volonté et la capacité d'agir du milieu comme premier creuset des forces du développement.

Les régions du Québec disposent aujourd'hui d'un arsenal exceptionnel et sans précédent de structures et de ressources humaines, techniques et financières allouées à leur développement économique: 17 Conseils régionaux de concertation et de développement, 120 Centres locaux de développement, 153 Centres locaux d'emploi,

64 Sociétés d'aide au développement des collectivités, 93 Carrefours emploi jeunesse, 92 Municipalités régionales de comté... autant de structures décentralisées qui ont pour mandat exclusif ou partiel le développement économique de leur territoire.

On néglige tout le travail en amont (animation, mobilisation, formation), une des forces du développement du territoire

À cette fin, elles disposent de millions de dollars en budget de fonctionnement et d'investissement direct, sans compter les nombreux programmes gouvernementaux destinés au financement de projets de développement, dont les 90 millions \$ de la récente Politique nationale de la ruralité consacrés à la réalisation de projets

locaux et les 130 agents ruraux de développement.

Au total, pas moins de 4300 professionnels sont affectés, en région, sur une base régulière et à temps complet, au développement économique. Une chance pour les régions, un capital humain à optimiser.

UNE PARTIE DE LA RÉALITÉ

Dans les régions périphériques et intermédiaires, les données du dernier recensement ont confirmé la poursuite de la diminution et du vieillissement accéléré des populations.

Ces données statistiques ne révèlent qu'une partie de la réalité. Il en est une autre, plus difficilement mesurable, toute aussi inquiétante pour l'avenir des régions et des communautés locales. Il s'agit de la détérioration des aptitudes collectives de solidarité, de résistance et de lutte face à l'adversité qui contribue à affaiblir la volonté et la capacité du milieu à refuser la fatalité du déclin et à s'engager sur la voie du

développement. Cette détérioration s'exprime souvent par la démobilité, l'indifférence, l'absence de leadership, la faible capacité d'innovation, le désengagement, le faible niveau d'entrepreneuriat, le repliement, la démission, l'effritement du sentiment d'appartenance, la perte d'identité culturelle...

Voilà le chantier de travail en amont de l'intervention économique. Si l'expertise liée au montage financier et au suivi technique d'un projet d'entreprise est importante, tout aussi importante est celle de faire naître et de retenir des porteurs de projets novateurs. Bien peu de volonté, et d'efforts y sont pourtant consacrés. C'est le maillon faible du processus appliqué de développement.

FINI L'ATTENTISME!

Les territoires ne peuvent plus être attentistes; ils se doivent d'être proactifs, c'est-à-dire générer de l'intérieur leurs forces de développement.

Le développement futur des régions reposera très largement sur ce dynamisme constitué de facteurs sociaux, culturels et économiques.

Dans une démarche globale de développement territorial, l'espace économique est enchevêtré au système social. Pour le stimuler de nouveau, le recours à des actions d'ordre social, culturel et environnemental est fondamental. Les actions appliquées aux seuls facteurs de production économique ne concernent qu'un volet de la dynamique territoriale susceptible de générer et de porter le développement.

Ce défi consiste à « mettre les territoires en état de développement ». Pour y parvenir, il faut développer et appliquer l'expertise préalable et complémentaire à l'expertise de l'intervention économique, c'est-à-dire intégrer des préoccupations d'ordre social, culturel et environnemental au cœur des rationalités purement économiques.



La Gaspésie, une région phare qui se vide tranquillement de sa population mais qui lutte aussi pour la reconnaissance de ses compétences.

Inquiétudes autour de la forêt québécoise

Gendron se dit indigné des propos du prof Bélanger

François Gendron

Ministre des Ressources naturelles

Le 8 novembre dernier, LE SOLEIL publiait des propos du professeur Louis Bélanger, de la faculté de foresterie et de l'Université Laval, selon lesquels la forêt québécoise est surexploitée. Il attribue cette conclusion au « manque de professionnalisme » et « à la négligence du ministère des Ressources naturelles ».

Je dois d'abord corriger une impression fautive créée par le titre d'un article du SOLEIL (8 novembre): « Le ministre François Gendron refuse les conclusions de l'étude ». Je n'ai réfuté ni refusé aucun rapport ou étude que ce soit, et surtout pas le rapport du Comité scientifique du manuel d'aménagement forestier, dont M. Bélanger dit tirer ses conclusions. Ce sont certains propos de M. Bélanger - qui a participé à la rédaction d'une annexe au rapport du comité - qui me causent problème.

Les 11 membres du comité scientifique ont procédé à une réévaluation des effets de l'éclaircie précommerciale. Cette étude les amène à constater une augmentation de la valeur et de la qualité du bois sur les terres traitées, mais sans augmentation systématique du volume de production. Ce traitement sylvicole a donc des effets bénéfiques sur la forêt, mais pas tous les effets escomptés au départ. C'est un constat que le ministère et le ministre acceptent tout à fait, de la part d'un comité qui a été créé justement dans le but de renforcer les bases scientifiques et la capacité d'analyse objective du MRN.

Le problème, c'est que M. Bélanger se sert de ce constat pour inférer, sans que l'on sache trop comment, une surexploitation de la forêt de l'ordre de 15%. Or, M. Bélanger laisse sous-entendre, dans le texte publié par LE SOLEIL, que ce chiffre est tiré du rapport du comité, alors qu'il ne s'y trouve nulle part.

Je trouve regrettable qu'une confusion puisse être créée entre l'opinion d'une personne et le travail assidu de tout un comité scientifique et de nombreux ingénieurs forestiers au service du MRN. Pour en arriver scientifiquement à un tel chiffre, M. Bélanger aurait eu à accomplir une quantité impressionnante de calculs relatifs aux niveaux de récolte accordés aux entreprises forestières et aux récoltes réellement effectuées depuis que la pratique de l'éclaircie précommerciale a gagné de l'ampleur. S'il l'a fait, nous serions les premiers à souhaiter voir ses calculs et ses chiffres afin de pouvoir réfléchir et agir avec tous les outils possibles en main.

Il est toutefois de l'avis du MRN que l'estimé de M. Bélanger est tout à fait excessif. Il ne correspond pas, non plus, à une évaluation réalisée par le comité scientifique. De plus, l'affirmation de M. Bélanger peut créer l'impression que les forestiers ont parcouru presque tous les recoins de la forêt québécoise pour y pratiquer l'éclaircie précommerciale, que ces travaux sylvicoles visaient, à tort, de fortes hausses des rendements, et que le MRN a ainsi hypothéqué l'avenir des forêts québécoises. Qu'en est-il vraiment?

ÉCLAIRCIE

Depuis 1990, l'éclaircie précommerciale a été pratiquée sur environ 650 000 hectares de forêts québécoises. Le quart de ces éclaircies a été réalisé sur des terres forestières en plantation et ne contribuait donc pas à l'augmentation du rendement de la forêt naturelle.

De plus, un peu plus de la moitié des éclaircies réalisées en forêt naturelle l'a été dans le but de réduire leur vulnérabilité aux effets de la tordeuse des bourgeons de l'épinette, et non dans le but premier d'augmenter le rendement de la forêt. Dans le cadre de la Stratégie de protection des forêts, l'éclaircie précommerciale a également été retenue afin d'atteindre l'objectif d'éliminer l'utilisation des phytocides en forêt.

Il reste donc moins de 200 000 hectares de forêt

où l'estimé de rendement lié à l'éclaircie précommerciale peut avoir varié selon les essences forestières, mais où la valeur et la qualité des bois ont tout de même augmenté.

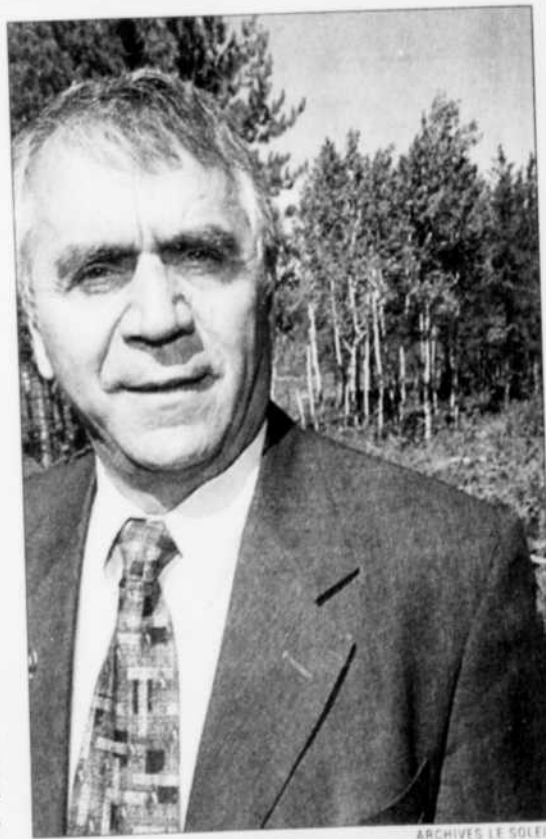
Pour remettre les choses en perspective, rappelons qu'il y a quelque 45 millions d'hectares de territoire public productif, dont 32 millions d'hectares sous aménagement. La récolte annuelle s'effectue sur moins de 1% de ce territoire, tandis que les superficies traitées par éclaircies précommerciales, pour fins de rendement, représentent, sur 10 ans, moins de 1% de cette superficie totale.

Quand on sait que les cycles de récolte se répartissent sur plusieurs décennies, on voit mal comment le fait d'avoir à réviser à la baisse certaines hypothèses de rendement sur une si petite portion du territoire pourrait permettre de conclure à une surexploitation aussi importante du territoire forestier.

De plus, comme M. Bélanger le souligne lui-même, l'Abitibi-Témiscamingue et le Saguenay-Lac-Saint-Jean, deux des principales régions forestières du Québec, ont déjà procédé à des modulations des calculs de la possibilité forestière; et ce en fonction des expériences réalisées sur le terrain, relativement au rendement des boisés traités par éclaircie précommerciale. Je crois que ces ajustements démontrent la prudence et le professionnalisme du MRN.

Ce qui est clair, c'est qu'il est tout à fait possible de corriger le tir sans affecter indûment la vitalité économique du secteur forestier et des communautés qui en dépendent, et sans fluctuation importante de la possibilité forestière. Le MRN ajuste régulièrement ses calculs, à mesure que les connaissances forestières progressent.

C'est justement dans cette perspective que nous avons créé un comité d'experts, chargé d'apporter des éclaircissements supplémentaires nous permettant d'assurer une révision des pratiques forestières sur des bases scientifiques et objectives.



François Gendron

Loin de faire les choses en catimini, le MRN recherche activement des opinions extérieures et un sain débat sur les questions forestières d'où, notamment, l'obligation de consultation et la recherche de participation du public qui sont au cœur du régime forestier renouvelé par la loi 136. Pour que ce débat profite à l'intérêt public, il faut toutefois que ceux qui y prennent part le fassent de bonne foi et avec un vrai souci d'exactitude et de rigueur.

C'est justement dans cette perspective que, lors du dernier congrès de l'Ordre des ingénieurs forestiers du Québec, en septembre, je demandais à l'Ordre de participer activement à l'évaluation du régime forestier afin que nous remplissions pleinement notre obligation de développement durable et de gestion respectueuse de ce patrimoine naturel.

Là-dessus, M. Bélanger et moi sommes parfaitement d'accord: l'Ordre peut jouer un rôle important afin d'assurer le public que tous et chacun, à l'intérieur comme à l'extérieur du MRN, travaillent dans l'intérêt public.

Grand-père condamné à 30 mois de pénitencier

Il a agressé sexuellement sa fille et ses deux petites-filles durant 23 ans

RICHARD HÉNAULT
RHenault@lesoleil.com

■ Un grand-père de 61 ans qui a agressé sexuellement sa fille et ses deux petites-filles à plusieurs reprises entre 1974 et 1997 a été condamné hier à 30 mois de pénitencier.

Les gestes dégradants à l'endroit de sa fille ont débuté lorsque celle-ci n'était âgée que de sept ans et ils ont duré jusqu'à ce qu'elle soit âgée de 13 ans.

À 19 ans, la jeune femme est revenue vivre chez son père après l'échec de son mariage. Durant cette période, elle se dénudait pour se faire bronzer. À un certain moment, son père l'a massée à l'aide d'un appareil et, progressivement, il en est venu à la masturber. La jeune femme a alors quitté définitivement l'endroit.

Le sexagénaire habitant Beauport s'en est ensuite pris à ses deux petites-filles. Lorsque l'une d'elles n'était âgée que de cinq ou six ans, il lui guidait la main pour qu'elle lui caresse le pénis. L'autre petite-fille vivait chez son grand-père à l'âge de 13 ans et celui-ci insistait chaque soir pour qu'elle se soumette à ses caresses orales, gestes que l'homme a niés au cours du procès. Après 10 mois de l'enfer que l'adolescente décrit dans une lettre à son grand-père, elle a tenté de se suicider.

L'homme a soutenu qu'il s'est masturbé devant sa fille afin d'éjaculer dans un bûche... éducatif. La fillette, a-t-il expliqué, lui posait des questions au sujet du sperme. Évidemment, le juge n'en a rien eu.

Niant avoir quelque problème que ce soit sur le plan sexuel, l'accusé a prétendu que sa fille avait tramé un complot avec ses petites-filles parce qu'il avait refusé de lui prêter de l'argent. Quant à sa conjointe, elle a évidemment affirmé n'avoir eu connaissance de rien.

FANTASMES À L'ÉGARD DES FILLETES

Le procureur de la Couronne, M^{re} Dominique Bouchard, réclamait une peine de trois à quatre ans de pénitencier alors que l'avocat de l'accusé, M^{re} Pierre Gaudreau, suggérait au juge Bernard Lemieux de n'imposer qu'une peine avec sursis. Le rapport présentiel signale que le grand-père narquois minimise et banalise ses gestes. Pédophile hétérosexuel, il avoue tout de même ses fantasmes à l'endroit des fillettes.

Niant avoir quelque problème que ce soit sur le plan sexuel, l'accusé a prétendu être victime d'un complot

Le juge Lemieux a insisté sur le fait que le sexagénaire a profité de la naïveté d'enfants en bas âge et ce, à de nombreuses reprises. Il ne manifeste aucune sympathie envers ses victimes et il n'exprime aucun remords. Pour le tribunal, il ne saurait être question de vengeance ou de complot de la part des victimes. Celles-ci ont été traumatisées et elles en gardent des séquelles importantes, a observé le juge Lemieux.

Bien que le grand-père indigne n'ait pas d'antécédents judiciaires en pareille matière, le magistrat estimait que, compte tenu de son attitude, il y a un risque de récidive, au moins à long terme. Les trois infarctus et l'anévrisme à l'aorte subis par l'homme ne lui ont pas permis d'éviter l'incarcération. À la peine de 30 mois, le juge a ajouté une interdiction de posséder des armes durant 10 ans et l'obligation de se soumettre à un prélèvement de substances corporelles pour analyse génétique.



Des panneaux dans les deux langues avertissent ceux et celles qui se rendent à la douane américaine.

Jour « J » pour Michel Jalbert

Sa mésaventure incite les gens de Pohénégamook à se présenter plus souvent à la douane américaine

MARC LAROCHE
Collaboration spéciale

■ RIVIÈRE-DU-LOUP — Ce qu'il est convenu d'appeler « l'affaire Michel Jalbert » peut se jouer aujourd'hui au palais de justice de Bangor, dans le Maine. La stratégie de ses procureurs, M^{re} Jean-Pierre Rancourt et l'Américain John Haddow, n'a pas changé : Jalbert plaidera non coupable s'il peut obtenir une libération sous caution en attendant son procès. Sinon, il plaidera coupable afin de sortir de sa prison de Dover-Foxcroft au plus vite.

Son cas aura à tout le moins servi à conscientiser la population. Depuis que cette histoire est connue, les Québécois sont beaucoup plus nombreux à se présenter à la douane américaine avant d'aller faire le plein au Gaz bar Ouellet, de l'autre côté de la frontière canadienne.

Le douanier américain du poste d'Escoort, Maine, qui n'a pas voulu s'identifier, a confirmé que depuis quelques semaines, un nombre grandissant de Québécois passaient par ce poste de contrôle avant d'aller à la station d'essence. L'auteur de ce texte a d'ailleurs fait l'exercice sans problème.

Cette attitude est confirmée par le douanier canadien, Guy Leblanc. « Lorsque le cas de Michel est sorti dans les médias, plusieurs résidents étaient surpris. Ils ne savaient même pas qu'il y avait une autre douane, américaine celle-là, plus loin. Ils croyaient que c'était suffisant que je les aie vus, ce qui n'est pas le cas. »

VISITES EN BAISSÉ AU GAZ BAR

S'il y a eu augmentation de l'achalandage aux douanes, il en est autrement au Gaz bar Ouellet. Son unique employé, Jocelyn Gagné, affirme que l'achalandage a réduit de moitié au moins depuis la médiatisation du cas Jalbert. « C'est un cas

isolé. Les gens ont peur de venir ici pour acheter de l'essence. C'est dommage, parce que si les consommateurs cessent de nous encourager et que nous fermons, ils y perdront beaucoup. »

Les détaillants d'essence québécois de cette région frontalière reçoivent une aide gouvernementale pour faire face à la différence de prix émanant de la concurrence américaine. M. Gagné est certain que le gouvernement cessera de payer cette compensation si sa station ferme. « Les gens de la région paieront l'essence plus cher qu'à Rivière-du-Loup, à cause des frais de transport », dit-il.

Hier, l'essence régulière au Gaz bar Ouellet se vendait 65,9¢ le litre. À Rivière-du-Loup, elle était à 77,9 ¢, 12 cents plus cher. « Personne ne pourrait concurrencer avec une telle différence », commente le propriétaire de la station-service André Pelletier, un détaillant Irving de Pohénégamook, à qui le subside du gouvernement permet d'offrir l'essence régulière à 70,9 ¢.

« Lorsque la Gaz bar Ouellet a ouvert il y a plusieurs années, au moins neuf stations d'essence ont fermé. Sans cette aide du gouvernement, nous ne pourrions survivre », c'est certain, poursuit M. Pelletier.

SAINTE COMPÉTITION

« Avec cette compensation, nous pouvons vivre en saine compétition. Quant à moi, je ne veux pas que le Gaz bar Ouellet ferme, puisque je crains que le gouvernement nous enlève cette aide », déclare de son côté M. Jean-Guy Fréchette du Gaz bar Fréchette.

Benoît Morin n'est pas sûr de perdre cet avantage. « S'il ferme, nous demeurons tout de même une municipalité frontalière. »

Michel Jalbert sera formellement accusé aujourd'hui de s'être trouvé illégalement en territoire américain, d'avoir été en possession illégale d'une arme à feu et de criminel en possession d'une arme à feu. Il a été intercepté le 11 octobre par un *border patrol* américain, alors qu'il venait de faire le plein d'essence au Gaz bar Ouellet avant de partir à une excursion de chasse.

PREMIÈRE AU QUÉBEC

Le Collège de la région de L'Amiante offre une formation en hydrogéologie

IAN BUSSIÈRES
Collaboration spéciale

THETFORD MINES — Le Collège de la région de L'Amiante (CRA) a décidé de surfer sur la vague des nouvelles réglementations sur l'eau potable et l'environnement en devenant le premier et le seul au Québec à offrir dès janvier une formation en hydrogéologie et géo-environnement.

« La demande de spécialistes en hydrogéologie et géo-environnement est beaucoup plus grande que la main-d'œuvre disponible et de nombreuses entreprises, dont SNC-Lavalin Environnement, Dessau-Soprin et Consultants HGE, nous ont mentionné qu'elles étaient présentement en recrutement de personnel », explique M^{re} Élise Laflamme, conseillère pédagogique au Service de la formation continue du CRA.

En fait, le CRA a pu constater les besoins criants de l'industrie puisqu'il organise depuis plus de cinq ans des séminaires pour les membres de l'Association des eaux souterraines du Québec. « Il y avait beaucoup de demandes de formation en hydrogéologie pour les personnes à l'emploi de ces petites entreprises », souligne M^{re} Laflamme.

À la fin de leur formation au printemps 2004, la vingtaine d'étudiants de la première cohorte disposeront d'une expertise pour la recherche d'eau potable souterraine, l'évaluation des nappes d'eau et les sols contaminés.

Comme l'explique M^{re} Laflamme, la formation de 62 semaines est suivie d'un stage rémunéré. Les stagiaires peuvent espérer un salaire horaire de 12 \$ qui peut ensuite facilement augmenter à 14 \$ ou 15 \$ l'heure une fois qu'ils auront obtenu leur diplôme.

Le cégep a investi plus de 30 000 \$ depuis l'an dernier dans la mise en place de ce nouveau programme, qui devait au départ être étalé sur trois ans et mener à l'obtention d'un diplôme d'études collégiales.

« Nous avions fait la demande pour un DEC, mais le ministère de l'Éducation a estimé que le programme était trop près de ceux de techniques minérales et de techniques de génie civil. Il n'est cependant pas impossible qu'un DEC soit mis en place éventuellement si jamais les besoins sont plus grands », a conclu la coordonnatrice de la formation continue au CRA, M^{re} Pierrette Bélanger.



Tout comme sorties d'un moule, juste pour vous,
des chaussures de grandes marques à très bon prix. Découvrez notre service inégalé de petits et grands ajustements. Faites appel à Prothèses Orthèses Savard, votre spécialiste en confort.

• On se moule à vous !
Venez célébrer avec nous !

Obtenez GRATUITEMENT un oreiller confort VITACARE à l'achat d'une paire de chaussures de 100 \$ et plus. Un cadeau d'une valeur de 29,95 \$.

(Offre valide en magasin seulement, du 21 octobre au 30 novembre 2002, jusqu'à épuisement des stocks)

Autres offres 30^e anniversaire en magasin !



Tout confort, tout support pour vous !

Québec
2575, boul. Hamel Ouest
(418) 681-6381
1-800-463-6436

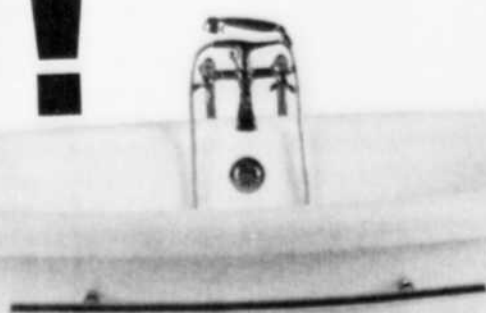
Trois-Rivières
5659, boul. Jean XXIII
(819) 376-5383
1-888-833-6381

PROTHÈSES-ORTHÈSES
SAVARD
SERVICES-CONSEILS

VA PRENDRE TON BAIN!

Venez essayer nos produits dans notre nouvelle salle de montre. Comme chez vous, avec nos conseillers, faites couler la douche ou remplissez le lavabo...
Concept unique à Québec.

Salle de montre nouveau concept • Nouvelle adresse
670, rue Bouvier, Québec
682-3606



THALASSA
domicile

Comme à la maison...

www.thalassa-domicile.com
Une division de Emco Limitée

L'EST ET LA CÔTE-NORD

Un OUI au deuxième essai

Sept-Îles opte pour la fusion avec Moisie et Gallix

STÉPHANE TREMBLAY
Collaboration spéciale

■ SEPT-ÎLES — Sur division, le conseil municipal de Sept-Îles vient d'accepter la fusion avec ses voisines Gallix et Moisie. La parole revient maintenant au ministre des Affaires municipales, André Boisclair.

Le maire de Sept-Îles, Ghislain Lévesque, est parvenu lundi soir, dans une deuxième tentative, à faire adopter à cinq contre trois un règlement de regroupement entre Sept-Îles, Gallix et Moisie. Il y a deux semaines, une résolution semblable avait été rejetée.

Le changement de cap s'explique cette fois par la volte-face de la conseillère Louise Doiron-Catto. « J'étais certaine qu'en votant contre la résolution d'une fusion à trois, qui n'était qu'une demi-mesure, que le ministre Boisclair ordonnerait la fusion d'une MRC, une ville, ce qui ne semble pas être le cas. Je me devais donc de revenir sur ma position », a dit la conseillère du district de la Rive.

Les élus qui ont voté pour la résolution lundi soir disent qu'il s'agit de la première étape avant la réalisation d'une MRC, une ville, qui regrouperait les cinq municipalités s'étendant sur 150 km de côte pour une agglomération de 35 000 personnes.

Deux des trois conseillers dissidents ont demandé la tenue d'un référendum afin de connaître la position des contribuables septiliens sur la question. Une demande rejetée par le maire.

Moisie et Gallix ont aussi adopté des résolutions similaires à celle de Sept-Îles. Port-Cartier et Rivière-Pentecôte en ont fait autant de leur côté. La nouvelle ville réunissant Sept-Îles, Moisie et Gallix compterait 26 000 habitants, alors que la ville jumelant Port-Cartier et Rivière-Pentecôte aurait 8200 résidents.

Les personnes qui s'opposent à ces regroupements disposent maintenant de 30 jours pour faire connaître leur désaccord par écrit au ministre Boisclair, qui a déjà fait savoir que la décision finale lui reviendra.

EN BREF

Directeur général d'un CLSC accusé d'agression sexuelle

■ ALMA — Le directeur général du CLSC Le Norois, Jacques Lévesque, a comparu lundi au palais de justice d'Alma, au Saguenay-Lac-Saint-Jean, relativement à des accusations d'agression sexuelle. Les faits reprochés à l'homme de 55 ans ne se sont pas déroulés dans le cadre de ses fonctions. Il est accusé d'avoir, entre janvier et le 14 octobre 2002, agressé sexuellement un enfant de moins de 14 ans. Jacques Lévesque s'est livré lui-même au quartier général de la Sûreté du Québec à Chicoutimi. Il a pu recouvrer sa liberté en s'engageant notamment à ne pas avoir de contacts avec des personnes mineures, à ne pas contacter ou tenter de contacter directement ou indirectement sa présumée victime ainsi que son entourage. Jacques Lévesque reviendra devant un juge de la Cour du Québec le 21 novembre. Le directeur général du CLSC Le Norois a été relevé temporairement de ses fonctions. (PC)

Mammographies sur la Côte-Nord

■ Plus de 10 500 femmes de 50 à 69 ans seront invitées à passer une mammographie à tous les deux ans aux hôpitaux de Sept-Îles et de Baie-Comeau ainsi qu'au Centre de santé de la Minganie de Havre-Saint-Pierre. Un service mobile sera disponible pour desservir la clientèle isolée de la Basse-Côte-Nord et de l'île d'Anticosti. Les résultats seront confirmés par écrit. Le cancer du sein est responsable de 20% des décès chez les femmes québécoises. Le programme a pour objectif de diminuer de 25% la mortalité causée par le cancer du sein d'ici les 10 prochaines années. Plus de 13 000 Nord-Côtières par an décèdent de ce type de cancer. La Direction régionale de la santé publique souhaite que plus de 70% des femmes ciblées passent une mammographie. S.T.

Carillon unique au Québec



COLLABORATION SPÉCIALE CARL THÉRIAULT

Après plus de 30 ans de silence, le cégep de Rimouski a redonné une seconde vie à son clocher animé par quatre cloches nommées Joseph, Charles, Antoine et Marie-Immaculée. Le clocher de l'ancien petit séminaire qui est aussi illuminé depuis le jour du Souvenir, est doté d'un carillon de type Westminster, le seul du genre au Québec, semblable à celui du parlement d'Ottawa. Fait particulier, le chiffre 4 sur l'horloge du carillon apparaît sous la forme d'un IIII au lieu d'un IV, pour éviter de le confondre avec le VI. C'est l'homme d'affaires rimouskois Roméo Crevier qui avait fait don de ce clocher de 8000 \$ en 1955. Les rénovations, elles, ont coûté 400 000 \$. C.T.

La Ville et l'ex-chef de police de Matane coupables de diffamation

Ils devront verser 44 547 \$ en dommages à l'ancien procureur de la municipalité, M^e Jean-Jacques Ouellet

ROMAIN PELLETIER
Collaboration spéciale

■ MATANE — Le juge J. Claude Larouche de la Cour supérieure condamne l'ex-chef de police municipale de Matane, Jean-Claude Roy, et la Ville de Matane à verser conjointement 44 547 \$ en dommages à l'avocat Jean-Jacques Ouellet de Matane pour diffamation.

Plus précisément, le tribunal accorde à celui qui a été longtemps le procureur exclusif de la municipalité un montant de 10 000 \$ en dommages généraux, 31 971 \$ pour les honoraires qu'il a payés à ses procureurs pour faire valoir ses droits et 2576 \$ pour les déboursés qu'il a encourus.

De plus, le magistrat ordonne qu'une copie de son jugement soit annexée au rapport rédigé par Jean-Claude Roy sous le titre *Rapport sur les relations de travail et la gestion de la discipline au cours de l'année 1999*.

M^e Ouellet s'engage à verser en parts égales, après paiement des frais juridiques, le solde de la condamnation à l'Association du cancer de l'Est du Québec et à la Fondation canadienne Rêves d'enfants, division Québec-Est. Et ce, parce que, dit-il, il a perdu des parents, victimes du cancer, et qu'il est père de deux jeunes enfants.

ATTEINTE À LA RÉPUTATION

Dans son jugement de 24 pages rendu vendredi à Rimouski, le juge Larouche estime que les insinuations et les interrogations que M. Roy fait dans son rapport sur M^e Ouellet ont porté atteinte à sa réputation et l'ont amené à penser qu'il pouvait être l'objet de commentaires désobligeants de la part de personnes qui l'entouraient et de celles avec qui il pouvait traiter à titre professionnel.

« D'ailleurs, ajoute-t-il, les quelques incidents qu'il a relatés démontrent bien que tel est le cas. Il s'agit d'une situation inattendue et tout à fait préjudiciable pour un professionnel qui n'avait pas été l'objet de reproches jusque-là. Cette situation est d'autant plus préjudiciable que M^e Ouellet exer-

ce sa profession dans une région périphérique où tout le monde le connaît. »

PAS DE REGRETS

Selon la preuve, l'ex-chef de police Jean-Claude Roy ne regrette pas les propos qu'il avait tenus dans son rapport à l'endroit de M^e Jean-Jacques Ouellet. Mais, il déplore le traitement qu'en ont fait les médias.

Quant à la Ville, souligne le juge, elle n'a rien fait pour empêcher la diffusion du rapport de son directeur de police. Et elle l'a approuvé sans exiger que les passages pouvant avoir un caractère diffamatoire soient retranchés, ce qui aurait pu être fait facilement. Cela s'imposait d'autant plus, selon lui, que M^e Ouellet a rendu à cette ville de loyaux services pendant nombre d'années.

LARGE DIFFUSION

Dans leur contestation, Jean-Claude Roy et la Ville de Matane avaient plaidé que le droit à la critique, qui est une forme d'opinion, surtout à l'égard des personnes jouant un rôle public, est garanti par les chartes. Ils avaient souligné qu'il ne serait plus possible de critiquer le travail de quelqu'un s'il fallait qu'une personne, en concluant que le travail a été bâclé, le diffame.

Enfin, ils avaient insisté sur le fait que M^e Ouellet a largement et allégrement contribué à répandre la nouvelle de cette prétendue diffamation en achetant lui-même des pages de journaux pour y publier le texte du rapport, en écrivant à plusieurs personnes pour leur transmettre la mise en demeure de ses procureurs, et cela, alors même que ça ne semblait pas utile dans les circonstances.

ENTENTE AVEC LES INNUS

Le Bloc découvre l'« autre réserve »

STEEVE PARADIS
Collaboration spéciale

■ LES ESCOUMINS — La commission du Bloc québécois qui fait la tournée des régions concernées par l'entente avec les Innus a découvert une toute autre réalité, hier, aux Escoumins. Dans ce village de quelque 2000 personnes, on a peur d'être carrément assimilé économiquement par les Innus d'Essipit, 10 fois moins nombreux mais pas mal mieux nantis.

Le maire des Escoumins, Marc Bouchard, a clamé haut et fort à la commission présidée par le député Yvan Loubier qu'une future entente avec les Innus devra tenir compte des particularités de chaque communauté.

« L'entente devra être spécifique aux Escoumins et devra tenir compte des moyens que possèdent déjà les deux communautés, a-t-il lancé, à la fin du dossier, je veux être capable de réunir tout le monde pour pouvoir fêter ensemble. Dans la réalité, c'est la population qui va faire en sorte que ce sera accepté ou refusé. »

Déjà, à Essipit, ce sont les autochtones qui assurent le plus gros du développement économique, pendant que les Blancs du village dépendent essentiellement du tourisme et de quelques PME. La réserve est identifiée comme étant le quartier des riches. Les deux communautés vivent toutefois en relative harmonie puisque la plupart des Blancs comptent au moins un Innu dans leur famille et vice-versa.

« PAS LA MÊME CHOSE »

« On est déjà en très forte compétition avec Essipit. Exploiter un commerce dans les conditions actuelles avec eux dans le décor, c'est quasi impossible, affirmait pour sa part Jeannot Larouche, propriétaire des Croisières Neptune. Dès qu'une entreprise est en difficulté, les autochtones l'achètent. Ils peuvent se permettre de construire des immeubles avec rien dedans, en attendant. Si le gouverne-

ment leur donne encore plus de valeur, qu'est-ce qu'on va faire? »

Yvan Loubier a avoué découvrir un nouveau portrait. Il souhaite maintenant que l'entente tienne compte des différences. « La réalité du Saguenay-Lac-Saint-Jean (où la tournée se trouvait lundi) n'est pas la même chose, mais pas du tout, a déclaré le député de Saint-Hyacinthe-Bagot. On a fait l'erreur au chapitre du développement régional, par exemple, d'avoir des politiques mur à mur. »

En soirée, à Baie-Comeau, le chef de Betsiamites, Raphaël Picard, a tenu des propos qu'il voulait rassurants sur la cohabitation dans le Nitassinan (le territoire ancestral). « La reconnaissance des droits ancestraux ne veut pas dire qu'on bouscule les droits acquis des autres utilisateurs du territoire », a-t-il dit, en soulignant que les lois innues et québécoises seront harmonisées.

M. Picard a toutefois rejeté du revers de la main l'idée de soumettre aux Québécois par référendum l'acceptation de l'entente de principe. Pour le chef, il s'agirait là d'une gifle puisque le rapport de population n'est pas le même entre Blancs et Innus. « Vous ne demanderez pas au reste du Canada de se prononcer sur la souveraineté du Québec », a lancé le chef aux bloquistes.

La tournée du Bloc québécois se poursuit aujourd'hui à Baie-Comeau et à Sept-Îles. M. Loubier est accompagné de ses collègues Gérard Asselin, Ghislain Fournier, Michel Gauthier et Jocelyne Girard-Bujold.

RIMOUSKI

Innovation maritime monte un grand laboratoire de la navigation sur le Saint-Laurent

CARL THÉRIAULT
Collaboration spéciale

RIMOUSKI — Le centre appliqué de recherche en technologies marines, Innovation maritime de Rimouski (IM), travaille activement à la mise sur pied d'un grand laboratoire du système de navigation de l'axe Saint-Laurent-Grands Lacs.

Avant que les demandes de financement pour ce projet ne suivent leur cours, une étude de faisabilité sera déposée à la fin du printemps, ce qui demandera éventuellement la construction d'une maquette reproduisant un grand bassin.

Il y a beaucoup d'idées dans les cartons du centre de recherche de l'Institut maritime, qui termine sa première année d'activité. Les chercheurs de IM ont planché sur une dizaine de projets de recherche, pour un chiffre d'affaires de près de un million \$.

« Nous serions bien positionnés avec ce laboratoire s'il y avait un feu vert de donné éventuellement à l'élargissement de la voie maritime du Saint-Laurent qui est un milieu de navigation en eau restreinte (...) On a des conditions différentes de navigation dans le système Saint-Laurent-Grands Lacs qui font de ce système et de ses parties mises ensemble un système unique au monde », a dit Jacques Paquin, directeur général d'Innovation maritime, lors du bilan tracé par l'organisme depuis sa création.

PLEIN DE PROJETS

Douze personnes travaillent à Innovation maritime, qui offre à l'industrie des services de recherche et dévelop-

pement, de veille technologique et d'aide technique dans les domaines de la navigation, de la mécanique marine, de l'architecture navale et de la plongée professionnelle, de la logistique de transport et du nautisme.

« On parle, par exemple, d'ouvrir la voie maritime 12 mois par année. Il y a beaucoup de défis, comme la vitesse optimale des navires dans le chenal sans provoquer trop d'érosion », a précisé le directeur général de Innovation maritime.

Le centre de recherche planifie la création d'un centre de transfert technologique qui logera au cinquième étage de l'Institut maritime, afin de développer avec l'entreprise privée des produits qui se retrouveraient par la suite dans un incubateur d'entreprises.

Innovation maritime a aussi terminé pour le compte de la Société des traversiers du Québec une étude sur la mise en place d'un nouveau service maritime dans l'Est du Québec entre Rimouski, Matane et Baie-Comeau.

Ses conclusions positives ont satisfait les critères élaborés par le commanditaire, se sont contentés de dire les représentants de IM, Gaétan Boivin et Jacques Paquin.

Innovation maritime et l'Institut maritime espèrent aussi beaucoup des retombées indirectes de la formation des 800 sous-marins de la Défense nationale canadienne en procédure d'évacuation d'un sous-marin en plongée.

Des représentants de la marine américaine seront à Rimouski au printemps pour voir de plus près le programme mis en place. La marine américaine compte 12 000 sous-marins dans ses rangs.



Le MDX plus puissant vient d'arriver... avec ses amis.

La gamme Acura 2003. Le MDX et son nouveau moteur plus évolué de 260 chevaux est enfin arrivé chez votre concessionnaire Acura. Ainsi que tous ses imposants compagnons. Parmi les membres de notre équipe 2003, découvrez la RL aux améliorations élégantes, la EL avec son intérieur à nouvelle allure, ainsi que nos TL, CL et RSX, toujours capables de pure performance. Faites l'essai routier du modèle qui vous attire. Quand on a la chance de connaître des amis si puissants... aussi bien en profiter ! Pour plus de détails composez le 1 888 9-ACURA-9 ou visitez le www.acura.ca.

